

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs

FMI

Encore des efforts
à consentir

PAG

Plus que deux ans et demi
pour convaincre

BANQUES

Le Bénin est le 3^e pays le plus
bancaarisé de la zone UEMOA

TOURISME

Comment le tourisme
peut-il peser dans le PIB ?

édition

BÉNIN



Quels MOYENS pour
ses AMBITIONS ?

M 06547 - 4 - F: 6,00 € - RD



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
AUX CÔTÉS DES
ENTREPRENEURS
EN AFRIQUE
DEPUIS 100 ANS**



**FINANCEMENTS
TRADE FINANCE
CASH MANAGEMENT
COUVERTURE DES RISQUES DE MARCHÉ**



afrique.societegenerale.com

 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

**DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE**

**PAG : À MI-MANDAT,
UN FINANCEMENT ENCORE INCERTAIN**

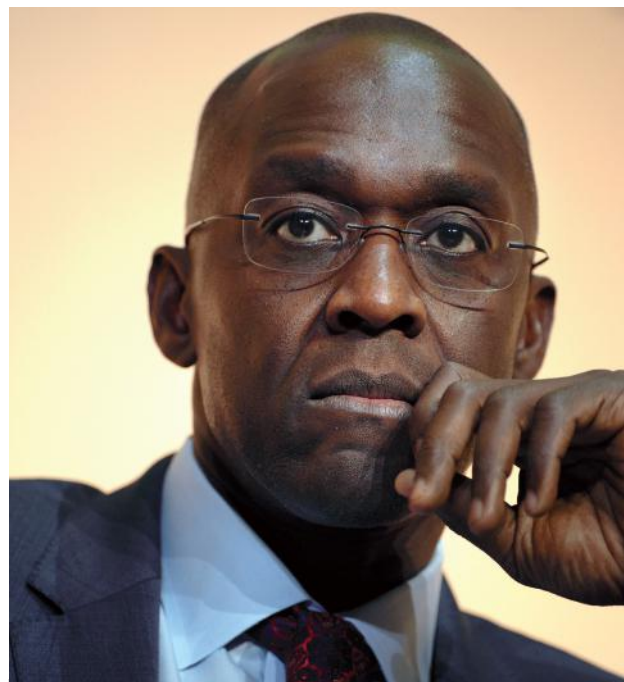
7 *L'édito par Serge-Henri Malet*

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 8 Macroéconomie – Le PAG booste la croissance
- 10 Programme d'actions du gouvernement – Plus que deux ans et demi pour convaincre
- 12 FMI – Encore des efforts à consentir
- 14 Industrie – Relancer l'industrie béninoise est un impératif

**ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI -
SOCIAL & RSE**

- 16 Emploi – Explosion d'emplois créés sous l'ère Talon
- 17 Projet Emploi des Jeunes - Le PEJ pour une main-d'oeuvre performante
- 18 Entretien – Coordonnateur du Projet Emploi des Jeunes, Élie Maxime Sogbossi
- 20 Logements – Un financement innovant pour les logements sociaux
- 21 Loterie nationale du Bénin – Plus de chances de gain avec les nouveaux produits
- 22 Entretien – Directeur général de la Loterie nationale du Bénin, Gaston Zossou



10 – MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS
Programme d'actions du gouvernement – Plus que deux ans et demi pour convaincre

37 – INVESTISSEMENTS

Le ciment, un produit de grande consommation très concurrentiel

INVESTISSEMENTS

- 24 Climat des affaires – Vers un environnement des affaires plus incitatif
- 26 Entretien – Fondateur et directeur général de Top Food, Régis Facia



www.beninequipements.com



**DÉCOUVREZ NOTRE GAMME EN ÉNERGIE
ET ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS**

Bénin Equipements met à votre disposition toute une gamme d'équipements industriels et de groupes électrogènes neufs ou en location



Bénin Equipements

+ 229 21 33 18 06 /97 97 25 25/95 85 95 95 Cotonou Zone Industrielle Akpakpa - PK3 - 06 BP 2670 Cotonou - BENIN



Profitez de services sur-mesure

La Banque Autrement
www.corisbank.bj





- 27 Doing Business – Le Bénin s’améliore encore
- 28 Entretien – Président directeur général du groupe AKAD International GIE, Arnauld Akakpo
- 30 Bénin Équipements – 2018 s’annonce sous de bons auspices
- 32 Commerce – Un secteur industriel et commercial prometteur
- 34 Société Béninoise de Brasseries – SOBEBRA – Un vent de reprise en 2018
- 37 Ciments – Le ciment, un produit de grande consommation très concurrentiel
- 38 Cimenterie Cimbénin SA – Priorité à la qualité

40 – TOURISME & HÔTELLERIE

Comment le tourisme peut-il peser plus dans le PIB ?

TOURISME & HÔTELLERIE

- 40 Tourisme – Comment le tourisme peut-il peser plus dans le PIB ?
- 42 Golden Tulip Le Diplomate – La nouvelle vitrine du Bénin pour les visiteurs internationaux
- 46 Best Western Plus Nobila Airport Hotel – Le 4 étoiles se refait une beauté

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 50 Pétrole – La flamme de l’espoir
- 51 Électricité – Toute la lumière sur les projets énergétiques de Patrice Talon

52 – INFRASTRUCTURES

Des infrastructures modernes pour soutenir la croissance



LA PLUS VASTE GAMME D'ÉQUIPEMENTS DE CONSTRUCTION

TOUTE LA PUISSANCE CATERPILLAR AU SERVICE DE VOS PROJETS DE CONSTRUCTION

- Matériel neuf, occasion ou location
- Service Après Vente sur mesure
- Technologie embarquée

Bénin Equipements



www.beninequipements.com

+ 229 21 33 18 06 / 97 97 25 25/95 85 95 95
Cotonou Zone Industrielle Akpakpa
PK3 - 06 BP 2670 Cotonou - BENIN

Un assureur, un vrai, sait vous faire sourire à la vie !

Être à vos côtés pour
tous vos projets de vie.



jawuntop

Plus qu'une assurance...

Tél. : (229) 21315643 - 60176060 - 61419090
www.atlantiqueassurancebeninvie.net

 atlantique
assurances *vie*
BENIN

ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE

**LLB Afrique****SIÈGE SOCIAL :**

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax : +33 1 42 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Cyril MARTIN
cmartin@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Annie JUNJAUD

RÉDACTION

Anju ANI
Louise BIBALOU-DURAND
Thérèse ISSEKI
Christian KOUAMEN
Paul de MANFRED
Serge-Henri MALET
Janis YOROBO
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

Yanick FOLLY

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Directrice commerciale
Christine LE CUZIAT
clecuziat@economiesafricaines.fr

FABRICATION

Tristan BEN MAHJOUR

WEBMASTER

Jean OTIS

IMPRIMEUR

2GCA'paris - 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2018©Economies Africaines - Dépôt légal juin 2018
Commission paritaire en cours - ISSN 2558-5924 - Presstatiss 6547

**54 – BANQUES & ASSURANCES**

Le Bénin est le 3^e pays le plus bancarisé de la zone UEMOA

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 52 Infrastructures – Des infrastructures modernes pour soutenir la croissance
- 53 Routes – Ebomaf en pôle position dans les grands projets routiers béninois

BANQUES & ASSURANCES

- 54 Banques – Le Bénin est le 3^e pays le plus bancarisé de la zone UEMOA
- 56 Entretien – Directeur général de Société Générale Bénin, Pascal Bied-Charreton
- 58 Entretien – Directeur général de Coris Bank International au Bénin, Jean-Jacques Golou
- 61 Assurances – Réformes de la CIMA – Les mises en garde avisées d'un pionnier de l'assurance africaine
- 62 Entretien – Directeur général d'Atlantique Assurances Bénin-Vie, Corinne Gbenou Fourn
- 65 Entretien – Directeur général du cabinet de courtage Africa Broker's Company, François Masson

TIC

- 67 Téléphonie mobile – Le grand ménage sera-t-il porteur pour le marché et la clientèle ?

AGRICULTURE & PÊCHE

- 68 Agriculture – Une économie fortement tributaire de l'agriculture

www.beninequipements.com**VOTRE PARTENAIRE
POUR LA LOCATION
AU BÉNIN**

La solution location pour développer vos activités en maîtrisant vos charges

Bénin Equipements
LOCATION**CAT Rental STORE**

+ 229 21 33 18 06 / 97 97 25 25/95 85 95 95 Cotonou Zone Industrielle Akpakpa – PK3 – 06 BP 2670 Cotonou – BENIN



EXIGEZ LA QUALITÉ



HEIDELBERGCEMENTGroup



Par Serge-Henri Malet

PAG : à mi-mandat, un financement encore incertain

En 2016, alors que les places bancaires de la zone UEMOA affichaient un PNB global de l'ordre de 333,2 milliards de FCFA, réalisant un bénéfice en hausse de 117,8 M milliards (+ 54,2 %) par rapport à 2015, seul le Bénin a vu se creuser son déficit à hauteur de 10,1 milliards. C'est dire que Patrice Talon est arrivé au pouvoir au second tour de la présidentielle avec le score confortable de 65,39 % dans une conjoncture très difficile. Les patrons des PME locales ainsi que ceux des filiales des grandes entreprises européennes basées à Cotonou que nous avons rencontrés sur place ont tous fait état de cette dégradation du climat des affaires et de l'environnement économique en 2016-2017. Pour eux, le pays a été la grande victime collatérale de la récession économique du grand voisin, le Nigeria, et surtout de la dévaluation de sa monnaie, le naira (₦). Une situation qui a en effet pénalisé toutes les sociétés.

Depuis le dernier trimestre 2017, il semble qu'un « vent de reprise » soit perceptible chez plusieurs acteurs de l'économie, au rang desquels Bénin Équipements, équipementier de l'américain Caterpillar, la Société Générale, SOBEBRA, etc. Les dirigeants de ces sociétés confirment que l'exercice 2018 serait bel et bien engagé sous de bons auspices en termes de résultat. Cependant, ces signes positifs ne sont guère visibles en matière d'avancées dans les actions du gouvernement Talon, tout simplement parce que le temps politique nécessaire à l'obtention de résultats n'est pas le même que celui de l'économie. Patrice Talon l'a bien compris, puisque lors d'une visite officielle au Ghana en 2017, il a dû expliquer aux Béninois impatientés que son gouvernement prenait « *le temps de faire de bonnes études* ». Pour lui, ce retard ne doit donc pas être interprété comme du temps perdu, mais au contraire comme du temps pour optimiser les réalisations à venir.

Sauf qu'à mi-mandat du président Talon, les résultats se font toujours attendre sur des sujets comme l'emploi et sa promesse d'en créer un demi-millier, ou

comme le logement et son engagement à construire 20 000 logements sociaux à l'horizon 2021, soit 4 000 par an... Toutefois, ses partisans mettent à son crédit des avancées notables. En premier lieu, la lutte contre la corruption matérialisée par le démantèlement d'historiques réseaux de fonctionnaires fictifs et de faux diplômés qui détournaient les deniers publics. Ensuite, la réduction des dépenses de l'État à travers notamment la suppression de certaines primes et l'arrêt des abus dans les évacuations sanitaires et les voyages officiels en classe affaires. Enfin, le renforcement de la sécurité, car cette question est actuellement mieux gérée que par le passé : aucun braquage à main armée en 2017, et la réussite que représente la fusion police-gendarmerie en raison des missions républicaines que les deux unités sont appelées à remplir.

Toutefois, une chose est sûre, malgré le volontarisme affiché dans le Programme d'actions du gouvernement (PAG) incarnant son projet de société « Bénin Révélé », il sera difficile au président Talon de parvenir à le boucler dans son intégralité. Ce PAG, rappelons-le, est structuré autour de 7 axes stratégiques déclinés en 77 réformes prioritaires et 299 projets. Il prévoit notamment la dynamisation de pôles de croissance et de compétitivité, six pôles devant par exemple être créés pour le développement agricole. Son coût, que certains jugent excessif, dépasse les 9 039 milliards (Mds) de FCFA (13,8 milliards d'euros) pour la période 2016-2021. Certes, les bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale et autres FMI et BAD soutiennent ce PAG, puisque le premier a débloqué 500 millions de dollars en 2017, mais cela n'est pas suffisant. Pourtant le Bénin, contrairement à la Côte d'Ivoire, au Burkina Faso ou à la Guinée Conakry qui ont réussi des levées de fonds à Paris auprès de la communauté internationale, ne semble guère disposer à procéder de la sorte. Une grande question reste alors posée : comment et où Patrice Talon va-t-il trouver les moyens financiers nécessaires pour concrétiser ses grandes ambitions visant à « *changer* » le Bénin ?

LE PAG BOOSTE LA CROISSANCE

Le déroulement des principales articulations du Programme d'actions du gouvernement (PAG) commence à produire des fruits, avec un impact certain sur l'activité économique.

« Avec la mise en œuvre, sur la période 2016-2021, du Programme d'action du gouvernement (PAG) intitulé « Bénin révélé », le taux de croissance économique devrait s'établir à 5,5 % en 2017 et à 6,2 % en 2018. Le PAG devrait induire une hausse du taux d'investissement, qui passerait de 18,8 % du PIB en 2016 à 34,0 % en moyenne annuelle sur les cinq prochaines années. Le déficit public, attendu à 9,4 % du PIB en 2017, devrait fléchir au cours des années suivantes. » Cette analyse flatteuse de la Banque africaine de développement démontre à suffisance que le président Patrice Talon a été bien inspiré en lançant ce plan d'action qui ambitionne de transformer l'économie béninoise. Engagé le 16 décembre 2016, ce programme a pour visée principale de « lancer de façon durable le développement économique et social du Bénin ». Dans ce document, il est question d'agir sur les leviers politiques, administratifs, économiques et sociaux pour mettre le pays en mouvement en impulsant une relance rapide et durable de l'économie, puis d'accroître de façon massive les investissements dans le secteur agricole par la mise en œuvre du partenariat public-privé (PPP). Au total, le PAG repose sur trois piliers et comprend 45 projets phares, 95 projets sectoriels et 19 réformes institutionnelles. D'un coût de 9 039 milliards de FCFA, le PAG vise à faire passer le taux d'investissement de 18,8 % du PIB en 2016 à 34 % en moyenne annuelle pendant la période d'exécution. Pour 2017, il était prévu que les dépenses d'investissement public seraient plus que doublées par rapport à 2016, perspective qui s'est traduite par l'accélération de la croissance, projetée à 5,5 % en 2017 et à 6,2 % en 2018.

Ainsi, en quelques mois, des investissements colossaux ont été réalisés dans la construction d'hôpitaux et de centres de santé, dans l'ouverture et le bitumage de routes, dans l'aménagement urbain ou encore dans la stimulation de la production agricole. Grâce à ces investissements, souligne le FMI, les perspectives à moyen terme continuent de montrer des signes favorables, avec une croissance économique forte et une inflation faible. La compression des dépenses courantes a contribué à la réalisation d'un déficit budgétaire inférieur aux prévisions du programme, soit 6,0 % du

PIB en 2016, contre 8,0 % en 2015. La trajectoire de l'assainissement des finances publiques indique une réduction supplémentaire du déficit à 1,8 % du PIB en 2019, soit en deçà du critère de convergence de 3 % du PIB exigé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Certes, la réalisation de ces projections est affectée par le rythme réel de mobilisation des financements en faveur de la mise en œuvre du PAG et de l'ambitieux plan d'investissement qui y est annexé. En effet, le gouvernement a choisi de mobiliser pour une bonne partie (61 %) les ressources du secteur privé à travers des partenariats public-privé (PPP), le reste provenant des partenaires techniques et financiers (PTF). L'État devra donc s'assurer de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié et attractif pour le secteur privé ainsi que de la préparation des projets d'investissement et de l'amélioration de la gouvernance afin d'accroître sa capacité d'absorption des financements, estiment les analystes. Pour financer ces projets de transformation de la vie économique et sociale et accroître la capacité de mobilisation des financements par son pays, le pré-

Les bailleurs de fonds se réjouissent mais restent vigilants.

sident Patrice Talon s'est attelé à assainir les finances publiques. « L'une des priorités de mon gouvernement a été, très tôt, d'arrêter la saignée de l'économie nationale. Des mesures d'assainissement des finances publiques, d'amélioration du cadre macro-économique et de rétablissement de la crédibilité du Bénin vis-à-vis des partenaires techniques et financiers ont été engagées », indique le chef de l'État.

Si les bailleurs de fonds se réjouissent de cette croissance, ils n'en restent pas moins vigilants, recommandant aux autorités béninoises plus de hardiesse dans le soutien au secteur productif, comme le souligne ici la Banque africaine de développement : « Afin de renforcer le caractère durable et inclusif de la croissance, un accent particulier doit être mis sur l'industrie et sur l'entrepreneuriat. »

Christian Kouamen



112 CHAMBRES

112 ROOMS

8 SUITES

8 SUITES

SEMINAIRES & BANQUET

MEETING & BANQUETING

RESTAURANT • BAR • PISCINE

RESTAURANT • BAR • SWIMMING POOL

FITNESS • SPA • CENTRE DE BEAUTE

FITNESS • SPA • BEAUTY CENTRE

UPSCALE COMFORT

**CONFORT
HAUT DE GAMME**

PLAYTIME . ANYTIME .

+229 21 300 200

info@goldentuliplediplomatecotonou.com

GOLDENTULIP.COM

GOLDEN TULIP 

HOTEL LE DIPLOMATE
COTONOU

PLUS QUE DEUX ANS ET DEMI POUR CONVAINCRE

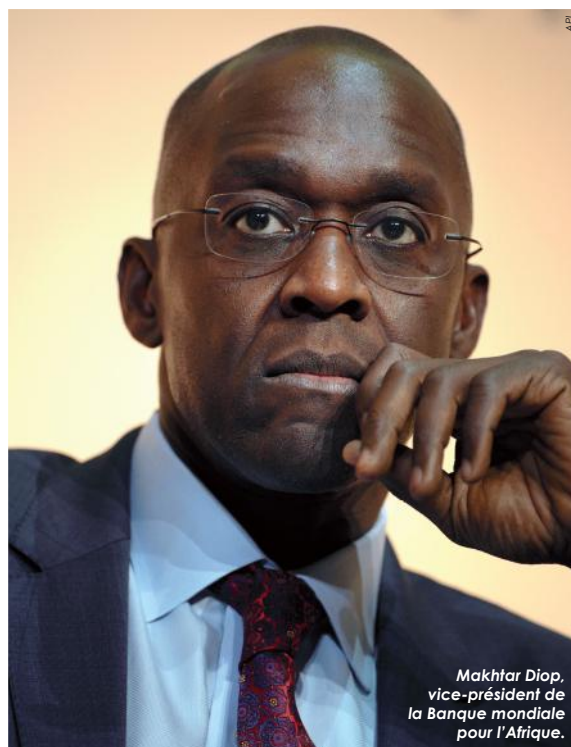
À mi-parcours du quinquennat de Patrice Talon, le gouvernement est quasiment engagé sur tous ses chantiers. Mais, qu'il s'agisse d'infrastructures routières ou d'aménagements urbains, les Béninois devront encore patienter pour en être pleinement convaincus.

Lors d'une visite officielle au Ghana, Patrice Talon, s'expliquant sur les raisons qui motivent le retard dans le démarrage des grands travaux prévus par son Programme d'actions du gouvernement (PAG), indique que son gouvernement « prend le temps de faire de bonnes études ». Car selon lui, ce retard ne doit pas être interprété comme du temps perdu, mais comme du temps pour mieux optimiser les réalisations à venir. Quoi qu'il en soit, il lui sera difficile en cinq ans de boucler les 45 projets structurants de son très ambitieux PAG. Rappelons qu'il a échoué à opérer sur la Constitution une modification qui lui aurait accordé une prolongation de deux ans : il réclamait en effet un mandat de 7 ans unique, donc non renouvelable. Par conséquent, ses partisans peuvent à loisir rêver d'obtenir un second quinquennat qui permettrait à leur champion de boucler toutes ses réalisations non plus sur sept mais sur dix ans. Rappelons que le PAG béninois est structuré autour de sept axes stratégiques déclinés en 77 réformes prioritaires et 299 projets. Il prévoit notamment la dynamisation de pôles de croissance et de compétitivité : six pôles seront par exemple créés pour le développement agricole. Son coût, que certains jugent faramineux, dépasse les 9 039 milliards (Mds) de FCFA (13,8 milliards d'euros) pour la période de 2016 à 2021.

Comment Patrice Talon compte-t-il financer ses ambitions dont le coût est estimé « astronomique » par certains ? À ce sujet, un premier élément de réponse a été donné en partie par les bailleurs de fonds qui soutiennent le PAG, notamment la Banque mondiale, qui a débloqué en 2017 une ligne de crédit de 500 millions de dollars exclusivement pour le PAG. « C'est un montant inédit dans l'histoire des relations entre les deux acteurs et un véritable encouragement pour le gouvernement », affirme un communiqué de la présidence béninoise publié le 11 avril 2017. Cette annonce est intervenue au lendemain d'une visite de travail de Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique reçu du 6 au 8 avril 2017 à Cotonou. Cette ligne de crédit en faveur du PAG pour les trois

prochaines années est en augmentation de 58 % par rapport au précédent programme d'aide.

Un soutien financier qui ferait presque oublier les débâcles consécutives enregistrées par le Bénin en 2017 sur le marché sous-régional. En effet, le 7 décembre, le pays n'a pas réussi à lever sur le marché la totalité du montant mis en adjudication. Sur les 35 Mds FCFA recherchés, le pays n'a pu en mobiliser que 29. Et le 20 décembre est encore plus remarquable, puisque sur les 35 Mds FCFA supplémentaires demandés, seuls 4 Mds ont été mobilisés. Mais en 2018, le Bénin semble avoir commencé à enrayer la perte progressive de confiance des investisseurs en ses perspectives économiques car sous l'égide du Trésor béninois, l'émission d'obligation de 35 Mds organisée le 15 mars par



Makhtar Diop,
vice-président de
la Banque mondiale
pour l'Afrique.

l'Agence Umoa-Titres en collaboration avec la BCEAO, banque centrale de la région, a enregistré 18,337 Mds, soit 52,39 % du montant recherché.

Toutefois, le cap du mi-mandat ayant été atteint, qu'est-ce qui a véritablement changé au Bénin sous l'ère Talon ? Peut-on dire qu'au regard de la mal-gouvernance et de l'improvisation du pouvoir précédent, des avancées sont palpables ? Pour le député de la majorité présidentielle Orden Alladatin s'exprimant à l'Office de la Radio et de la Télévision du Bénin, la performance de Patrice Talon est à saluer car au bout de deux ans, alors que tous ses prédécesseurs n'avaient pas réussi, il a pu rendre opérationnelle la carte des

douze départements du pays : « C'est la preuve qu'il est en train de rompre avec l'immobilisme : toutes les réformes mises en route sont planifiées et seront une succession de réalisations cohérentes dans le cadre d'un PAG qui va nous conduire vers le développement durable. » Un avis qui n'est pas partagé par le parlementaire issu des rangs de l'opposition Noureni Atchadé : « Il est difficile de savoir aujourd'hui à quel niveau de réalisations on se situe avec le PAG. On nous parle de réformes comme si tous les gouvernements, de Kérékou en passant par Soglo et Yayi, n'avaient pas eu à appliquer des réformes dans tous les domaines possibles. »

Paul de Manfred

« Bénin Révélé » : les 45 projets

Le projet de société « Bénin Révélé » du président Talon est décliné dans le Programme d'actions du gouvernement (PAG) 2016-2021. Il vise des réformes structurelles profondes qui supposent un important volume d'investissements estimé à plus de 9,039 milliards de FCFA. Le PAG comporte 45 projets phares dans 9 secteurs stratégiques.

TOURISME

1. Faire de la Pendjari/W le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest.
2. Réinventer la cité lacustre de Ganvié.
3. Développer le Pôle touristique d'Abomey/Porto-Novo : culture vaudou (arts, culture et arène d'expression).
4. Créer une expérience touristique premium autour des Tata Somba.
5. Recréer à l'identique la cité historique de Ouidah.
6. Aménager des stations balnéaires.

AGRICULTURE

7. Promouvoir le développement des filières à haute valeur ajoutée : ananas, anacarde, coton, produits maraîchers.
8. Renforcer les filières conventionnelles : riz, maïs, manioc.
9. Développer l'aquaculture continentale.
10. Mettre en valeur la basse et moyenne vallée de l'Ouémé.
11. Augmenter la production de viande, de lait et d'œufs de table.

INFRASTRUCTURES

12. Construction d'un nouvel aéroport international à Glo-Djigbé.
13. Modernisation et extension du Port autonome de Cotonou.
14. Réaménagement de l'axe routier autour du Port de Cotonou.
15. Construction d'une route de contournement au nord de Cotonou.
16. Aménagement de la Route des pêches (Phase 2).
17. Construction d'une autoroute entre Sémé Kpodji et Porto-Novo.
18. Aménagement de la route Djougou-Pehunco-Kérou.
19. Extension du réseau routier sur 1 362 km.

NUMÉRIQUE

20. Déploiement de l'Internet HD et THD sur l'ensemble du territoire.
21. Transition de la diffusion analogique vers la TNT.
22. Mise en œuvre de l'administration intelligente (Smart Gov).
23. Généralisation de l'usage du e-commerce.
24. Généralisation de l'usage du numérique par l'éducation et la formation.
25. Promotion et développement de contenus numériques.

ÉLECTRICITÉ

26. Moderniser et étendre la filière thermique pour garantir un accès compétitif à l'électricité.
27. Développer les énergies renouvelables.
28. Restructurer l'opérateur national et son réseau.
29. Maîtriser les consommations énergétiques.

CADRE DE VIE

30. Aménager les berges de la lagune de Cotonou et assainir son plan d'eau.
31. Aménager la lagune de Porto-Novo.
32. Assurer une gestion efficace des déchets dans l'agglomération de Cotonou.
33. Rénover le vieux centre-ville de Cotonou : Ganhi et Akpakpa-Dodomè.
34. Faire de Dantokpa un marché moderne de référence.
35. Construire un nouveau marché international à Parakou.
36. Créer un complexe international à Cotonou : théâtre, conférences, hôtel de luxe.
37. Aménager le camp Guézo et en faire un centre d'affaires de référence.
38. Réhabiliter et aménager la voirie des villes de Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Abomey-Calavi, Sème-Kpodji, Abomey, Bohicon et Natitingou.
39. Procéder à l'assainissement pluvial à Cotonou.
40. Développer des programmes immobiliers d'habitats sociaux et économiques.

CIIS

41. Création de la Cité internationale de l'Innovation et du Savoir.

EAU POTABLE

42. Moderniser et développer l'exploitation responsable des ressources hydrologiques.
43. Donner accès à l'eau potable à l'ensemble de la population rurale et semi-urbaine.
44. Développer les capacités de production et de distribution en milieu urbain et périurbain.

PROTECTION SOCIALE

45. Mettre en place une protection sociale pour les plus démunis et réduire la précarité.

P. de M.



Le président de la République Patrice Talon et Christine Lagarde, directrice générale du FMI, lors de sa visite officielle au Bénin le 11 décembre 2017.

AFP

ENCORE DES EFFORTS À CONSENTIR

La mission du FMI menée fin mars 2018 a débouché sur un accord avec les autorités béninoises concernant les politiques pouvant permettre l'achèvement de la deuxième revue du programme appuyé par la FEC (Facilité élargie de crédit) en faveur de la République du Bénin. Le conseil d'administration du FMI doit examiner cette revue en juin 2018.

Une mission a été menée à Cotonou par une équipe du FMI du 21 mars au 1^{er} avril 2018 sous la direction de Norbert Toé, chef de mission pour le Bénin. L'équipe du FMI a rencontré Romuald Wadagni, ministre de l'Économie et des Finances, Abdoulaye Bio Tchané, ministre d'État chargé du Plan et du Développement, Alain Komaclo, directeur national de la BCEAO, Jean-Baptiste Élias, président

de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires. Elle a travaillé avec le gouvernement et les partenaires au développement (Nations unies, Banque mondiale...) afin d'évaluer les plans sectoriels pour la santé, l'éducation et l'assainissement de l'eau, conformément au Plan national de développement du Bénin. Les entretiens ont porté sur l'évolution économique et financière récente ainsi que sur les mesures nécessaires pour favoriser une croissance inclusive, préserver la viabilité des finances publiques et de la dette, accroître l'efficacité des dépenses publiques, et enfin promouvoir la stabilité et l'inclusion financières.

2017 : une activité économique porteuse d'espoir

À l'issue d'une année 2016 où, selon le rapport du conseil d'administration du FMI concluant les consultations au titre de l'article IV avec le Bénin le 1^{er} décembre 2017, les résultats macroéconomiques du pays avaient été jugés « *contrastés, l'économie ayant dû faire face aux répercussions négatives d'une conjoncture extérieure difficile* », à savoir entre autres la dévaluation du naira, la monnaie du Nigeria voisin, Norbert Toé fait observer que « *l'activité économique en 2017 a continué d'être robuste, soutenue par une production record de coton et la reprise de l'économie nigériane. La croissance économique est estimée à 5,6% en termes réels, et l'inflation est devenue positive pour l'année en raison d'une hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers au cours du dernier trimestre.* »

C'est d'ailleurs sur ces résultats que sont étayées les prévisions optimistes de croissance à moyen terme du chef de mission : « *Les perspectives à moyen terme restent favorables, la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre un peu plus de 6% sur la période 2019-22, tirée par une hausse des investissements privés. L'inflation devrait rester inférieure au taux de convergence de l'UEMOA de 3%. La trajectoire d'assainissement budgétaire programmée vise à ramener le déficit budgétaire (y compris les dons) au-dessous du critère de convergence de l'UEMOA de 3% du PIB d'ici 2019.* »

La mission de mars 2018 a également mis en lumière un certain nombre de réalisations satisfaisantes, notamment le respect, au 31 décembre 2017, des indicateurs de suivi du programme appuyé par la FEC, certains objectifs relatifs à la mobilisation des recettes intérieures et aux dépenses consacrées aux programmes sociaux prioritaires ayant même été dépassés.

Le financement des programmes sociaux, un aspect majeur de l'action gouvernementale

Toutefois, l'avenir de la bonne santé économique du Bénin reste tributaire de la persévérance des autorités dans l'effort de mobilisation des recettes intérieures et de financement du volet social, qui demeure selon le FMI un aspect majeur de l'action gouvernementale dans le cadre du programme soumis à son évaluation. Rappelant les préconisations émises par la mission, Norbert Toé y inscrit d'ailleurs ces deux points : « *La mission a exhorté les autorités à intensifier la mobilisation des recettes intérieures, dans le cadre d'une stratégie à moyen terme visant à maintenir la forte performance des recettes, et à continuer d'allouer davantage de ressources aux programmes sociaux.* »

L'axe d'amélioration identifié par la mission du FMI fait ici clairement référence aux projets d'investissement public : ils doivent faire l'objet d'un examen rigoureux

visant à estimer leur pertinence et à veiller à leur performance, ainsi qu'à établir des priorités de réalisation. « *Des efforts sont également nécessaires pour renforcer l'évaluation et la hiérarchisation des nouveaux projets d'investissement et, plus généralement, améliorer l'efficacité de l'investissement public* », indique Norbert Toé.

Accélérer et concrétiser les réformes pour booster le climat des affaires

Les questions de bonne gouvernance et de transparence ont évidemment été scrutées par la mission du FMI, notamment la célérité en matière de réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, dont la responsabilité a été confiée à un tout nouveau comité interministériel *ad hoc* auquel il est également préconisé de les concrétiser sans tarder : « *Pour l'avenir, la mission et les autorités ont convenu de la nécessité de poursuivre les efforts pour renforcer la gouvernance et la transparence et accélérer les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires. La mission a noté les améliorations récentes dans ces domaines et a encouragé le gouvernement à rendre opérationnel le comité interministériel récemment créé en charge de piloter les réformes de l'environnement des affaires* », indique le rapport du chef de mission devant être examiné par le conseil d'administration du FMI.

Un chiffrage des coûts rendu public à l'automne

Enfin, la question des coûts devait bien sûr figurer parmi les préoccupations de la mission diligentée par le FMI en mars 2018. Il était précisément question des coûts de réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assainissement de l'eau qui étaient soumis à son examen. Pour cette opération, l'équipe du FMI, les autorités béninoises et les partenaires au développement ont uni leurs efforts, pour un résultat qui sera rendu public à l'automne : « *La mission a travaillé avec le gouvernement et les partenaires au développement tels que les Nations unies et la Banque mondiale pour évaluer les plans sectoriels pour la santé, l'éducation et l'assainissement de l'eau, conformément au Plan national de développement du Bénin. Elle a initié un exercice de chiffrage des coûts nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans ces trois secteurs d'ici 2030. Sur la base de cet exercice d'évaluation des coûts au Bénin et dans quelques autres pays à faible revenu d'autres régions du monde, un document de synthèse sur les coûts et le financement nécessaire sera préparé. Il est prévu que ce document de synthèse soit présenté l'automne prochain au cours de l'Assemblée générale des Nations unies.* »

Affaire à suivre, donc.

Andju Ani

RELANCER L'INDUSTRIE BÉNINOISE EST UN IMPÉRATIF

Face aux difficultés du secteur industriel, dont la contribution à la croissance reste marginale, le gouvernement mène des réformes au pas de charge pour doper le secteur secondaire.

Dans son ambition de transformer l'économie béninoise, le président Patrice Talon va devoir faire face à un problème bien plus complexe que les autres : l'industrialisation du pays. Car pour le moment, le secteur secondaire y est encore balbutiant. Selon la Banque africaine de développement (BAD), « le secteur secondaire constitue l'un des maillons faibles de l'économie du fait du caractère embryonnaire du tissu industriel. Sur la décennie 2005-15, le secteur secondaire a représenté en moyenne 22,7 % du PIB, contre 54,6 % pour le secteur tertiaire et 22,9 % pour le secteur primaire. » Comme beaucoup d'organismes internationaux, la BAD estime que pour renforcer le caractère durable et inclusif de la croissance, un accent particulier doit être mis sur l'industrie et l'entrepreneuriat. Le gouvernement devrait donc s'y atteler en misant sur une exploitation accrue des potentialités agricoles et sur la position géographique du Bénin, pays de transit voisin du Nigeria, un grand marché de près de 200 millions d'habitants. « L'appui à l'entrepreneuriat doit être consolidé notamment dans la transformation des produits agricoles. Le modèle de développement économique soutenu par le Programme d'actions du gouvernement (PAG) et prônant un renforcement des partenariats public-privé ainsi que la promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat au Bénin s'inscrit dans cette dynamique », indique l'Observatoire de l'économie africaine. Les industries agroalimentaires et les autres industries manufacturières contribuent à la formation du PIB à hauteur de 14,9 % (dont 9,1 % pour la branche agroalimentaire), avec une contribution moyenne à la croissance économique de 0,3 point de pourcentage. Autant dire que la participation du secteur secondaire à la croissance est quasi marginale. La branche agroalimentaire, qui représente environ 61,4 % de la formation de la valeur ajoutée industrielle, est constituée à plus de 80 % d'unités artisanales de transformation de produits agricoles également peu productives. « Cela dénote l'inexistence

d'un secteur agroalimentaire moderne et un faible lien entre l'industrie et l'agriculture », déplore un analyste, constatant que les entreprises les plus visibles du secteur industriel sont les cimenteries et les brasseries. Le gouvernement s'est doté en 2013 d'un Plan de développement du secteur industriel dont la vision 2020 est de rendre le tissu industriel béninois « dense, diversifié, compétitif et respectueux de l'environnement, susceptible de promouvoir la transformation des produits agricoles et miniers ».

Face à ce développement peu rapide du secteur industriel, le gouvernement a, dans le PAG, opté pour la multiplication des mesures incitatives propres à le doper. Ainsi, indiquent les autorités, « dans la stratégie de transformation structurelle, le gouvernement entend promouvoir les unités de transformation et de conservation ainsi que le commerce. Les actions relatives à ce domaine permettront de soutenir l'industrie locale de transformation,

d'accompagner efficacement les exportations de produits béninois et d'accélérer l'intégration sous-régionale. À cet effet, le gouvernement facilitera l'installation au Bénin de grands groupes industriels désirant produire pour le marché régional. » Parmi les réformes prévues dans l'industrie et le commerce, le second étant indispensable à la première, on note la mise en place de mesures administratives et fiscales incitatives pour l'exportation, la création d'infrastructures et l'acquisition des équipements nécessaires ainsi que la mise en place d'un mécanisme d'appui au financement en vue de promouvoir l'investissement privé et de renforcer la compétitivité des PME. Les dispositions relatives à la zone franche et aux sites industriels sont également assouplies et rendues plus incitatives. Un appui est fourni à l'organisation et au développement de certaines filières agro pastorales (anacarde, ananas, karité, maïs, manioc, viande, lait...) pouvant progressivement faire l'objet de transformation à l'échelle industrielle.

Christian Kouamen





Groupe
AKAD
International
Une vision du developement en Afrique



EXPLOSION D'EMPLOIS CRÉÉS SOUS L'ÈRE TALON

En promettant aux Béninois la création de 500 000 emplois durant son quinquennat, Patrice Talon avait frappé fort. Pourtant, en deux ans de pouvoir, l'abondance et la qualité des fruits ont dépassé la promesse des fleurs.

Après deux ans au pouvoir, Patrice Talon peut se prévaloir d'un bilan élogieux même si le gouvernement, attelé aux réformes, aurait souhaité mieux faire pour réduire la souffrance des jeunes Béninois en quête d'emploi. En deux ans, l'homme que les Béninois voulaient voir rééditer comme président de leur pays l'exploit du meilleur créateur d'emplois du privé a 63 284 emplois à son actif, dont 28 478 formels, soit 45 % du total. Et non contents de ce résultat, Patrice Talon et son gouvernement confient qu'avec le démarrage des grands chantiers au premier trimestre de l'année en cours, ce sont 49 283 emplois qui ont été créés, dont 15 511 formels, soit 31 % du total. Pour l'administration publique, le « *compétiteur né* », comme l'appellent affectueusement ses fans, a déjà organisé cinq concours

Au premier trimestre de l'année en cours, ce sont 49 283 emplois qui ont été créés.

de recrutement au profit de plusieurs structures. L'effectif des nouveaux recrutés est de 7 449 agents, dont 7 182 enseignants pour lesquels les actes administratifs ont été diligemment pris. Le secteur éducatif, qui vient de sortir de deux mois de paralysie, et notamment les ministères des Enseignements maternel et primaire et des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle, est donc paradoxalement le mieux pourvu, avec 6 167 agents contractuels recrutés. Le secteur de la Justice et de la Législation s'en sort, lui, avec 78 nouveaux auditeurs de justice.

Dans tous les autres secteurs de l'administration publique, le régime en place a procédé à des recrutements massifs. Ainsi, 123 agents contractuels de l'État ont été recrutés au profit du ministère des Sports, 34 spécialistes des marchés publics au profit de tous les ministères, 91 assistants au profit des universités, 16 agents de l'État au profit du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 150 au profit du ministère de la Famille et 386 au profit du ministère de l'Économie et des Finances.

Outre ces recrutements, plusieurs situations entachées de dysfonctionnement et qui alimentaient la fronde sociale ont requis l'attention du gouvernement. Au nombre des foyers de tension sociale relatifs à l'emploi hérités de l'ancien régime et gérés par le gouvernement Talon figure la réhabilitation et la réintégration des 602 agents du ministère de l'Agriculture qui en avaient été exclus. Parlant de la prouesse du pouvoir en place en matière d'emplois, Abdoulaye Bio Tchane, ministre d'État chargé du Plan, numéro 2 du gouvernement béninois, a déclaré : « *Le premier enjeu est de faire de l'emploi une préoccupation transversale nécessitant la concentration des énergies, afin de parvenir à la mise en œuvre d'actions concertées et à l'obtention de résultats concrets.* » Au regard de ce point, le gouvernement a donc engagé les travaux d'actualisation du document de politique pour l'emploi afin de définir les grandes orientations à donner à la question pour plus d'efficacité des différentes initiatives du Programme d'actions du gouvernement (PAG). Parallèlement, l'État a accru son rythme de création d'emplois et a mis en place des conditions favorables à l'auto-emploi et à la création d'emplois dans le secteur privé.

Selon « Bénin révélé », programme d'actions quinquennal du gouvernement lancé en décembre 2016, environ 500 000 emplois seront générés entre 2017 et 2021, avec un effet significatif sur la réduction de la pauvreté en lien avec les mesures socio-économiques et de protection sociale envisagées. D'un coût total de 9 039 milliards de FCFA, ce programme est axé sur 45 projets phares estimés à 7 086 milliards de FCFA. L'attachement du gouvernement Talon à l'emploi trouve son origine dans le diagnostic social réalisé par les rédacteurs du PAG. Selon ces experts, « *les performances socio-économiques des dernières années n'ont pas permis d'infléchir significativement la pauvreté ni de réduire les inégalités au Bénin* ». Cela n'empêche pas les Béninois de s'impatienter pour pouvoir bénéficier de la prospérité partagée promise par leur président après avoir accepté deux ans durant, à sa demande, de se « serrer la ceinture ».

Thérèse Isseki

LE PEJ POUR UNE MAIN-D'ŒUVRE PERFORMANTE

Pour apporter une réponse durable au problème du sous-emploi, le gouvernement du Bénin met en œuvre le Projet Emploi des Jeunes (PEJ) visant à améliorer l'employabilité à travers un meilleur accès aux compétences professionnelles et aux opportunités d'emploi. Un moyen de plus pour renforcer les initiatives de certification des compétences professionnelles acquises par l'apprentissage et de soutien à l'entrepreneuriat pour l'auto-emploi des jeunes.

Élie Maxime Sogbossi (*lire son interview p. 18-19*) est coordonnateur du Projet Emploi des Jeunes (PEJ) cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement du Bénin pour la formation et l'accompagnement de 17 000 jeunes, dont 50 % de femmes. Concernant l'impact des formations micro-entrepreneuriales dispensées à ses apprenants, il évoque des retours positifs reçus à travers divers témoignages : « *Il nous a été rapporté des changements bénéfiques notés au plan personnel, familial et communautaire. Par ailleurs, un dispositif d'évaluation d'impact est en cours de mise en œuvre pour mieux apprécier l'efficacité des appuis apportés par le PEJ à travers la formation en entrepreneuriat et la subvention à l'installation.* » Le coordonnateur n'a pas manqué de préciser que les subventions octroyées le sont sur la base d'un plan d'affaires simplifié élaboré par chaque bénéficiaire sous le regard du formateur. Ce plan contient tous les ren-

Le Projet Emploi des Jeunes s'inscrit parfaitement dans la vision du Programme d'actions du gouvernement visant à « relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin ».

seignements sur le devenir de la micro-entreprise que le bénéficiaire prévoit de créer, avec un appui initial d'un montant maximum de 200 000 FCFA à titre de subvention pouvant au besoin être complété par un apport personnel ou, grâce à une mise en relation avec les institutions de financement, par un prêt.

Les questions liées à l'emploi des jeunes constituent une priorité de l'État béninois. À cet effet, une poli-

tique nationale d'emploi a été adoptée en 2012. Elle porte une attention particulière au sous-emploi chez les jeunes et les femmes, avec pour principaux objectifs de faciliter l'accès à l'emploi par l'accroissement de l'offre et de l'employabilité, d'améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi, de renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour la promotion de l'emploi et enfin de réguler la migration professionnelle. Dans le cadre de sa mise en œuvre, plusieurs initiatives ont été amorcées afin de lutter contre le sous-emploi chez les jeunes. C'est dans cette dynamique qu'a été mis en vigueur depuis le 4 novembre 2014 le Projet Emploi des Jeunes, projet qui s'inscrit parfaitement dans la vision du Programme d'actions du gouvernement (PAG, 2016-2021) visant à « *relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin* ». Avec l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et le Fonds de développement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (FODEFCA), il apporte une contribution significative à la mise en œuvre de l'axe 2 (renforcement des services sociaux de base et protection sociale) du 3^e pilier (amélioration des conditions de vie des populations), axe avec lequel le gouvernement entend élaborer une réelle politique de soutien aux artisans par la formation et l'accès au financement approprié de leurs besoins.

En ce qui concerne la formation professionnelle, le coordonnateur du PEJ a rappelé que le gouvernement béninois avait marqué sa volonté de développer le capital humain en adoptant une politique nationale de formation professionnelle continue. Cela a conduit à la mobilisation des acteurs de la formation professionnelle pour la mise en place du certificat de qualification professionnelle (CQP), un diplôme obtenu à l'issue d'un examen national passé après un cursus de trois ans de formation par apprentissage de type dual. Le CQP articule de façon alternée la formation technique et théorique dans un Centre de formation professionnelle avec l'apprentissage dans les ateliers auprès de maîtres artisans. Ce dispositif offre une qualification complète de bonne facture et favorise une main-d'œuvre performante et capable de s'insérer sur le marché du travail.

Louise Bibalou-Durand

« FORMER 17 000 JEUNES, DONT 50 % DE FEMMES, QUI VONT CRÉER UNE MICRO-ENTREPRISE »

Élie Maxime Sogbossi, coordonnateur du Projet Emploi des Jeunes (PEJ), revient sur les enseignements apportés par la directrice principale du pôle Genre et égalité des sexes de la Banque mondiale lors de sa dernière visite à Cotonou. Il explique aussi comment s'opère la sélection des bénéficiaires du PEJ.

En février dernier, quels ont été les enseignements pour le Projet Emploi des Jeunes de la visite à Cotonou de Caren Grown, directrice principale du pôle Genre et égalité des sexes de la Banque mondiale (BM) ?

Élie Maxime Sogbossi : Madame Caren Grown, directrice principale du pôle Genre et égalité des sexes du groupe de la Banque mondiale (BM), a effectivement séjourné au Bénin du 14 au 16 février 2018. Cette visite se situait dans le cadre d'une tournée dans la sous-région ouest-africaine pour mieux apprécier les

avancées obtenues en matière de prise en compte du genre dans la mise en œuvre des projets financés par la Banque mondiale. Au Bénin, la prise en compte par le Projet Emploi des Jeunes (PEJ) des bénéficiaires peu ou pas instruits âgés de 15 à 35 ans en situation de sous-emploi, avec une cible d'au moins 50 % de femmes, a beaucoup retenu l'attention de M^{me} Grown. Les échanges que les bénéficiaires du Projet Emploi des Jeunes ont eus avec M^{me} Grown ont montré que leurs compétences de vie courante ont été globalement améliorées dans les communes du Bénin. Ces compétences concernent entre autres la bonne communication, la confiance en soi, le respect du sexe opposé, la gestion du stress et de la pression des pairs, la prise de risque et d'initiative, la résolution de problèmes et la fixation d'objectifs ainsi que l'éducation financière. Dans l'un des Centres de formation visités, l'apprentissage de métiers traditionnellement masculins par les femmes a particulièrement intéressé la directrice principale du pôle Genre et égalité des sexes de la Banque mondiale. L'électricité-bâtiment, le froid et la climatisation, la plomberie et la construction métallique sont autant de secteurs dans lesquels se sont investies des jeunes femmes très dévouées à la tâche et très convaincues de l'avenir que leur garantissent ces métiers. Par ailleurs, il est important de rappeler les efforts du gouvernement du Bénin pour l'intégration de l'approche genre au Projet Emploi des Jeunes, en insistant sur la mise en place d'un mécanisme transparent de sélection des bénéficiaires basé sur l'équité entre les deux sexes.



À l'occasion de cette visite, quels ont été les engagements de la BM sur un renforcement de son soutien au PEJ ?

M^{me} Grown a exprimé son entière satisfaction face à cette réalité du Projet Emploi des Jeunes qui œuvre à offrir les mêmes opportunités aux filles qu'aux garçons. Les bénéficiaires du Projet ont émis quelques doléances, dont notamment la réalisation des formations tech-

niques de reconversion ou de perfectionnement, l'urgence de la mise en place des subventions, la possibilité d'avoir des formations et subventions complémentaires pour le développement de leurs activités après cette première phase, la possibilité d'extension de l'intervention à un plus grand nombre de bénéficiaires, etc. En réponse à ces doléances, la mission de la Banque mondiale a

« La Banque mondiale a exprimé son entière satisfaction face à cette réalité du Projet Emploi des Jeunes qui œuvre à offrir les mêmes opportunités aux filles qu'aux garçons. »

confirmé que les dispositions étaient prises pour la mise en place des subventions dans les meilleurs délais. Mais les bénéficiaires doivent savoir qu'il s'agit d'un financement de l'État béninois, car le gouvernement a sollicité et obtenu sous forme de crédit ce fonds auprès de la Banque mondiale et ils ont l'obligation d'assurer la bonne gestion des subventions afin de réaliser les objectifs contenus dans leur fiche de financement. Par rapport aux appuis complémentaires, la Banque mondiale a rassuré les bénéficiaires sur la possibilité de les réaliser si cette première phase du projet se soldait par une réussite tant au niveau de la formation professionnelle et de la formation en entrepreneuriat qu'au niveau du soutien à l'installation. Le projet peut également être renouvelé sur la demande du gouvernement du Bénin.

Comment s'opère la sélection des bénéficiaires du Projet ?

La sélection des bénéficiaires s'est déroulée une seule fois. Nous avons l'objectif de former 17 000 jeunes, avec au moins 50 % de femmes, qui auront à créer une micro-entreprise après avoir reçu les subventions promises. Le processus de sélection de ces bénéficiaires a connu plusieurs étapes. Nous avons d'abord organisé une campagne médiatique de communication et de sensibilisation en direction de toute la population dans les 77 communes, les 546 arrondissements et les 5 300 villages et quartiers de ville que compte le Bénin afin d'informer les potentiels bénéficiaires d'une telle opportunité. Nous avons ensuite procédé à des opérations d'enregistrement dans les 546 arrondissements du Bénin, ce qui a

permis d'obtenir un effectif de 73 360 candidats sur toute l'étendue du territoire national. Il y a eu ensuite une pré-sélection des candidats sur la base des critères définis et largement publiés lors de la phase de sensibilisation. La pré-sélection des candidats enregistrés a permis d'obtenir un nombre de 43 050 candidats éligibles. Enfin, la sélection proprement dite est intervenue

au moyen d'une cérémonie publique de tirage aléatoire de l'ordre de choix des bénéficiaires par les 77 maires des communes du Bénin : choix croissant ou décroissant sur la base des numéros identifiants tirés à l'enregistrement de façon aléatoire par les can-

didats. Une première sélection de 8 500 bénéficiaires, dont 50 % de femmes, a ainsi été automatiquement générée de façon équitable et transparente. Après la formation et l'accompagnement de cette première vague de bénéficiaires, 8 500 autres bénéficiaires seront sélectionnés sur les mêmes bases : la sélection définitive retransmise en direct sur la chaîne de télévision nationale aura également lieu en présence d'un huissier de justice et des maires des 77 communes.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Bio

Élie Maxime Sogbossi, 49 ans, marié et père de 3 enfants, bilingue anglais/français, a une expérience de près de 20 ans de travail avec les bailleurs de fonds internationaux pour le secteur de l'insertion professionnelle des jeunes au Bénin.

De 1998 à 2002, il fait ses armes en tant que maître-formateur au sein du Programme d'appui à l'auto-organisation et l'autopromotion des artisans (P4A) financé par la Coopération suisse au Bénin. Ensuite, jusqu'en 2010, il assume les mêmes fonctions avec des interventions dans la sous-région sur le Programme GERME-OIT Afrique de l'Ouest (9 pays), cumulativement avec celles de coordonnateur du Réseau GERME-Bénin et de directeur général adjoint au Centre de suivi et d'assistance en management (CESAM). De 2010 à 2015, il devient coordonnateur national/expert TREE (Training for Rural Economic Empowerment) du Projet de renforcement des compétences pour l'emploi des jeunes et le développement rural en Afrique de l'Ouest (CEJEDRAO). En 2015-2016, il conserve les mêmes fonctions sur le Projet d'appui à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes (AFPIJE) financé par l'Agence française de développement et mis en œuvre avec Swisscontact Bénin. Enfin, depuis 2016, il est coordonnateur de l'unité de coordination du Projet Emploi des Jeunes (PEJ) Bénin cofinancé par le gouvernement du Bénin et la Banque mondiale. Du point de vue académique, il est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires de la faculté de sciences juridiques de l'université nationale du Bénin et d'un DESS en gestion de la micro-entreprise du obtenu au CIESA, au Canada. S'y ajoutent des formations telles que celle suivie en 2013 à l'Académie de développement des compétences du centre international de l'OIT à Turin (Italie). Enfin, il est l'auteur de plusieurs publications dont la toute dernière, *Réflexion sur les garanties de crédits octroyés par les institutions de micro-finance en République du Bénin*, est parue en 2006.

UN FINANCEMENT INNOVANT POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX

Selon les experts nationaux du secteur de l'habitat, depuis les années soixante au Bénin, les différents projets immobiliers initiés n'ont pas connu le succès escompté. L'inertie de l'État, la corruption et la cupidité des promoteurs immobiliers sont autant de raisons à l'origine des échecs enregistrés. Des pratiques dont veut se départir le gouvernement de Patrice Talon avec le projet des 20 000 logements sociaux.

Président de l'Ordre national des architectes et des urbanistes du Bénin (ONAU), Narcisse Justin Soglo a affirmé en novembre 2017, lors du Salon international BATIMAT réunissant à Paris, en France, les acteurs et les spécialistes des secteurs de l'habitat et de la construction, qu'en termes de logements, la situation de Cotonou, qui dépasse le million d'habitants, n'était pas plus reluisante que celle de certaines métropoles africaines. Pour ce diplômé de l'École supérieure de génie civil et d'architecture de Kiev (Ukraine), les différentes autorités qui se sont succédé au Bénin depuis l'indépendance n'ont pas accordé une grande importance à ce secteur.

Si le constat de cet architecte-expert agréé près des cours d'appel et tribunaux du Bénin semble sévère, il est tempéré par l'ambition du président Patrice Talon de promouvoir le secteur de l'habitat dans toutes les régions du pays et de répondre par la même occasion aux besoins en logements de ses compatriotes. En effet, dans le cadre du Programme d'actions du gouvernement béninois, les pouvoirs publics envisagent, d'ici à 2021, de construire 20 000 logements sociaux et économiques basés sur un modèle intégré novateur. En charge du Cadre de vie et du Développement durable, le ministre José Didier Tonato a exposé en juin 2017 auprès de l'Assemblée nationale les grandes lignes de ce projet du gouvernement de Patrice Talon. Après avoir tiré les leçons des insuffisances et des incohérences des programmes immobiliers précédents, le nouveau pouvoir béninois a élaboré ce vaste projet qui vise à satisfaire les besoins en logements des populations dans l'ensemble du pays et a garanti sa réussite en se basant sur des études de faisabilité pointues, une sélection de sites appropriés le plus près possible des centres urbains, et enfin une meilleure constructibilité.

Nécessitant un investissement global évalué à 347 milliards de FCFA, ce projet mobilise l'État et des partenaires privés que sont les banques, les établissements financiers, les assureurs et les promoteurs immobiliers.

Ceux-ci ont créé la Société immobilière d'aménagement urbain (SIMAU), une société d'économie mixte dotée d'un capital de 5 milliards de FCFA. Pour la mise en œuvre de ce projet important aux yeux de l'État – l'un des piliers de son programme « Bénin émergent » est l'amélioration des conditions de vie des populations béninoises –, la puissance publique mobilise des ressources longues et les rétrocède à la SIMAU qui, à son tour, lève également des ressources sur le marché financier.

Afin de concrétiser cette volonté politique, c'est une entreprise turque dénommée Polimeks qui a été choisie pour la construction des logements sociaux. La SIMAU mettra en vente les logements à travers un mécanisme de crédit accordé aux bénéficiaires sur 17 ans à taux bonifié. Il sera adossé à une garantie de remboursement émise par une banque ou une compagnie d'assurance pour le compte de l'acquéreur contre une rémunération de 0,5 % par an, la banque ou la compagnie d'assurance émettrice de la garantie se substituant à l'acquéreur en cas de défaillance de ce dernier.

Les taux d'intérêt générés seront bonifiés par l'État, de sorte que le taux effectif à la charge de l'acquéreur sera d'environ 1 %, le solde des intérêts étant financé annuellement par le budget de l'État à titre de subvention. En définitive, le processus de bonification par l'État ramène le coût du crédit à environ 1 %, contre un taux effectif global de 9 % actuellement, ce qui constitue une aide publique remarquable revenant à rendre les logements accessibles quasiment au coût de revient. Un modèle qui, sur le plan de l'accessibilité financière, structure le marché de l'immobilier autour de nouveaux instruments basés sur une longue durée de crédit et un taux d'intérêt réduit, les intérêts bonifiés par l'État représentant tout de même, pour toute la durée de ce remboursement, la bagatelle de 169 milliards de FCFA...

Janis Yorobo

PLUS DE CHANCES DE GAIN AVEC LES NOUVEAUX PRODUITS

La direction de la Loterie nationale du Bénin (LNB), qui existe depuis 1967, s'emploie à donner plus de chances de gain à sa clientèle en mettant régulièrement sur le marché de nouveaux produits tels que « le doublet », adopté par les parieurs dès son lancement en 2016.

« Le bilan de la nouvelle direction en deux ans est satisfaisant. Le chiffre d'affaires a connu un bond de 15,09% en 2016 et de 28,56% en 2017. Nous avons grand espoir que cette progression continue », relève Gaston Zossou, directeur général de la Loterie nationale du Bénin (LNB). Cette société fait rêver tous les Béninois qui se souviennent qu'en 2016, six parieurs ont gagné, parmi les joueurs du Pari mutuel urbain (PMU), près de 85 millions de FCFA de gains cumulés distribués dans la salle bleue du Palais des congrès de Cotonou en présence des parents et amis. « La vie est un jeu auquel il faut participer de bon gré. Quand on joue, on est dans le prolongement de la vie. Il faut donc jouer, mais raisonnablement. L'argent que vous venez de gagner ne servira pas à acheter des médicaments, ni à payer les factures d'hôpitaux. Il vous permettra de vous relancer dans la vie », leur a déclaré Gaston Zossou. Avec cette remise des gains, la LNB confirme son slogan : « Les lots aux gagnants, les bénéfiques à la Nation ».

Créée en 1967, la LNB continue de faire des heureux avec ses différents produits. Du grattage des tickets au pari, la loterie béninoise est la seule structure qui octroie des millions à partir d'une somme modique. Le seul critère pour intégrer la grande famille des millionnaires béninois reste le grattage et la mise sur les chevaux en course. En outre, la direction de la LNB s'emploie à donner plus de chances de gain à sa clientèle en mettant régulièrement sur le marché de nouveaux

« Le chiffre d'affaires a connu un bond de 15,09 % en 2016 et de 28,56 % en 2017. »

produits. C'est le cas avec « le doublet » lancé en 2016. Un ticket à deux jeux pour deux gammes différentes de lot. Un produit très vite adopté par les parieurs. À en croire Patrick Avossegamou, directeur des produits de la LNB, cette nouvelle édition de produit est pensée pour rester en phase avec le démarrage de l'année scolaire et académique. « Les parents ont fait beau-

LNB et MDJS : convention de partenariat fructueux

La Marocaine des jeux et des sports (MDJS) et la Loterie nationale du Bénin (LNB) ont signé vendredi 23 février 2018 à Casablanca une convention de partenariat et de coopération en vue de favoriser les échanges, notamment en matière de certification qualité, de sécurité des systèmes de jeux et de standards de jeu responsable.

Pour sa part, Gaston Zossou, dirigeant de la LNB, a affirmé à cette occasion : « L'Afrique cherche de plus en plus à s'appuyer sur elle-même et pour ce faire, elle a tendance à compter sur ses points d'ancrage les plus forts, et c'est dans cet esprit que nous venons profiter de l'expérience du Maroc. La Loterie nationale du Bénin a trois vocations, à savoir soutenir le sport, la culture et les personnes en difficulté, de même qu'elle finance la plus grande école de mathématiques au Bénin. »

Quant à Younes El Mechrafi, directeur général de la MDJS, il a expliqué : « Ce secteur d'activité présente l'avantage de ne pas mettre en concurrence les entreprises nationales de chaque pays, ce qui favorise le partage et les retours d'expérience. Notre rôle est de protéger la société contre le jeu clandestin, de faire la promotion du jeu responsable et de reverser nos gains à de nobles causes. »

L.B.-D.

coup de dépenses pour la rentrée. C'est donc pour les aider à amortir les dépenses que la Loterie nationale du Bénin a réfléchi à ce produit. »

La LNB se veut aussi sociale, à travers des actions qui lui confèrent un positionnement de société citoyenne. Très régulièrement, elle vient en appui aux populations ou à certaines structures de l'État comme le Fonds national pour le développement des activités de jeunesse, des sports et loisirs (FNDJSL), qui reçoit depuis 1992 un don de 15 millions de FCFA. Grâce à cet accompagnement financier de la LNB, les responsables du FNDJSL assurent que l'activité annuelle phare de leur organisme, « La Nuit des Oscars des sportifs », peut se réaliser. Cet appui de la LNB a aussi servi à la réhabilitation des centres de jeunes et de loisirs du FNSJSL dans les localités de Bantè et de Ouinhi.

Louise Bibalou-Durand



« L'OBJECTIF EN 2018 : AVOIR UNE CINQUANTAINES DE CENTRES DE JEUX SUR LE TERRITOIRE »

Gaston Zossou, directeur général de la Loterie nationale du Bénin (LNB), renforce sa politique de proximité pour augmenter l'attractivité de la LNB auprès des populations. Cette politique s'accompagnera du développement des actions citoyennes au niveau social, culturel, éducatif et sanitaire.

Quel est le bilan de la nouvelle direction en deux ans d'exercice ?

Gaston Zossou : Le bilan de la nouvelle direction en deux ans est un bilan satisfaisant. Le chiffre d'affaires a connu un bond de 15,09 % en 2016 et de 28,56 %

en 2017. Nous avons grand espoir que cette progression continue.

Pour l'année 2018 déjà entamée, quelles sont les ambitions de la direction générale que vous incarnez ?

Au cours de l'année 2018, la direction générale ambitionne de déployer suffisamment de terminaux pour faciliter la prise des enjeux dans les hameaux et dans les zones les plus reculées. De plus, elle souhaite procéder à l'ouverture de plusieurs centres de jeux pour se rapprocher de sa clientèle et lui offrir un cadre ludique convivial. La Loterie nationale du Bénin dispose déjà d'une trentaine de centres de jeux et de plusieurs tentes. Mais le but visé en 2018 est d'avoir au moins une cinquantaine de centres de jeux répartis sur l'ensemble du territoire national et plusieurs tentes.

Ces deux dernières années, comment se sont comportés « le doublet » et le « super Zem », deux nouveaux produits présentés aux parieurs ?
Au cours de ces deux dernières

Bio

Enseignant de formation, Gaston Zossou est une personnalité politique béninoise qui, de 1997 à 2005, a servi dans le gouvernement du président Mathieu Kérékou comme ministre de la Culture et de la Communication, porte-parole du gouvernement, puis comme conseiller technique du président de la République chargé des relations avec la Société civile. Celui qui dirige aujourd'hui la Loterie nationale du Bénin est également une figure majeure de la littérature béninoise, auteur notamment de *Au nom de l'Afrique*, 2000, *La guerre des choses dans l'ombre*, 2003, *Ces gens-là sont des bêtes sauvages*, 2008, *Crabe de métal pur*, 2009, *Un os dans la gorge des dieux*, 2012, *Le Devoir de parler*, 2014, *Les Enfants de sable*, 2015, et *La Femme au portefeuille*, 2017. Au cours de sa longue carrière, outre ses fonctions prestigieuses de ministre, il a exercé de 1981 à 1990 comme professeur dans différents établissements à Cotonou : CEG Gbégaméy, Collège de l'Union, CEG Dantopka, etc. Il a ensuite été Training Manager au Sheraton Hôtel en 1990-1991, directeur général d'Agrix-Maxi, entreprise agricole de production et d'exportation de fruits exotiques, de 1992 à 1997, et enfin co-directeur général de l'entreprise de distribution de produits de brasserie et de boissons gazeuses Finition de 2005 à 2011. Au registre académique, Gaston Zossou est diplômé d'un CAPES de l'École normale de Porto-Novo en littérature anglaise depuis 1980 et d'une licence en droit de l'université de Calavi, au Bénin, depuis 1989.



Liste des œuvres sociocommunitaires de la Loterie nationale du Bénin

1. Construction d'un centre de divertissement et de loisirs dans la commune de N'Dali.
2. Construction d'un stade dans la commune de Covè.
3. Construction d'un module de 4 salles de classe dans la commune de Bantè.
4. Construction d'un module de 4 salles de classe dans la commune de Glazoué.
5. Construction d'un module de 4 salles de classe dans la commune de Dassa-Zoumé.
6. Acquisition d'un véhicule au profit du Service des hôtels et jeux.
7. Construction d'un Centre des arts et métiers dans la commune d'Adjara à Médédjounou.
8. Construction d'une unité de transformation de manioc à Lokossa.
9. Fonds pour la promotion de l'excellence en mathématiques et sciences physiques.
10. Aide au Laboratoire universitaire de Santé au travail et Environnement.
11. Fonds d'aide pour le développement du sport.
12. Contribution à la mise en place des Business Promotion Centers.
13. Contribution à la reconstruction du marché de Dantokpa.
14. Contribution à la participation au festival international de danse en Corée du Sud
15. Etc.

Source : LNB

années, trois de nos tickets suspense se sont bien comportés : le numéro gagnant, le doublet et le super Zem. Pour chacun de ces tickets, la quantité commandée est de un million de tickets par édition. Les tickets ont été épuisés en trois mois. La particularité, c'est le prix et le taux de redistribution des lots intermédiaires.

En sa qualité de société citoyenne, comment la Loterie nationale du Bénin s'illustre-t-elle dans les actions sociales, culturelles ou dans le soutien médical aux populations ? La Loterie nationale du Bénin, en tant qu'entreprise citoyenne, s'illustre dans la réalisation d'œuvres sociocommunitaires sur le plan de la santé, au niveau scolaire et dans les activités sportives. En matière de santé, elle a procédé à l'équipement de l'unité de dialyse du Centre national universitaire Hubert Koutoukou Maga. En termes de soutien éducatif, elle érige des modules de classes et, sur le plan des activités sportives, la LNB octroie toujours un fonds d'un montant de vingt-cinq millions de FCFA chaque année pour soutenir les activités sportives. L'unité de transformation du manioc à Tori-Avamè est un don de la LNB aux populations, tout comme la contribution au forage de Guémé, dans

la commune de Zogbodomé. Mais nos actions sont diverses et variées et touchent bon nombre de secteurs (*lire l'encadré ci-contre*).

*Propos recueillis par
Louise Bibalou-Durand*



La Loterie nationale du Bénin dispose d'une trentaine de centres de jeux et de plusieurs tentes mais ambitionne d'en avoir au moins une cinquantaine en 2018.



Des parieurs dans l'un des centres de jeux de la Loterie nationale du Bénin.

VERS UN ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES PLUS INCITATIF

En accompagnement à la création de l'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEX), plusieurs réformes ont été engagées sous la houlette du chef de l'État béninois Patrice Talon pour améliorer la pratique des affaires dans le pays.

Dans le cadre de la simplification de la pratique des affaires, le gouvernement béninois a mis sur pied une Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEX) issue de la fusion de l'Agence béninoise pour la promotion des échanges commerciaux (ABEPEC), du Guichet unique de formalité des entreprises (GUFÉ) et du Centre de promotion des investissements (CPI). Cet outil majeur se veut une interface crédible pour la création d'entreprise ainsi que pour la promotion des investissements et des exportations, et sa plate-forme électronique vise l'amélioration du climat des affaires. Dans le vaste éventail de services offerts, on peut citer la conception d'un système proactif d'informations commerciales à destination des opérateurs économiques ainsi que la veille stratégique proactive et d'intelligence des marchés (IM). Par ailleurs, l'APIEX apporte une assistance aux exportateurs dans l'accès aux marchés étrangers et dans l'identification

L'une des réformes majeures à mettre à l'actif de l'APIEX est la création du guichet électronique de création d'entreprise.

de débouchés extérieurs porteurs pour leurs produits, promeut les filières nationales d'exportation porteuses et organise des missions de prospection économique et commerciale à l'étranger ainsi que des manifestations de type foires, salons et expositions. Enfin et surtout, elle recherche des opportunités d'affaires au profit des opérateurs économiques.

Selon les autorités, « *la mise en place de cette structure vise à créer plus de synergie dans les formalités administratives pour l'amélioration du climat des affaires et la compétitivité des entreprises. Elle constitue le pas vers une intégration des structures d'appui au commerce et à l'investissement pour davantage d'efficacité et de résultats dans la réponse au développement des exportations et des investissements. De ce fait, l'APIEX peut booster ces deux secteurs afin de contribuer véritablement et efficacement au rééquilibrage de la balance commerciale, à l'accroissement de l'économie nationale et à un*

meilleur positionnement des entreprises béninoises sur les marchés internationaux. » Au quotidien, l'APIEX diffuse auprès des opérateurs économiques une gamme de services d'information, d'accompagnement et d'analyse des marchés ainsi que des services de formalisation des entreprises, des services à l'investissement et des services à l'exportation. L'un de ses principaux atouts est son système de création et de formalisation des entreprises en une seule étape et en un seul lieu, avec une réduction des coûts à 10 000 FCFA pour les entreprises individuelles et à 17 000 FCFA pour une société, le tout en une heure chrono.

L'une des réformes majeures à mettre à l'actif de l'APIEX est la création du guichet électronique de création d'entreprise. Cet instrument créé avec l'appui technique de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) dématérialise les procédures : désormais, les entrepreneurs peuvent créer leur société via la plate-forme Monentreprise.bj. Selon Is Dine Bouraïma, directeur général de l'APIEX, cette réforme s'insère dans l'ambition du gouvernement de faire des TIC un puissant catalyseur de l'innovation et de la modernisation de l'administration publique béninoise. Cet outil de formalisation des entreprises en ligne aidera selon lui à renforcer la position concurrentielle du Bénin en matière d'amélioration du climat des affaires pour attirer des capitaux étrangers.

Toujours avec l'assistance technique de la CNUCED et l'appui financier du Royaume des Pays-Bas, l'APIEX a lancé une plate-forme d'informations au service des investisseurs – béninois et étrangers – dénommée « Iguide ». Cette documentation leur fournira, outre des témoignages d'investisseurs au Bénin, des informations sur le coût de diverses opérations, sur les salaires, les loyers, les impôts et les lois ainsi que sur les procédures et les contacts utiles. Cette plate-forme apporte un soutien aux investisseurs désirant développer leurs activités sur le territoire béninois, présente le cadre incitatif à l'investissement au Bénin et fournit la documentation et les informations nécessaires pour investir dans des secteurs ciblés et en exploiter les réseaux.

Christian Kouamen



**LE BEST WESTERN PLUS NOBILA AIRPORT A ÉTÉ CONÇU POUR OFFRIR
UNE ATMOSPHÈRE REPOSANTE DANS UN CADRE UNIQUE**

1^{er} établissement Best Western du pays et de l'Afrique subsaharienne

À 3,5 km de l'aéroport

**À proximité des principales institutions administratives,
du plus grand centre commercial de la ville
ainsi que des plages et restaurants tournés vers l'océan**

80 chambres et suites spacieuses et luxueuses

Restaurant, bar et roof-top

Cave à cigares

Centre d'affaires

Avenue Jean Paul II, côté aéroport – 01 BP 4258 – COTONOU – BÉNIN

Réservations : (+229) 979 640 00

www.bwplusnobilaairport.com

TOP FOOD, UNE RÉVOLUTION DANS LA RESTAURATION EXPRESS



Après avoir créé il y a 25 ans le concept de transport rapide Top Chrono dans la zone UEMOA, le PDG Régis Facia récidive à Cotonou avec Top Food.

Un plateau-repas à 3 500 FCFA livré en moins de 30 minutes dans les entreprises entre midi et 14 heures.

En tant que fondateur et dirigeant de Top Chrono, est-ce pour vous diversifier que vous vous êtes attaqué au secteur de la restauration d'entreprise et de l'événementiel avec la création de Top Food ?

Régis Facia : C'est vrai que Top Chrono a été créé en 1995, il y a 25 ans, sur le cœur de métier de la logistique, c'est-à-dire le transport express. En nous

développant, nous avons déployé nos activités dans les huit pays de la sous-région, au point de créer un hub à Paris pour le volet international. Et nous avons fait en sorte d'intégrer dans notre activité un certain nombre de règles et de normes. Nous avons ainsi pu réussir à conquérir les marchés dans lesquels nous sommes désormais implantés et nous positionner comme des véritables leaders. C'est fort de cet état de fait que nous avons estimé qu'il fallait nous diversifier avec des produits innovants qui touchent, bien entendu, les nouvelles technologies. Top Food reste en droite ligne de cette dynamique, étant entendu que la chose la plus importante chez Top Food est la notion de livraison.

Comment définiriez-vous ce concept ?

Dans un premier temps, nous nous sommes demandé s'il ne fallait pas essentiellement nous concentrer sur la livraison des menus de restaurant. Mais nous nous sommes rendu compte que les règles en matière de rigueur, de traçabilité alimentaire et même de ponctualité n'étaient pas respectées. Partant de ce constat, nous nous sommes dit qu'il fallait réfléchir à un concept innovant qui fasse véritablement rêver la clientèle potentielle. C'est ainsi que nous avons conçu un pack Top Food composé d'une entrée, d'un dessert, d'un plat de résistance et d'un arsenal de produits tels que les couverts et les serviettes, le tout au coût modique de 3 500 FCFA. En mettant en place ce produit, notre objectif était de faire en sorte que chaque client ait le sentiment

de fêter un événement. Malheureusement, nous avons dû importer la totalité des produits utilisés pour Top Food, car le niveau de qualité que nous recherchions n'était pas accessible sur place, au Bénin.

Quelle est votre cible privilégiée ?

Nos clients sont à 90 % en entreprise, raison pour laquelle nous livrons dans le créneau des pauses, c'est-à-dire entre midi et quatorze heures. Et nous avons mis en place une stratégie et une démarche qualité pour le service Top Food qui livre les clients sur leur site à partir des commandes effectuées sur les réseaux sociaux : Whatsapp, Facebook, etc. Ici, nous sommes en pleine économie numérique et cela démontre tout l'intérêt des NTIC. Lorsqu'il y a eu ce développement croissant des NTIC dans nos pays, certains se sont à juste titre demandé si les entreprises de transport express n'allaient pas chuter en raison d'Internet. Mais il se trouve que de plus en plus, les pays africains commencent à faire des gros investissements dans Internet, ce qui renforce nos perspectives de développement.

Quand Top Food a-t-il été créé et quels sont vos effectifs ?

Top Food est une entreprise qui a commencé il y a quatre mois. Le premier pack Top Food a été lancé à tous nos clients le 14 février, fête de la Saint-Valentin. Nous avons distribué environ 600 packs à cette occasion. Le lendemain, nous avons commencé à proposer nos menus pendant deux semaines. À l'issue de cette période, nous avons mené une enquête pour connaître les besoins de la clientèle : type de menus, niveau tarifaire, créneau horaire, etc. Cette étude nous a permis de réorienter et d'affiner notre approche commerciale ainsi que d'asseoir véritablement la base qui a déterminé le mode de fonctionnement de Top Food. Aujourd'hui, nous sommes une équipe composée d'une quinzaine de personnes. Si, en quatre mois, nous avons pu créer 15 emplois marchands, c'est la preuve que nous sommes sur un créneau porteur.

Propos recueillis par Paul de Manfred

LE BÉNIN S'AMÉLIORE ENCORE

En menant plusieurs réformes au pas de charge pour simplifier la pratique des affaires, le pays de Patrice Talon attire un volume croissant d'investissements directs étrangers et domestiques.

Déjà réputé pays réformateur depuis quelques années, le Bénin a encore gagné quatre places dans le classement Doing Business 2018 de la Banque mondiale. Ce ranking des pays par ordre d'attractivité en matière de facilité à y conduire des affaires vient ainsi récompenser plusieurs années de réformes continues dans le sens de l'assainissement de l'environnement économique et de la simplification des formalités. « *Le rapport Doing Business de la Banque mondiale vient de tomber ce jour. Le Bénin a enregistré une nette amélioration de son classement, passant de la 155^e à la 151^e place des pays du monde ayant amélioré la pratique des affaires. Selon le rapport, ce bond qualitatif du Bénin découle des avancées obtenues sur certains indicateurs tels que la création d'entreprise, l'obtention du permis de construire ou encore le transfert de titre de propriété. Ce score est sans nul doute une bonne nouvelle pour le gouvernement, qui reçoit ainsi un encouragement pour ses efforts en matière d'amélioration du climat des affaires* », souligne le gouvernement. En effet, sur les 10 indicateurs de performance ayant fait l'objet d'une évaluation de la Banque mondiale pour le compte de l'année éco-

formalisation des entreprises (GUFÉ). Le pays a aussi réduit la durée d'octroi du permis de construire en créant un guichet unique à la mairie de Cotonou et en limitant le nombre de paraphes. Enfin, le Bénin a facilité le commerce transfrontalier en développant davantage le système électronique de son guichet unique, avec pour conséquence la réduction du temps nécessaire aussi bien pour les opérations d'importation que d'exportation », analyse le gouvernement. De fait, en rendant opérationnel le guichet unique portuaire par la Société de gestion du guichet unique du Bénin (SEGUB), le gouvernement a implémenté un système de paiement électronique unique appelé « bordereau de frais unique » (BFU) qui fusionne tous les paiements dus à toutes les agences pour le dédouanement des marchandises au port. L'entrée en vigueur de ce bordereau a contribué à réduire à environ 7 minutes un temps de traitement des paiements qui était de plus de 5 jours... L'administration douanière a aussi éliminé la liste de colisage du lot de documents requis pour l'importation et l'exportation de marchandises. Par ailleurs, le ministère de la Justice a créé au sein du tribunal de Cotonou une section commerciale dotée de trois chambres spécialisées pourvues de magistrats et de greffiers traitant exclusivement les affaires commerciales.

Pour le gouvernement, cette démarche était indispensable à une relance durable de l'activité économique propice à l'éclosion du secteur privé, d'où l'accélération et l'approfondissement des réformes. D'ailleurs,

la bonne réputation du Bénin a occasionné, selon le rapport de la CNUCED, une hausse de 600 % des investissements directs étrangers en 10 ans. « *La consolidation de ces résultats requiert la poursuite des réformes engagées, notamment celles s'inscrivant dans le cadre du Doing Business : l'efficacité de l'administration, la dématérialisation des procédures douanières, fiscales, judiciaires et administratives, l'accès aux facteurs de production, la sécurisation du cadre juridique de la construction et de l'habitat, l'élimination de tout obstacle à la libre circulation des personnes, et enfin la facilitation du financement des jeunes entrepreneurs sans garantie* », estiment les autorités.

Christian Kouamen

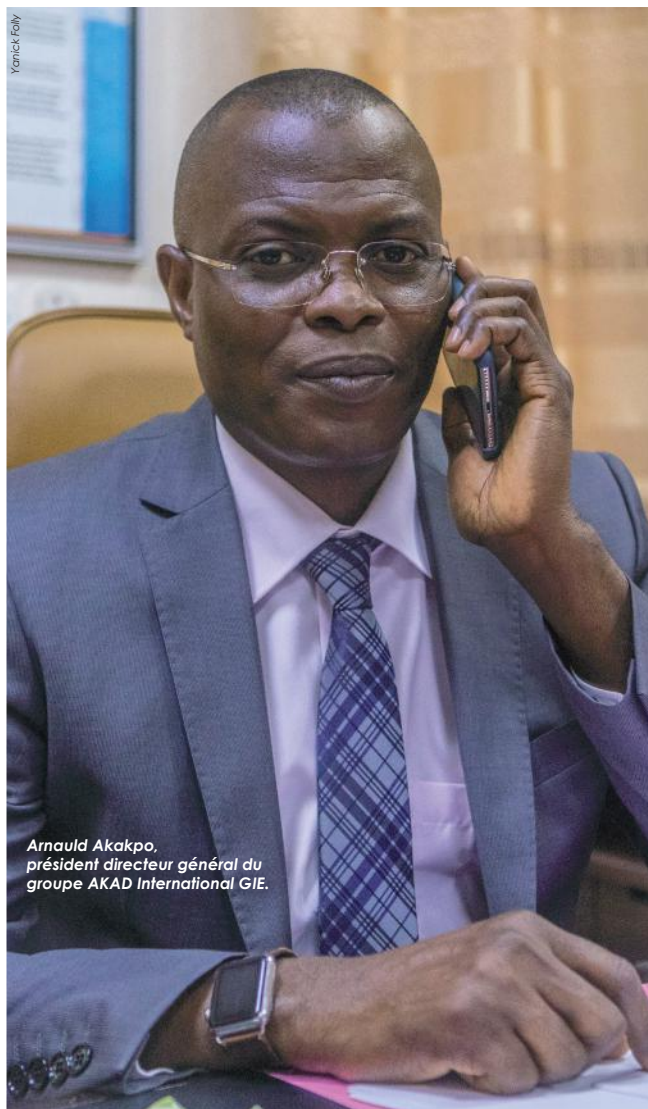
Le Bénin est passé de la 155^e à la 151^e place des pays du monde ayant amélioré la pratique des affaires.

nomique 2017, le Bénin a obtenu 5 moyennes sur 10 et a maintenu la constance sur les 5 indicateurs. Sur l'indicateur « transfert de propriété » par exemple, le Bénin a obtenu la note de 54,14, contre 39,96, soit une amélioration de 14,18 %, la plus forte progression obtenue dans ce classement.

Déjà en 2016, le pays était classé pour la deuxième fois consécutive parmi les 10 meilleurs réformateurs dans le monde, avec notamment trois réformes particulièrement remarquées sur les indicateurs de création d'entreprise, d'octroi de permis de construire et de commerce transfrontalier. « *En effet, le pays a facilité la création d'entreprise en réduisant les coûts de formalisation au niveau du Guichet unique de*

« D'ICI À 2025, NOUS ALLONS MODERNISER L'ENSEMBLE DE NOS STATIONS »

La filiale JNP-Bénin SA, dont le cœur de métier est la distribution de produits pétroliers, a fêté en 2017 ses dix ans d'activité. Son PDG Arnauld Akakpo rappelle les investissements de l'entreprise et sa contribution au Programme du développement du Bénin.



Arnauld Akakpo,
président directeur général du
groupe AKAD International GIE.

Depuis 2007 que la filiale JEHOVAH NISSI PETROLEUM-Bénin SA (JNP-Bénin SA) existe, comment voyez-vous son évolution et quel est son positionnement dans le groupe AKAD aujourd'hui ?

Arnauld Akakpo: La filiale JNP-Bénin SA (JEHOVAH NISSI PETROLEUM SA) a en effet été créée en 2007 et a choisi pour siège la ville de Parakou, au nord du pays. JNP commercialise aussi bien du carburant d'aviation que du Mogaz, du gasoil, du pétrole, du butane, du fioul, du bitume et les lubrifiants de la marque ENOC (Emirates National Oil Company), qu'elle représente également dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Elle s'est imposée très vite comme un acteur national et régional majeur de l'importation, la réexportation, le stockage et la distribution de produits pétroliers et dérivés. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: depuis sa création, le capital de la société JNP SA est passé de 25 millions à 1 milliard de FCFA. JNP a multiplié par 50 sa capacité de distribution de produits pétroliers, avec une centaine de stations-service et plus de 500 boutiques et kiosques répartis sur tout le territoire béninois. La filiale JNP-Bénin SA est devenue une véritable locomotive de notre groupe. En dix ans, grâce à son savoir-faire, cette filiale a donné naissance au Bénin à d'autres sociétés venues renforcer son activité et qui forment aujourd'hui un groupement d'intérêt économique (le groupe AKAD International GIE). En plus de renforcer en continu ses capacités d'import-export et de distribution, le groupe AKAD a entrepris de diversifier son offre en se tournant vers un secteur en pleine expansion à l'échelle africaine, le tourisme, et a créé la SBTF Tours (Société béninoise de transport et fret Tours), spécialisée dans la vente de billets d'avion et de circuits touristiques au Bénin, et qui se charge des différentes formalités de voyage. La vision à long terme des dirigeants du groupe AKAD est marquée par la vocation régionale, puis continentale, du groupe. C'est ainsi que ces cinq

Bio

Arnauld Akakpo, 46 ans, marié et père de 6 enfants, fait partie des plus emblématiques grands patrons béninois grâce à sa réussite conquisse à la force du poignet et à son sens aigu des affaires. Doté d'un simple certificat d'études primaires obtenu en 1984, il a ensuite suivi une formation poussée en chaudronnerie jusqu'en 1990, puis sa volonté a amené ce chef d'entreprise, pour les besoins de ses activités commerciales, à devenir bilingue anglais-français.

Sa holding AKAD & ITHIEL, basée au Maroc, est une entité support dévolue à la gestion opérationnelle des différentes filiales béninoises, ivoiriennes et togolaises qu'elle appuie dans leurs activités : l'import-export d'hydrocarbures pour JNP, le transport et le transit pour STBF SARL. L'agence de voyage STBF Tours, filiale dédiée à la vente de billets d'avion, est quant à elle implantée uniquement au Bénin. Enfin, outre ses filiales au Bénin, à Lomé et à Abidjan, le groupe AKAD International est également présent en Suisse et aux Émirats arabes unis.

dernières années, le groupe AKAD International s'est implanté dans d'autres pays de la sous-région avec la création d'une filiale à Lomé, JNP-Togo SA, et à Abidjan, JNP-CI SA.

Comment s'illustre JNP-Bénin SA à la fois comme acteur économique de premier plan et comme investisseur dans le pays, y compris en ce qui concerne sa contribution à la politique de création d'emploi au Bénin ?

Le rêve du leader de JNP-Bénin SA est de se compter parmi les plus importants pourvoyeurs d'impôts de son pays, sachant que ce dernier a un budget essentiellement fiscal. Par conséquent, il n'a cessé de réinvestir depuis des années presque tous ses revenus dans ses affaires au plan national. L'emploi des jeunes est au cœur des actions des dirigeants de la société JNP-SA, et ce depuis une décennie. C'est ainsi que JNP compte offrir au moins 5 000 emplois à ses jeunes compatriotes à l'horizon 2030 et doter le pays de suffisamment de stations-service pour rapprocher le carburant des acteurs économiques et des particuliers afin de permettre à l'État de lutter efficacement contre la vente informelle de carburant, mesure essentielle pour renflouer les caisses de l'État...

Et comme société citoyenne au niveau social, culturel et sportif, quelles sont les actions de JNP au Bénin ?

JNP-Bénin SA a toujours un œil sur le développement social de notre pays. Au cœur de la ville de Parakou où se trouve son siège, plusieurs forages ont été créés pour apporter de l'eau potable aux populations et appuyer les actions de la municipalité dans ce domaine crucial. JNP-Bénin SA accompagne également les jeunes des villes et campagnes et sponsorise des petits tournois de détection et de saines émulations pendant les vacances ainsi que la fête du Cheval à Parakou. Symbole de ce fort engagement social, le groupe AKAD a mis sur pied en 2011 la Fondation Arnauld Akakpo (laïque,

apolitique et à but non lucratif). Cette fondation permet au groupe AKAD de financer des projets éducatifs, environnementaux et médicaux ainsi que des activités sportives, artistiques et culturelles destinées aux enfants les plus démunis.

Combien de stations-service possédez-vous dans le pays et quelle est la projection de vos investissements sur la période 2018-2025 ?

JNP-Bénin SA dispose aujourd'hui d'une centaine de stations-service et de plus

de 500 boutiques et kiosques répartis sur tout le territoire béninois. D'ici à 2025, nous envisageons de moderniser l'ensemble de nos stations, à l'instar des nouvelles stations inaugurées fin 2017, ainsi que d'ouvrir une vingtaine de stations-service modernes et de créer 150 points de vente de lubrifiants et de gaz afin de faciliter l'approvisionnement des ménages en gaz domestique.

Vous avez célébré les 10 ans d'existence de votre groupe au Bénin par l'inauguration d'un centre emplisseur de gaz à Parakou en novembre 2017. Quelle est l'importance de cet événement à vos yeux ?

L'inauguration du centre emplisseur de Badékparou, dans la commune de Tchaourou, à environ 10 km de Parakou, lors du 10^e anniversaire de JNP en 2017, est la consécration de l'un des objectifs essentiels de l'entreprise : tenir à disposition des populations, et surtout

« Depuis sa création en 2007, le capital de la société est passé de 25 millions à 1 milliard de FCFA. »

du septentrion, le gaz domestique à plein temps pour contribuer au freinage de la désertification prononcée dans cette région. En un mot, sauver le bois et la forêt tout en créant pour l'entreprise un gain en temps et en charges dans le transport des bouteilles. Par ailleurs, nous avons déjà amorcé le développement dans le reste de la sous-région par notre présence à Lomé et par la création d'une filiale à Abidjan. À partir de 2018, cette présence se précisera à travers une forte visibilité de nos produits dans les stations avec le logo JNP. Déjà visible à l'entrée de la ville de Lomé, elle s'étendra peu à peu aux autres pays de la sous-région. Nous avons aussi en projet pour très prochainement l'ouverture d'un complexe hôtelier en plein cœur d'Abidjan, une résidence hôtelière qui ouvrira ses portes au deuxième semestre de l'année 2018.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Le service après-vente demeure une priorité pour Bénin Équipements, où les techniciens sont attachés aux mises à niveau permanentes pour garantir l'investissement des clients.

2018 s'ANNONCE SOUS DE BONNS AUSPICES

Le carnet de commandes 2018 de Bénin Équipements est prometteur, notamment pour le BTP, au point de redonner le sourire à ses dirigeants : ils saluent un vent de reprise qui devrait en toute logique toucher l'économie du pays.

Bien que leader dans la vente et l'après-vente de matériel de travaux publics (TP) et industriel, Bénin Équipements n'a pas échappé à la morosité économique qui a frappé le pays en 2017. Son directeur général Daniel Pahidewinde, analysant le contexte national, explique les raisons qui, selon lui, justifient ce ralentissement économique : « On sortait d'une élection présidentielle, et l'année 2017 était en outre une année d'observation pour le gouvernement actuel, dans la mesure où son Programme d'actions du gouvernement (PAG) était lancé alors même que le climat économique du Bénin était au creux de la vague. Les chefs d'entreprise sont unanimes pour dire que 2017 ne fut pas une année de référence. »

Une position de leader maintenue, voire renforcée

La direction de Bénin Équipements tient toutefois à relever que même si, en 2017, l'activité économique était en suspens, la société est toujours restée leader de son secteur d'activité. « Dans notre corps de métier, nous avons été le premier à nous installer dans ce pays. Les autres, la concurrence, sont venus progressivement. Aujourd'hui, ils n'ont ni les infrastructures, ni les res-

sources, ni l'expertise nécessaire pour nous égaler. Et même, pour eux, nous restons la référence, y compris pour leurs propres clients », précise Daniel Pahidewinde. Cependant, le fait que cette concurrence soit encore en phase d'installation n'incite nullement les responsables de Bénin Équipements à se reposer sur leurs lauriers. L'ensemble du personnel s'emploie au contraire à renforcer et à solidifier la position de leader de l'entreprise. « Nous continuons d'être à la veille technologique et à la veille opérationnelle, puisque nous nous efforçons d'avoir les formations standard du métier à travers le réseau J.A. Delmas, auquel nous sommes affiliés », souligne Pacôme Tedji, en charge du service commercial. Faire partie du réseau J.A. Delmas permet en effet à Bénin Équipements de bénéficier de toutes les nouvelles formations et de maîtriser tous les nouveaux produits, ce qui lui donne la capacité aussi bien de commercialiser au Bénin tous les produits Caterpillar, sans exception, que d'assurer le SAV desdits produits.

Reprise de l'activité BTP depuis fin 2017

Et de fait Bénin Équipements, leader Caterpillar du pays, a clairement vu des signes de reprise de son activité BTP

à partir du dernier trimestre 2017. Les projets, explique-t-on à la direction de la société, ont commencé à voir le jour essentiellement dans ce secteur, celui où l'entreprise intervient le plus. « En effet, une bonne partie du PAG est dédiée aux infrastructures. Sachant que Bénin Équipements opère principalement dans le matériel du BTP et le secteur de l'énergie avec les groupes électrogènes que nous vendons, l'année 2018 s'annonce sous de bons auspices pour notre société », indique le directeur général Daniel Pahidewinde.

Service location : environ 20 % du CA

Quelles ont été en 2017 les performances de The Rental Store, le centre de location aux critères Caterpillar ? Les bonnes relations avec, notamment, l'un de ses clients ont permis à Bénin Équipements de tirer son épingle du jeu pour son service location. Toutefois, reconnaissent les dirigeants de l'entreprise, The Rental Store n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, et l'entreprise s'emploie à développer une activité de location qui, du reste, est l'un de ses cœurs de métier, où d'ailleurs elle excelle par rapport à la concurrence. Mis en place en 2014, ce service de location s'est installé progressivement, les débuts n'ayant pas donné lieu à d'importantes locations de matériel. « Nous avons commencé l'activité de location avec un pack de 4 machines, qui a plus que doublé et compte aujourd'hui une dizaine d'engins. Par rapport à notre volume d'activité, le service location représente environ 20 % sur l'ensemble du chiffre d'affaires », détaille le chef d'entreprise.

Un volet formation centré sur le SAV

Bénin Équipements, en tant que membre du réseau J.A. Delmas et concessionnaire Caterpillar au Bénin, bénéficie chaque année, nous le disions, des formations et séminaires réalisés par ce réseau pour les fonctions support en vue d'actualiser les connaissances de ses commerciaux sur les nouveautés et les remontées de gamme de produits. « Le fait que notre SAV demeure une priorité nous démarque de la concurrence. Dans la sous-région, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, nous avons

Faire partie du réseau J.A. Delmas donne la capacité à Bénin Équipements de commercialiser au Bénin tous les produits Caterpillar, sans exception.



des centres de formation appropriés. Nos salariés sont attachés aux mises à niveau permanentes pour garantir l'investissement des clients. Il est primordial pour Bénin Équipements d'avoir un personnel très compétent. Si ce n'est pas le cas, on ne peut pas garantir l'investissement des clients », précise Éliane Senou, responsable des ressources humaines. Son collègue Didier Dubois, responsable technique, indique que des études réalisées les années précédentes ont mis en évidence, d'une manière générale, le niveau technique insuffisant des écoles sur le continent pour dispenser comme c'est le cas en Europe les connaissances nécessaires au métier du SAV. « À partir de là, nous avons construit nos plans et cursus de formation sur quatre niveaux, le niveau 1 étant celui des bases à acquérir pour un étudiant qui sort d'une école technique. Après, quand il a réussi à acquérir ces connaissances, nous le mettons en situation, suivi par un tuteur qui valide son cursus. La validation ouvre la porte au niveau 2 : en cas de non-validation, les portes de l'entreprise lui sont closes. Bien évidemment, cette validation du niveau 2 permet la poursuite du cursus, qui se fait d'une part ici, et d'autre part au hub d'Abidjan, le centre de formation sous-régional. J'ajouterai que chaque filiale africaine possède en son sein des capacités pour réaliser des cursus de formation jusqu'au niveau 2. Le niveau 3 correspond à celui d'un mécanicien, et le niveau 4 à celui d'un technicien de haut niveau, avec la capacité de procéder à des diagnostics complexes. Pour un étudiant qui démarre, entre le niveau 1 et le passage au niveau 4, le nombre d'années requis oscille entre 5 et 10. À Bénin Équipements, le département comprend un effectif de 35 techniciens : la moitié est affectée au service relevant de l'énergie et l'autre moitié au BTP. »

Serge-Henri Malet



Le siège social de Bénin Équipements dans la ZI Akpakpa à Cotonou.

UN SECTEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL PROMETTEUR

Malgré la baisse drastique de son budget, le ministère de l'Industrie et du Commerce entend maintenir le cap de ses ambitions, notamment en ce qui concerne la promotion de la qualité et de la saine concurrence.

Faire beaucoup avec peu, voilà ce qui est attendu de Serge Ahissou, le ministre de l'Industrie et du Commerce nommé le 27 octobre 2017. Car lors de la présentation du budget de son ministère au Parlement, les députés ont constaté une baisse drastique de l'enveloppe qui lui est consacrée : d'une cagnotte de 11,5 milliards en 2017, il passe à 4,3 milliards. Cette chute vertigineuse a inquiété les parlementaires, mais le ministre a aussitôt fourni à la presse des explications pertinentes sur ce tassement de l'enveloppe budgétaire : « *Le budget du ministère de l'Industrie et du Commerce que nous avons présenté aux honorables députés s'élève à 4 365 313 000 FCFA. C'est ce budget qui servira aux activités du département dont j'ai la charge. Les honorables députés ont comparé ce budget à celui de l'année 2017 et ont voulu connaître la raison de ce décalage de presque la moitié. Nous leur avons expliqué qu'auparavant, ce ministère était composé d'autres structures telles que l'Artisanat et les Petites et Moyennes Entreprises, mais qu'il avait été séparé en deux. L'Industrie et le Commerce sont restés mais les PME et l'Artisanat sont allés vers un autre département. C'est ce qui explique la réduction*

comme l'amélioration de la gouvernance. »

Ainsi, l'on constate que le ministère de l'Industrie et du Commerce garde un programme d'activité bien chargé, à la hauteur des ambitions du président Patrice Talon dans ce secteur. Il s'agit précisément de concevoir et de mettre en œuvre la politique du gouvernement à travers des actions de régulation, de prestation et de contrôle. Il s'agit également d'accompagner les entreprises en vue de les préparer à affronter la concurrence régionale et internationale à travers des programmes d'appui institutionnel, technique et financier.

Dans le détail, Serge Ahissou doit contribuer au développement d'une masse critique d'industries tournées vers la transformation des matières premières locales et exploitant des technologies émergentes tout en assurant les conditions favorables à l'éclosion d'un secteur privé dynamique grâce à un environnement incitatif. Il devra aussi promouvoir le potentiel commercial interne et externe du Bénin – infrastructure qualité, capacité de production, labélisation, etc. –, accroître les exportations de produits agricoles non traditionnels, promouvoir le secteur agro-industriel ainsi que la production et l'exportation des produits de la pêche, et enfin renforcer l'intégration régionale et rationaliser le commerce avec la République fédérale du Nigeria.

Pour ce qui est spécifiquement du commerce, il est prévu de poursuivre la protection des consommateurs et le renforcement de la sécurité alimentaire à travers des actions de sensibilisation des opérateurs ainsi que de contrôle et de répression d'activités illicites concernant le ciment, le fer à béton, les boissons, les produits alimentaires, etc. Dans le secteur particulier de l'industrie, l'ambition est de poursuivre la viabilisation de la zone franche et des sites industriels, de massifier le tissu industriel béninois à travers la promotion d'unités de transformation en sachant que le marché d'écoulement des produits à conquérir reste le Bénin et les pays frontaliers, d'assurer la protection des entreprises industrielles et enfin d'élaborer une réglementation pertinente de l'activité industrielle.

Christian Kouamen

Renforcer les capacités et la compétitivité des industries.

de ce budget par rapport à celui de l'année dernière. Au nombre des grands projets envisagés au ministère de l'Industrie et du Commerce, il y a d'abord le renforcement des capacités et de la compétitivité des industries : rendre les industries plus compétitives, renforcer la capacité des offres exportables, renforcer aussi les capacités d'intervention du ministère dans le système de contrôle de la qualité et des normes et pour toute action de nature à accompagner le commerce et l'industrie. Ce ministère entend aussi œuvrer en faveur de l'assainissement de l'environnement des activités industrielles et commerciales en luttant contre tout ce qui ne respecte pas les normes de consommation. Ce sont ces actions phares qui sont envisagées, tout

**Petite et
grande,
elles sont
en OR!**

Médaille d'Or
MONDE SELECTION
2017 ET 2018

La Béninoise

SINCE 1961



**GOLD
AWARD**



La Bière du Bénin!

UN VENT DE REPRISE EN 2018

Après les violentes chutes des ventes connues en 2016 et 2017, un vent de reprise souffle sur la Société Béninoise de Brasseries (SOBEBRA). La bière brune Doppel Munich, lancée en février et premier produit d'une série de 10 à venir en 2018, fait un carton, entraînant dans son succès les autres produits du brasseur et la reprise des investissements.

En 2016 et 2017, ce que Sébastien Yves-Ménager, directeur général adjoint (DGA) de SOBEBRA, appelle « turbulences » n'est autre que la crise économique qui a secoué le pays, entraînant une chute de 40 % des ventes en 2016 par rapport aux résultats 2015. Toutefois, cette crise a accéléré le processus de restructuration de l'entreprise. Ses dirigeants ont en effet remis complètement à plat l'outil industriel, depuis les intrants jusqu'aux circuits de distribution des produits finis.

Amélioration des ratios

« L'entreprise n'était ni prête ni dimensionnée pour faire face à la crise. Nous étions dans un environnement prospère, où les croissances se maintenaient à des niveaux confortables depuis plusieurs années, un environnement qui nous avait fait oublier qu'une crise pouvait se produire. C'est pourquoi nous avons été contraints de tout remettre à plat », explique Sébastien Yves-Ménager, ajoutant qu'il a aussi fallu fermer la production à l'usine de Parakou (à 580 km de Cotonou), et transformer cette unité de production en centre logistique en attendant le redémarrage de l'économie du pays. Même l'utilisation des énergies a été reconsidérée.

« On a revu tout le processus industriel, y compris au niveau des fluides à Cotonou et Possotomé, où les consommations étaient aberrantes sur des postes comme l'eau, l'électricité et les carburants. Tout cela a été corrigé. Puis nous nous sommes attaqués aux « freintes », c'est-à-dire les pertes générées sur la ligne de production, depuis les intrants de matières premières jusqu'aux quais et aux produits finis. Grâce à la mise en place d'outils de mesure, nous avons pu identifier les postes où agir pour réduire les pertes de produits et d'emballages : nous avons constaté initialement une perte d'environ 9 % que nous avons ramenée à 6 %, et aujourd'hui nous sommes sous la barre des 3 % », précise le DGA.

L'outil industriel optimisé jusqu'aux normes FSSC 22 000 et ISO 14 000

SOBEBRA est certifié ISO 9001 depuis huit ans, mais la direction générale sait que dans une industrie agro-alimentaire de ce calibre, les autres normes que sont ISO 14 000 ⁽¹⁾, FSSC 22 000 ⁽²⁾ ou encore ISO 50 000 ⁽³⁾ ont des impacts beaucoup plus significatifs sur l'organisation de l'entreprise, les produits, l'environnement, les processus et les coûts. Voilà pourquoi leur obtention

est une priorité pour SOBEBRA. « Ce n'est pas uniquement l'excellence sur la partie produit qui est importante, c'est aussi d'allier l'excellence dans le produit avec l'excellence dans les matières industrielles ainsi que l'excellence écologique, économique et humaine », indique S. Yves-Ménager.

Dans sa nouvelle gouvernance, le DGA a recréé une organisation industrielle et logistique où les contraintes économiques l'ont conduit à produire avec moins d'énergie mais aussi à garantir les postes salariés et à développer des solutions plus vertueuses pour l'environnement. « J'ai fait le choix de protéger le social et, durant cette crise, nous n'avons pas licencié à la SOBEBRA, contrairement aux entreprises du pays qui, en 2016-2017, ont réduit considérablement leurs effectifs. Nous avons maintenu les acquis sociaux et avons choisi de beaucoup travailler





L'usine et les bâtiments de la direction générale de SOBEBRA à Cotonou.

France cette année pour affiner son expertise sur le droit de la concurrence, pour notre DRH avec une formation sur l'optimisation de la gestion des carrières, ou pour les techniciens dont les mises à jour sur les équipements sont faites par les fabricants sur leurs sites européens. La SOBEBRA a la chance d'appartenir à un groupe qui dispose d'une

société d'assistance technique apportant le complément de formation que les équipementiers ne peuvent pas toujours fournir», détaille S. Yves-Ménager.

sur l'optimisation de l'outil industriel, obligeant le personnel à s'impliquer davantage. Ce choix stratégique se poursuit et va nous permettre de réduire les délais de mise en conformité aux normes ISO 14 000, FSSC 22 000 et ISO 50 000 », souligne-t-il.

La bière Doppel Munich fait un carton dès son lancement

En 2018, SOBEBRA a lancé sur le marché une dizaine de nouveaux produits s'inscrivant, selon Raoul Félix Sanon, directeur commercial et marketing, dans une dynamique d'innovation articulée autour d'une extension de la gamme, tant en termes de marques que de produits: « En effet, en 2018, nous avons lancé une dizaine de nouveaux produits allant de la bière aux boissons non alcoolisées. Nous avons cherché à récupérer des parts de marché sur les bières brunes en répondant au besoin pour nos consommateurs d'en trouver à des coûts abordables. Après études et analyses, nous avons élargi notre gamme avec la Doppel Munich Brune de 50 cl proposée au prix de 600 FCFA. Dès son lancement, la Doppel Munich a fait un carton, ce qui nous a surpris car en général, les bières brunes suscitent moins d'engouement que les blondes. Nous avons vendu dans les premières semaines la quantité planifiée pour un trimestre. Devenue la locomotive de nos ventes, la Doppel Munich ne cannibalise pas les autres produits mais joue un rôle de locomotive. »

Un budget conséquent pour la formation

La SOBEBRA accorde une place importante à la formation permanente de son personnel. Deux fois par an, la direction des ressources humaines procède à des évaluations à l'issue desquelles elle élabore des plans de formation soumis à la direction générale. « Tous les ans, nous organisons des entretiens individuels à tous les niveaux de l'entreprise, avec bien évidemment un chapitre formation. On étudie et on évalue les capacités techniques de chaque personne en entretien. Nous avons plusieurs modes de formation: soit sur site en mode continu ou ponctuel par des intervenants locaux ou internationaux et par téléconférence, soit au niveau international, comme ce sera le cas pour notre directeur des relations extérieures qui doit se rendre en

Près des populations au quotidien

SOBEBRA est une entreprise citoyenne. « Nous sommes quotidiennement auprès des populations et des consommateurs, dès que le besoin se fait sentir, et ce dans plusieurs secteurs », rappelle Rodolphe Adanzounon, directeur des relations extérieures. En 2012, quand l'insécurité régnait sur le pays, SOBEBRA a offert 12 véhicules pick-up d'une valeur de 200 millions de FCFA à l'État béninois pour contribuer à endiguer le phénomène. Quelques années auparavant, lorsque le gouvernement avait décrété la gratuité de l'enseignement primaire, la SOBEBRA avait octroyé au gouvernement un appui de 100 millions de FCFA pour soutenir cette initiative. Au plan sanitaire, lors d'une campagne intitulée « 100 jours pour équiper les hôpitaux », elle a mis à disposition du ministère de la Santé du matériel et des équipements médicaux essentiels aux établissements hospitaliers du pays. Ses actions à caractère social vont donc vers toutes les couches de la population: orphelins, soutien scolaire, hôpitaux, écoles... « Nous avons justement le projet d'octroyer des bourses scolaires, notamment aux orphelins, aux centres d'accueil ou à des ONG comme Les citoyens des rues, qui aide ceux qui sortent du circuit scolaire », indique le directeur des relations extérieures.

« Sur le plan environnemental, en juin 2017, nous avons reboisé 20 hectares à Pahou et à Bopa, contribuant ainsi au renforcement significatif du couvert végétal national. Notre engagement pour la préservation de l'environnement sera axé cette année 2018 sur la sensibilisation des écoliers et des élèves aux réflexes écologiques. Le projet vise à élaborer et vulgariser (campagne IEC) dans les écoles et les collèges du Bénin des ouvrages didactiques développant exclusivement des thématiques environnementales », conclut Rodolphe Adanzounon.

Serge-Henri Malet

⁽¹⁾ Ensemble des normes de management environnemental.

⁽²⁾ Certification internationale du système de management de la sécurité des denrées alimentaires.

⁽³⁾ Une gestion efficace de l'énergie aide à réduire la consommation, à réaliser des économies et à lutter contre le réchauffement climatique.

OSEZ POSSO

CITRON



SANS SUCRE
Aux Extraits
Naturels

Restez en bonne santé et buvez beaucoup d'eau.
Découvrez Posso Citron, afin que boire devienne plus qu'un plaisir.
Riche en oligo-éléments, à base d'extraits naturels et sans sucre,
Posso Citron rafraîchit et apporte du bonheur.
Posso Citron est lancé par la SOBEBRA et disponible partout.

Posso, le Goût de la Vie!

Source déclarée d'utilité publique Arr.N°001/MSP/DGM/DPS du 07/02/1981

LE CIMENT, UN PRODUIT DE GRANDE CONSOMMATION TRÈS CONCURRENTIEL

Le ciment étant devenu un produit de grande consommation en Afrique, toute flambée des prix devient un problème national. Ainsi de la spéculation survenue à Cotonou où le Parlement, saisi de l'affaire, a demandé au gouvernement d'y mettre fin car les prix avaient augmenté de façon spectaculaire.

Maitre de conférences à l'université Paris-Est en accueil à l'Institut de recherche pour le développement à Cotonou, Armelle Choplin s'est intéressée aux dynamiques urbaines dans les pays du Sud. Co-auteur de *La mondialisation des pauvres – Loin de Wall Street et de Davos*⁽¹⁾, une étude parlant des défis de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, elle y indique que dans une ville comme Cotonou, « *le ciment est un objet matériellement omniprésent. Le long des 130 kilomètres qui séparent Cotonou de Lagos, on voit des briques à vendre, des dépôts de ciment et des grands conteneurs remplis de ciment un peu partout. En gros, à tous les kilomètres, vous pouvez acheter du ciment, et l'on a l'impression que l'on trouve plus de sacs de ciment que de sacs de riz. Le ciment est aussi un marqueur du dynamisme économique. Le long du corridor Accra-Lagos, il y a des dépôts de ciment qui affichent le prix à la craie, au jour le jour. C'est le Dow Jones local. Tous les Béninois connaissent le prix d'un sac de ciment. Je vous mets au défi d'aller à Paris et de demander à un jeune ou à une dame de 50 ans le prix d'un sac ou d'une tonne de ciment, et d'avoir une réponse.* »

C'est dire à quel point le ciment est devenu un produit de très grande consommation, très demandé, un marché qui connaît une forte concurrence. Des sociétés telles que Cimbenin, filiale du groupe allemand Heidelberg-cement, située à Sèkandji PK8, route de Porto-Novo, dans l'arrondissement d'Agblangandan, vient d'ailleurs d'accroître sa capacité de production et de renforcer la qualité de ses produits. Mieux, avec l'accord du gouvernement, Cimbenin vient de construire une deuxième ligne de production d'un coût de presque 9 milliards de FCFA afin de doubler sa production (*lire notre article p. 38-39*).

Au début du mois d'avril dernier, les populations n'ont pas hésité à exprimer leur grogne sur la flambée subite des prix de la tonne de ciment, brutalement passée de 66 000 à 80 000 FCFA pour la zone de Cotonou. Et cette même tonne de ciment était même vendue depuis quelques jours à 90 000 FCFA, voire plus, dans les régions éloignées de la capitale économique du pays. La grogne des populations était telle à propos des spéculations sur le prix du ciment qu'un député a soulevé le débat au Parlement à travers une question orale obligeant le gouvernement à sortir de sa réserve. Le gouvernement béninois a alors indiqué que les cimentiers avaient été sommés de baisser le prix. Le ministre de l'Industrie Serge Ahissou, faisant face aux députés le 26 avril dernier, s'est expliqué sur la hausse subite du prix du ciment : il a fait savoir que la spéculation sur le prix du ciment était partie de la décision d'un cimentier d'augmenter son prix de vente à la tonne pour mieux faire face à ses difficultés d'approvisionnement en matière première, devenue un peu plus chère. Mais « *le gouvernement s'est vite dépêché d'arrêter cette spéculation* », a indiqué le ministre Ahissou aux parlementaires. Pour finir, soulignons que de l'avis de Robert Anagonou, économiste, la situation de cartel pénalise les consommateurs, sauf dans le cas où le cartel évite une concurrence exacerbée entraînant des dépenses de publicité très importantes qui finissent par se répercuter sur le prix des produits : « *Le cartel ne fait pas profiter les consommateurs des effets positifs d'une véritable concurrence entre les vendeurs d'un même marché comme le ferait la baisse des prix ou l'augmentation de la qualité.* »

Paul de Manfred

⁽¹⁾ *La mondialisation des pauvres – Loin de Wall Street et de Davos*, éditions Le Seuil, 2018, 115 pages, 11,80 euros.

■ Cimenterie Cimbénin SA



Cimbénin SA, station de broyage de clinker et de commercialisation de ciment, filiale du groupe allemand Heidelbergcement, est située à Sèkandji PK8, route de Porto-Novo, à une dizaine de kilomètres de Cotonou.

CIMBÉNIN SA : PRIORITÉ À LA QUALITÉ

Pour satisfaire la forte demande en ciment générée à la fois par le désir d'accession à la propriété des Béninois et les multiples projets de construction inscrits au Programme d'actions du gouvernement, Cimbénin SA a accru sa capacité de production et renforcé sa haute exigence de qualité en matière de produits, de conditions de travail ou de relations avec le voisinage de ses installations.

Au Bénin, le ciment est un produit de très grande consommation. En effet, les Béninois ont pour caractéristique de souhaiter être propriétaires de leur logement. De surcroît, depuis l'ère du renouveau démocratique, le pays connaît une stabilité politique ainsi qu'un taux de croissance satisfaisant qui confère à ceux qui veulent construire les moyens de le faire, ce qui nourrit la demande en ciment. Enfin, les grands projets de construction prévus sur toute l'étendue du territoire national dans le cadre du PAG (Programme d'actions du gouvernement) entraînent eux aussi de forts besoins. Pour toutes ces raisons, les sociétés cimentières n'arrivaient plus à fournir suffisamment malgré l'augmentation de la capacité de Cimbénin SA, passée à plus de 300 000 tonnes après la privatisation en 1991 de la Société nationale de ciment (SONACI) dont elle est issue. Car il faut savoir que Cimbénin SA, station de broyage de clinker et de commercialisation de ciment, filiale du groupe allemand Heidelbergcement située à Sèkandji PK8, route de Porto-Novo, dans l'arrondissement d'Agblangandan, commune de Sèmè-Podji, à une dizaine de kilomètres de Cotonou,

est le fruit de la privatisation de la SONACI par l'État béninois.

Une deuxième ligne de production

Il a donc fallu réagir. Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable au Bénin et accompagner le PAG, qui regorge de projets de grande consommation de ciment comme notamment l'aéroport de Glo Djigbé, le contournement de Cotonou ou la route des pêches, le groupe Heidelbergcement a décidé de construire, avec l'accord du gouvernement, une deuxième ligne de production d'un coût de presque neuf milliards de FCFA afin de doubler le volume de ciment produit, contrant du même coup les désagréments causés par la pénurie et les préjudices subis par l'État du fait des spéculations. Il s'agissait aussi de satisfaire les demandes de plus en plus pressantes des pays de l'interland, notamment du Niger. Ainsi, le 6 septembre 2017, ces nouvelles installations ont été conjointement inaugurées par le ministre de l'Industrie et du Commerce et les officiels du groupe Heidelbergcement. La présence du PDG du groupe, le docteur Bernd

Scheifele, assisté du directeur Afrique-Méditerranée et Moyen-Orient Hakan Gürdal et du directeur régional Éric Goulignac, témoigne de l'importance que revêt l'installation de cette seconde ligne de production : en plus d'augmenter la capacité de l'usine, elle représente une source indiscutable d'emplois directs et/ou indirects au bénéfice de la population béninoise entière. Ajoutons que jusqu'en 2014, le marché était régulé par un système de péréquation mis en place depuis des décennies par l'État béninois. Aujourd'hui, du point de vue de la concurrence, une libéralisation implicite des prix rend le marché instable. Cependant, avec une part de marché d'environ 20 %, Cimbénin SA arrive à tirer son épingle du jeu.

Trois impératifs :

qualité, sécurité et respect de l'environnement

Par ailleurs, Cimbénin SA est la première usine en Afrique francophone à avoir démontré sa capacité à maîtriser les impacts de ses activités et de ses produits sur les hommes et sur l'environnement. C'est ainsi qu'en juin 2012, elle a obtenu la certification ISO 14001 : 2004, et qu'elle l'a renouvelée avec succès en juin 2015 grâce à la mise en place d'un SME (système de management de l'environnement) sur le site. Autre reconnaissance pour ses efforts sans cesse renouvelés en matière de sécurité, l'un des principes fondamentaux du groupe Heidelbergcement : la certification OHSAS 18001 décernée en 2013. Et il en est de même du respect des normes et de la qualité du ciment fabriqué dans ses usines, qui produisent ordinairement du CPJ 35 et occasionnellement d'autres types de ciment sur commande : le CPA 45, le CPJ 45, le CPJ 55 et le CPA 55. Grâce à ce management de la qualité, Cimbénin

SA a reçu tout récemment la certification ISO 9001 version 2015.

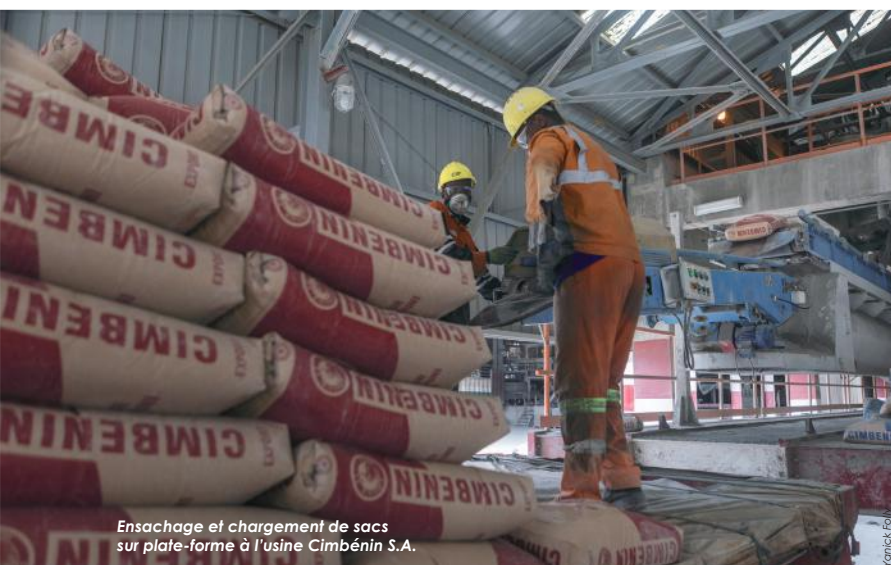
Une entreprise citoyenne et responsable

Au sein du groupe Heidelbergcement, un accent particulier est mis sur la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Cimbénin SA ne déroge pas à cette règle et prône une culture de bon voisinage à Agblangandan, dans la commune de Sèmè-Podji, où sont implantées ses installations. C'est ainsi qu'un partenariat fructueux a été établi avec les autorités locales, en l'occurrence la mairie, le chef d'arrondissement (CA) et le chef quartier (CQ) afin de mieux cerner les besoins de la communauté et voir dans quelle mesure y répondre de façon durable, sachant que les préoccupations sont diverses.

En accord avec les autorités locales, Cimbénin SA a donc érigé la clôture de l'école publique de Sèkandji, avec dotation de latrines. Elle a aussi aménagé un terrain pour la pratique du football dans cette même commune qui a vu naître une équipe (Modèle FC) dont elle est le sponsor officiel. Elle est également à créditer de l'aménagement des carrefours Le Bélier et Sèkandji avec des espaces verts et des zones couvertes de concassés de granit qu'affectionnent les populations riveraines pour la marche pieds nus (réflexothérapie). Elle a effectué divers dons de ciment pour la construction d'infrastructures sociocommunitaires : écoles, gendarmerie, commissariat... Dans le domaine de l'emploi, elle a offert aux étudiants natifs de la commune des stages avec possibilité de contrat. Et il ne s'agit là que de quelques exemples, la liste n'est pas exhaustive, car les actions de Cimbénin SA vont au-delà de sa zone d'intervention, comme en

témoignent ses dons de matériaux d'assainissement et de salubrité au plus grand stade du Bénin ou son soutien logistique à l'hôpital Saint-Jean de Dieu de Tanguéta. D'ailleurs, vu le nombre croissant des demandes, elle a entrepris la création de la Fondation Heidelbergcement-Bénin (FHC-Bénin) pour mieux donner suite aux diverses sollicitations, qu'elles soient locales ou nationales. On l'aura compris, Cimbénin SA est sur tous les fronts avec une exigence d'excellence, même si, de l'aveu de l'équipe dirigeante, donner satisfaction à sa clientèle à travers un service de qualité sur toute la ligne reste son absolue priorité.

Andju Ani



Ensachage et chargement de sacs sur plate-forme à l'usine Cimbénin S.A.

Yanick Fo

COMMENT LE TOURISME PEUT-IL PESER PLUS DANS LE PIB ?

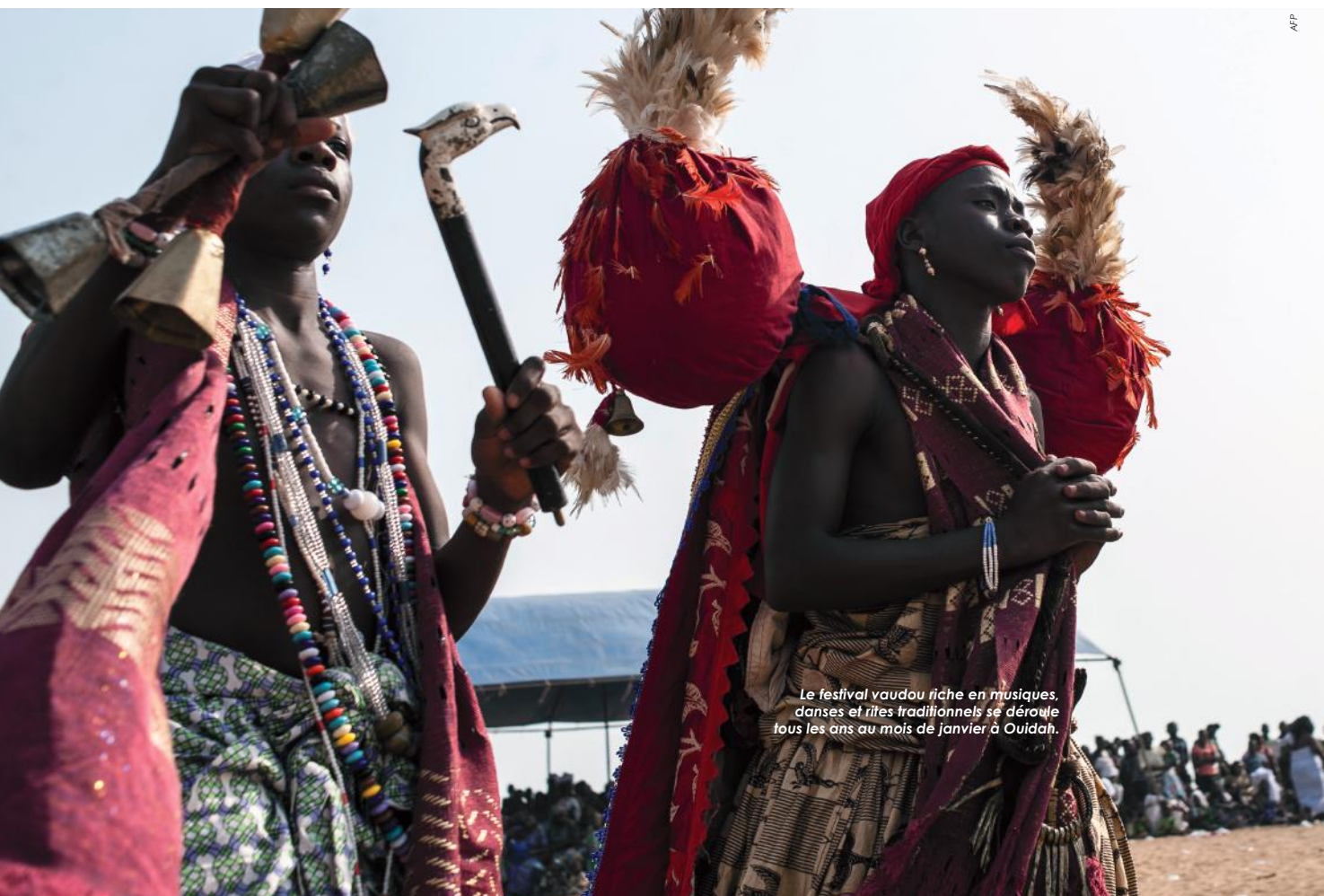
Malgré ses atouts culturels, ses cités antiques et sa tradition vaudou, le Bénin est loin d'être aussi attractif que la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Les actions du gouvernement dans le secteur touristique visent à inverser la tendance.

Le 5 février 2018, en mettant en œuvre la création d'un visa spécial d'une durée de 8 jours délivré aux touristes pour la modique somme de 10 000 FCFA (15 euros) et, le 23 avril 2018, celle d'un e-visa, ces deux décisions s'ajoutant à celle d'exempter de visa d'entrée les ressortissants de 31 pays africains pour des séjours de moins de 90 jours, Patrice Talon a apporté des stimulants pour booster le tourisme dans son pays. En effet, la volonté manifeste de ce dernier est de faire du tourisme au Bénin un vecteur et un facteur de développement économique. Ces mesures, qui constituent un soulagement pour les promoteurs

touristiques, devraient, on l'espère, les encourager à convoier des touristes et à promouvoir la destination Bénin, puisque Patrice Talon veut faire de son pays un hub touristique sous-régional, et même mondial.

Le Club Med ouvrirait ses portes à Ouidah en 2021

Cette volonté pourrait aussi être confortée avec le projet de l'exploitant de villages de vacances haut de gamme, à savoir le Club Med qui, poursuivant son avancée internationale, devrait regarder vers l'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin, après son expansion en Asie : deux villages de ski en Chine et l'ouverture



Le festival vaudou riche en musiques, danses et rites traditionnels se déroule tous les ans au mois de janvier à Ouidah.

d'un second en 2017 dans la station de Tomamu, sur l'île Hokkaido au Japon. Au Bénin, pour valoriser le patrimoine, un site conviendrait parfaitement au projet d'écoressort du Club Med qui ouvrirait ses portes en 2021 au cœur de la cité historique d'Ouidah et de la zone lacustre de Ganvié.

En effet, la question a été abordée lors de la visite de Patrice Talon en France auprès d'Emmanuel Macron le 5 mars 2018. Ce dernier a bien compris que le tourisme était une priorité chez son homologue, d'où les propositions françaises. *« Dans les perspectives économiques de votre pays, le développement du tourisme est l'une des grandes priorités de création d'activités et d'emplois. La France a un savoir-faire connu dans ce domaine, et je souhaite que nous puissions vous accompagner pleinement dans cette stratégie. D'abord, en termes de formation, où l'Agence française de développement concentrera des financements en matière d'hôtellerie-restauration. Ensuite, avec des projets concrets, et c'est pourquoi là aussi nous signerons ce soir une déclaration d'intention avec l'Agence française de développement pour un montant de 43 millions d'euros afin de réaménager la cité lacustre de Ganvié, qui est un élément important de cette attractivité touristique. C'est dans le droit fil de cette ambition que vous souhaitez également porter des projets de tourisme mémoriel que je soutiens pleinement. Nous avons aussi de grands groupes tels que le Club Med qui ont choisi d'investir au Bénin, et je souhaite que nous puissions développer justement l'implication de ces groupes, quels qu'en soient les secteurs, pour accompagner ce développement et cette création d'emplois. »*

Le gouvernement Talon estime et a compris que le

Une des plages de la petite ville côtière d'Ouidah.



secteur du tourisme pouvait contribuer au renforcement des acquis du Bénin en matière de développement économique et social en vue d'assurer la croissance, la lutte contre la pauvreté et le rayonnement culturel. L'objectif global est de parvenir à augmenter, sinon à doubler d'ici à 2021, la contribution du tourisme au produit intérieur brut (PIB). Cela nécessite d'accroître et d'améliorer l'offre touristique, de promouvoir le tourisme et de renforcer les capacités managériales du secteur (*lire nos articles sur Best Western Plus p. 46 à 48 et Golden Tulip Le Diplomate p. 42 à 44*). La nécessité des réformes est impérative, notamment dans l'aménagement des sites touristiques, l'optimisation du cadre institutionnel, législatif et réglementaire, l'amélioration de la qualité du produit touristique et la recherche de financement du secteur.

Louise Bibalou-Durand

À Cotonou , le boom de la construction hôtelière suit la tendance sous-régionale

Grâce à de nouveaux établissements tels que l'Apart City, le Golden Tulip Le Diplomate et, parmi ceux qui sont en cours de construction, Marriot Hôtel & Resorts, Chain Hôtel, Ramada et Noom, sans oublier les autres établissements actuellement en réhabilitation comme Best Western Plus, Novotel, etc., le cercle des hôtels du Bénin s'agrandit considérablement. Une filière qui emploie plus de 10 000 salariés et où la concurrence pour capter la clientèle d'affaires va aussi s'accroître. Il y a environ 7 ans, le Bénin comptait 580 établissements hôteliers, soit 7 362 chambres pour une capacité de 14 704 lits. Aujourd'hui, le parc a plus que doublé, suivant une tendance générale de la sous-région.

Et ce boom de la construction hôtelière devrait se poursuivre. Le nombre de chambres en construction en 2016 était déjà en augmentation de 34% (30737) par rapport à 2015 selon une étude du cabinet STR Global publiée en mai 2017. Si bien que, d'ici à 2020, tous les spécialistes du secteur s'attendent à accueillir 50 000 chambres qui devraient s'ajouter au parc existant dans la sous-région.

Autre nouvelle qui doit réjouir le secteur hôtelier béninois : le nou-

vel aéroport international Glo-Djigbé actuellement en construction par le consortium sud-africain Aerosun Aviation Cc. Conçu pour être un hub capable d'accueillir des passagers et du fret de vols internationaux ainsi que d'assurer leur éclatement sur les vols régionaux et vice-versa, il sera de surcroît en mesure d'accueillir tous les aéronefs de nouvelle génération. Ce nouvel aéroport sera implanté sur un domaine de 3 028 hectares et sera pourvu d'une piste longue de 4 250 mètres, large de 60 mètres et disposant de 7,5 mètres d'accotements. Avec cette piste, l'aéroport de Glo-Djigbé pourra accueillir tous les types d'avions commerciaux, dont l'Airbus A 380. Il sera également équipé de trois aires de stationnement pour l'aviation générale, les vols commerciaux de passagers et les cargos.

Cette aérogare sera dimensionnée pour traiter plus de 900 passagers par heure de pointe tant à l'arrivée qu'au départ. Son service fret pourra traiter 12 000 tonnes par an. Du point de vue de la sécurité, le bâtiment du service de sauvetage et de lutte contre l'incendie est positionné pour permettre aux camions incendie d'atteindre n'importe quel point de l'aéroport en moins de 3 minutes.

L.B.-D.

LA NOUVELLE VITRINE DU BÉNIN POUR LES VISITEURS INTERNATIONAUX

Avec ses 116 chambres et suites, le quatre étoiles Golden Tulip Le Diplomate, du groupe Louvre Hôtels, est le leader au Bénin en termes de taux d'occupation des chambres. Ses nombreux atouts, dont son service sur mesure et surtout son standing, répondent aux normes internationales.

« Incontestablement, c'est le meilleur hôtel de la ville de Cotonou : le confort, la qualité de l'accueil, la restauration, le petit déjeuner, la piscine, le personnel, la sécurité... tout était irréprochable durant mon séjour, sachant pourtant qu'il venait d'ouvrir depuis à peine un mois ou deux », a cosigné sur le site de l'hôtel ⁽¹⁾ l'homme d'affaires X. Bouassida, l'un des premiers clients du Golden Tulip Diplomate. En effet, dans son univers business et détente, Golden Tulip Le Diplomate met en avant sa nouvelle identité décalée sur le positionnement « PLAYTIME ANYTIME ». Un état d'esprit qui vise à apporter sur le marché touristique et hôtelier du Bénin un concept pensé pour rompre avec le côté formel du monde du travail en le rendant ludique, tout en restant évidemment professionnel. « L'objectif est

d'allier détente et travail », indique Jean Yena, directeur Ventes & Marketing.

Qualité du service et du produit

Cet établissement a été inauguré en grande pompe le 27 octobre 2017 devant une foule de personnalités, dont le ministre du Tourisme béninois et des dirigeants du groupe français Louvre Hôtels. À travers sa marque Golden Tulip Le Diplomate, l'une des ambitions de ce groupe hôtelier est d'être de taille à concurrencer, sur le marché béninois, d'autres enseignes réputées comme Novotel, Azalaï, Marriott, etc. C'est du moins ce qu'indique son directeur général Pascal Demarchi : « Cette stratégie est axée à la fois sur la qualité du service et du produit, le tout délivré avec le meilleur rapport qualité/prix. Un joli nom sur une façade ne vous

Le quatre étoiles Golden Tulip Le Diplomate, situé à cinq minutes de l'aéroport international Cadjehoun dans un environnement résidentiel, offre une vue imprenable sur l'océan.



assure pas le succès, car le succès se mérite, et surtout se bâtit tous les jours. Il faut s'assurer de ce que les fondamentaux sont en place et travailler régulièrement sur les opportunités d'amélioration générale. » Ainsi, l'intérêt grandissant pour l'Afrique de la part du groupe Louvre Hôtels, qui détient un portefeuille de plus de 6 000 établissements dans le monde, « n'est pas spécifique à notre groupe. Bien d'autres groupes d'envergure internationale s'y intéressent aussi et n'investissent pas seulement en hôtellerie. Le continent se développe et cela va en s'accéléralant : il est donc tout à fait normal que Louvre Hôtels participe à cet élan, le supporte et l'encourage pour le futur », ajoute Jean Yena.

Un plan robuste de formation interne

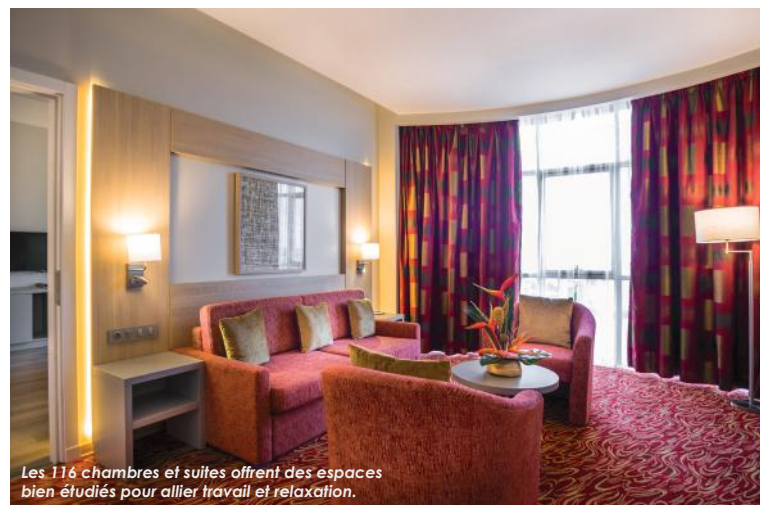
Au registre des emplois directs et indirects, la direction de l'hôtel indique que la construction de cet ouvrage a créé directement 135 emplois et indirectement environ 150, ce qui est conséquent compte tenu de la situation économique du pays et de la précarité du travail. Mais comment s'est fait le recrutement des employés, si l'on considère qu'au Bénin, la formation des cadres dans le tourisme et l'hôtellerie ne serait pas assez solide ? « Il n'y a pas que la formation des cadres, il y a la formation hôtelière et touristique en général qui doit « élever son niveau de jeu », si je puis dire. Nous sommes dans une arène internationale où nous sommes en compétition avec d'autres pays d'Afrique ou d'ailleurs, donc il faut que nous soyons mieux équipés dans tous nos corps de métier et dans tous les secteurs qui font fonctionner avec succès un hôtel et l'industrie hôtelière dans son ensemble. Actuellement, c'est surtout sur la personnalité, le potentiel et l'envie de progresser des postulants que nous focalisons nos recherches, sans oublier la connaissance de l'anglais, qui doit devenir obligatoire. En outre, nous avons mis en place un plan robuste de formation interne », répond sans hésiter Pascal Demarchi.

Un hôtel dans une zone sécurisée et facile d'accès

Un autre atout du Golden Tulip Le Diplomate réside dans sa position enviable, à cinq minutes seulement de l'aéroport international Cadjehoun, ce qui en fait le lieu de départ idéal pour les voyages à l'intérieur du Bénin ou aux alentours. Les clients peuvent visiter la place animée du marché de la ville, admirer les carreaux rouges et blancs de la cathédrale ou visiter le centre artisanal pour y acheter des souvenirs. De nombreuses attractions béninoises sont accessibles en une journée à partir de Cotonou, y compris la « Venise de l'Afrique », la magnifique ville aquatique de Ganvié. On peut aussi découvrir l'ambiance de la ville d'Ouidah, lieu d'origine du vaudou, ou s'aventurer au parc national de la Pendjari pour approcher des lions.



Golden Tulip, Le Diplomate



Les 116 chambres et suites offrent des espaces bien étudiés pour allier travail et relaxation.

« Nous avons privilégié un emplacement facile d'accès, sécurisé, reconnaissable et dans une zone ayant une histoire et un avenir. La Marina remplit toutes ces conditions : nous sommes près, voire voisin d'organisations internationales, d'ambassades, d'offices ministériels et présidentiels, dans un environnement résidentiel avec une vue sur l'océan », explique Pascal Demarchi. Un univers qui renvoie à l'appellation « Le Diplomate », mise en avant « pour honorer Assad, un membre de la famille Chagoury, qui est l'investisseur. Assad détenait ce titre pour son statut de consul honoraire du Liban au Bénin. Avec son aura et sa personnalité, il a sa vie durant mené des actions pour le bien des personnes qui l'entouraient ainsi que pour ses deux pays de cœur, le Bénin et le Liban », développe le directeur général.

L'hôtel a sa propre usine d'épuration des eaux usées

Par ailleurs, au moment où la question du respect de l'environnement devient cruciale, Golden Tulip Le Diplomate Bénin a pris cette donnée en compte, notamment au niveau de la consommation d'énergie. « La protection de l'environnement est bien sûr l'une de nos priorités, et nous voulons avoir le moins ► (suite p. 44)



La grande piscine à température contrôlée.

► d'impact possible sur cet environnement. Nous avons des systèmes internes de contrôle et de réutilisation des énergies produites par nos systèmes de refroidissement », indique-t-on à la direction générale, qui ajoute qu'elle s'emploie à faire des efforts sur le sujet ô combien d'actualité de la réduction des émissions de CO₂, ou encore de la gestion des déchets pour le recyclage et la réduction de la pollution sonore. « Nous avons également notre propre usine d'épuration des eaux usées et nous ne rejetons aucune eau qui soit nocive pour l'environnement. Nous voudrions faire plus au niveau du recyclage, mais les structures de retraitement ne sont pas encore présentes. Un équipement solaire pour l'éclairage du parking fonctionne depuis le 1^{er} jour. La pollution sonore est tout à fait contrôlée : vous savez, un directeur d'hôtel a toujours une aversion pour tout bruit pouvant déranger ses clients ou ses voisins », relève Pascal Demarchi.

La concurrence ? Une saine émulation

Mais le Golden Tulip tient également compte de la concurrence qui se renforce visiblement à Cotonou, où des hôtels de haut standing issus des grands groupes hôteliers commencent à voir le jour. Les dirigeants savent que toutes les enseignes de la place se disputent la clientèle d'affaires. Alors comment tirer son épingle du jeu dans cette bataille pour atteindre et fidéliser cette cible ? Pascal Demarchi donne des pistes sur sa stratégie : « Nous nous employons à satisfaire et à anticiper les demandes spécifiques de cette clientèle d'affaires. C'est une remise en question permanente de nos services et procédures. Nous devons délivrer une expérience positive à nos visiteurs, c'est-à-dire arriver à un niveau de compétences, et donc de service, où nos clients ne feront pas la différence entre nous et tous les autres hôtels dans le monde. Cela ne s'arrête pas à une super connexion Internet, mais à des détails comme le positionnement des prises électriques dans la chambre ou dans le lobby, la facilité d'imprimer des documents confidentiels, mais aussi une offre de restauration de qualité, une bière locale bien fraîche, une douche avec une excellente pression d'eau et un check out rapide, sans erreurs et avec le sourire. La concurrence est là, et il faut la voir comme un point positif, car je suis

convaincu que Cotonou va devenir un centre régional pour la tenue de conférences transcontinentales où les participants sauront par avance que tout va bien se passer, du début jusqu'à la fin ! »

Ajoutons qu'une autre des particularités de cet hôtel est qu'il possède des chambres pour des personnes à mobilité réduite présentant les mêmes avantages que les autres chambres. Par ailleurs, on trouve au Golden Tulip Le Diplomate des « chambres supérieures » et la « Golden suite », une suite haut de gamme composée de trois pièces dont un espace de travail et une chambre communicante avec le salon. Toutes les chambres sont non-fumeur. En outre, l'hôtel est équipé de salles de conférence et de réunion pouvant accueillir jusqu'à 450 personnes, d'une salle de sport, d'une piscine, de bars et de restaurants. Le spa, lui, ouvrira après l'été 2018.

Dans le milieu hôtelier, on sait que le gouvernement s'emploie à repositionner la destination Bénin. Au Golden Tulip Le Diplomate, où l'on estime ne pas être « un simple hôtel de plus », on a la volonté d'apporter quelque chose de nouveau. La volonté affichée est de s'inscrire dans la nouvelle donne impulsée par le gouvernement. « Nous sommes tout simplement à l'avant-garde de la vague lancée par le gouvernement, et nous nous voulons être et sommes reconnus comme la nouvelle vitrine du Bénin pour les visiteurs internationaux. Quoi de plus rassurant que de venir à Cotonou pour affaires et de voir que nous sommes là pour faciliter cette expérience », conclut Pascal Demarchi.

Paul de Manfred

⁽¹⁾ www.goldentuliplediplomatecotonou.com



L'hôtel est équipé de salles de conférence et de réunion pouvant accueillir jusqu'à 450 personnes.

Retrouvez

LE PLUS
DU
MAG

Diffusion le mardi

20h 00 GMT

Rediffusions

lundi 08h 30 GMT

Jeudi 17h 15 GMT

Vendredi 20h 00 GMT

Samedi 14h 30 GMT

vodafone



23



288



654



555



171



475



589



33



661



650



824



218



17



191



LE 4 ÉTOILES SE REFAIT UNE BEAUTÉ

La direction du Best Western Plus Nobila Airport Hotel de Cotonou s'est engagée dans de vastes travaux de rénovation : nouveaux restaurant, piscine, parking, etc. L'agrandissement, qui doit prendre fin en 2020, va conduire l'établissement à renforcer ses effectifs par une cinquantaine d'employés.

L'enseigne américaine Best Western, présente dans plus de 72 pays, a choisi le Bénin comme premier pays en Afrique francophone pour développer sa marque. Isabelle Dumonceau, assistante du PDG Salif Ouedrogo (lire son interview p. 48), précise toutefois : « La démarche est différente, puisque ce sont les promoteurs de Nobila Airport Hotel qui ont su flairer tous les atouts attachés à la marque Best Western et qui ont su argumenter et proposer au groupe américain un projet et une vision pour développer cette marque au Bénin. » Et quand on parle des concurrents à la direction de Best Western Plus Bénin, on précise que la concurrence n'est pas la motivation essentielle à l'évolution actuelle, la qualité du service étant le facteur déterminant pour la clientèle d'affaires. Le désormais Best Western Nobila Airport Hotel avait

d'ailleurs déjà pris ses marques sur le marché : « Nous ne sommes pas dans cette démarche de concurrence. Ce qui nous importe est plutôt de représenter un standard de qualité, une marque américaine réputée, mondialement connue, avec tout ce que cela comporte comme image. »

Techniques de formation interne

En emploi direct, l'établissement compte plus d'une centaine de personnes et, au niveau indirect, si l'on tient compte du nombre élevé de prestataires de services et de fournisseurs, le chiffre oscille entre cinquante et cent. Quant au recrutement des employés, il s'étioffe d'une formation complémentaire bienvenue si l'on considère qu'au Bénin, la formation dans le tourisme et l'hôtellerie n'est pas assez approfondie. La direction

de l'établissement a donc recours à des techniques de formation en interne : « *Nous recrutons parmi les jeunes étudiants en fin de cycle que nous formons. Par ailleurs, nous fonctionnons aussi avec des stagiaires à qui nous inculquons les rudiments du métier. Quand ils finissent leurs études, bien souvent ils se retrouvent sur le marché du travail et, si ce sont de bons éléments, nous recrutons certains d'entre eux* », indique Isabelle Dumonceau.

Un fort parfum de propreté

Best Western Plus Cotonou est un quatre étoile possédant 80 chambres et suites aux standards de la chaîne américaine : coffre-fort, mini-bar, écran plat, coin salon et, évidemment, climatisation et Wifi dans l'intégralité de l'établissement. Faut-il le préciser, l'ensemble de l'établissement respire également un fort parfum de propreté. Le grand lobby est agréable pour feuilleter les journaux du jour à disposition. De plus, la direction ne manque pas de rappeler l'emplacement stratégique de l'établissement au cœur du quartier administratif, à 3,5 km de l'aéroport et à 7,7 km de la cathédrale Notre-Dame-de-Miséricorde de Cotonou. Les chambres sont luxueuses et disposent de la télévision par câble, d'un mini-frigo, d'un bureau et d'un nécessaire à thé et à café. Les suites bénéficient d'un salon séparé. Ajoutons que l'établissement propose des prestations gratuites comme un petit-déjeuner continental et une navette locale. Il possède également un restaurant servant un buffet international, un salon à cocktails, un roof-top et un centre d'affaires.

Par ailleurs, à l'heure où les questions environnementales deviennent cruciales, Best Western Nobile Airport Hotel a su s'adapter aux bonnes pratiques, notamment

en ce qui concerne la consommation d'énergie et le recyclage des déchets. Isabelle Dumonceau souligne que son établissement « *essaie et tente, selon les moyens mis à disposition, de travailler avec le solaire. Malheureusement, le solaire n'est pas encore très couramment utilisé au Bénin, même si l'on s'aperçoit qu'un début de changement de mentalité s'opère doucement sur cette question. Quant au recyclage des déchets, il est à déplorer l'absence d'un nombre suffisant d'usines de recyclage à Cotonou, mais malgré tout, nous nous employons à réussir nos recyclages en déchetterie.* »

Monter en gamme dans la restauration

Le gouvernement s'attelle à repositionner la destination Bénin, et en ce sens Best Western Plus tient à apporter quelque chose de nouveau. Ainsi, cet établissement s'inscrit dans la nouvelle donne impulsée par le ministère du Tourisme en décidant de renforcer son investissement. « *Le Bénin n'est pas un pays vaste, et pourtant les hôtels de toutes les catégories pullulent, aussi bien à Cotonou que dans le reste du pays. Voilà pourquoi nous tenons à nous distinguer par la marque, par la qualité du service et par la diversification des activités. En termes d'investissement, l'hôtel va s'agrandir pour atteindre les 120 chambres. Une seconde salle de séminaire et une piscine sont en prévision dans ses travaux d'extension. Une troisième salle de restaurant offrira une capacité de 150 à 200 couverts. Il s'agit aussi de monter en gamme dans la restauration, qui est déjà excellente puisque c'est une référence, mais cette fois-ci le niveau gastronomique va être relevé. Enfin, une salle de sport va s'ajouter à l'ensemble, ainsi qu'une augmentation du nombre de véhicules pouvant être accueillis par le parking : d'une vingtaine, ► (suite p. 48)*





Best Western Plus

► il passera à près d'une centaine. Au niveau architectural, nous avons choisi de la résine et des matériaux locaux de préférence. Il s'agit de faire appel à des structures et à des matériaux qui nous épargnent la pollution», détaille Isabelle Dumonceau.

Ce nouvel immeuble où les fondations ont déjà été

posées va être jumelé avec la bâtisse actuelle. En termes de coût, la direction ajoute qu'il n'y aura pas de répercussions sur les clients, surtout ces habitués pour la fidélité desquels elle exprime sa gratitude. Une clientèle composée majoritairement d'hommes d'affaires que Best Western Plus démarché essentiellement à l'étranger, dans les pays voisins ainsi qu'en Europe et aux États-Unis.

« Nous avons, et c'est tout à fait normal, une clientèle américaine, qui vient parfois de l'ambassade des USA au Bénin, mais aussi des ministères et de l'armée », indique en substance l'assistante du PDG. Enfin, ajoutons que l'agrandissement de l'hôtel va étoffer les effectifs actuels d'une cinquantaine d'emplois nouveaux.

Serge-Henri Malet

Entretien – PDG Hôtel Best Western Plus

« La concurrence n'est pas la motivation essentielle de cette montée en gamme »

L'enseigne hôtelière américaine Best Western Plus de Cotonou appartient à l'homme d'affaires Salif Ouedraogo. Il explique pourquoi il souhaite lancer d'importants travaux qui feront passer son établissement de 80 à 120 chambres et suites.



Quelles sont les raisons qui conduisent Best Western Plus à monter en gamme ?

Salif Ouedraogo : Du fait de notre emplacement stratégique à proximité de l'aéroport international de Cotonou, sur l'Avenue Jean-Paul II, l'une des plus grandes avenues de la capitale où nous jouxtons les ministères des Affaires étrangères, de l'Économie et des Finances, du Commerce, sans oublier la présidence de la République

et l'ambassade américaine. Toutes ces grandes administrations étant sur le même alignement que Best Western Plus, nous estimons nous trouver au plus près du centre du pouvoir du pays, ayant ainsi la possibilité de capter une partie de la clientèle d'affaires de passage présente pour des conférences ou du business, ou en déplacement diplomatique. Sachant que le taux de fréquentation de cette clientèle d'affaires est en hausse, que de nouvelles compagnies aériennes s'installent, ce à quoi s'ajoute la suppression des visas d'entrée au Bénin annoncée par le chef d'État Patrice Talon, notamment pour les ressortissants de 31 pays du continent désormais exemptés sur des séjours d'une durée n'excédant pas 90 jours, ainsi que

la création d'un visa électronique, toutes ces mesures visant à booster le tourisme nous conduisent à accompagner le gouvernement et à entrer dans un cycle d'investissements pour Best Western Plus au Bénin.

Cotonou abrite plusieurs enseignes internationales comme le Golden Tulip Le Diplomate, Azalaï ou encore Novotel, Marriott et Noom Hôtel, en construction ou en travaux. Cette forte concurrence a-t-elle aussi motivé ce besoin de montée en gamme ?

Actuellement, le Best Western Plus de Cotonou est équipé de 80 chambres et suites. À l'issue de nos investissements, nous devrions monter à 120. La concurrence n'est pas la motivation essentielle de cette montée en gamme, car nous comptons rester un 4 étoiles et ne changerons pas de label. Best Western est une chaîne américaine, ce qui est un atout, et vis-à-vis de la concurrence hôtelière à Cotonou, la qualité du service est le facteur déterminant pour notre clientèle d'affaires.

Les entraves à la production telles que les coupures d'électricité – même si vous possédez des groupes électrogènes pour pallier toute défaillance – sont-elles récurrentes ?

Ces deux dernières années, elles sont devenues beaucoup plus rares. Certes, il peut y en avoir, mais elles sont qualifiées de passagères. Je pense que ce gouvernement s'est employé à réduire autant que possible ces désagréments qui peuvent constituer un mauvais signal envoyé aux investisseurs.

Propos recueillis par S.-H.M.



SOUS LE HAUT PARRAINAGE DE

**SON EXCELLENCE PATRICE TALON,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU
BÉNIN**



**DE SON EXCELLENCE
MUHAMMADU BUHARI,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
FÉDÉRALE DU NIGERIA**



&

Organisent avec le soutien de



PRINCE DEGUN AGBOADE
Président National NASME, Nigéria
Président SAET PME/PMI



JEAN DE DIEU DJIDONOU M.
Vice-Président SAET PME/PMI



Monsieur **MODESTE TIHOUNTE
KEREKOU**, Ministre des Petites et
Moyennes Entreprises et de la
Promotion de l'Emploi



Son Excellence Monsieur
OGUNTUASE E. KAYODE,
Ambassadeur de la Rép.
Fédérale du Nigeria près le
Bénin

**1ère Edition du Sommet Africain Expo -Trophée des Petites et
Moyennes Entreprises et des Petites et Moyennes Industries**

Cotonou, du 20 au 30 Octobre 2018

**économies
AFRICAINES**

CONFÉRENCES, FOIRE COMMERCIALE, DÎNER DE GALA ET REMISE DE TROPHÉES

Credo : PME/PMI, Moteur de croissance des économies africaines.

CONTACTS

01 BP : 5944 Cotonou Tél. (229) : 22 04 17 27 - 21 32 06 11 / Cel.: (229) 96 71 76 40 / 94 44 33 57 /
98 05 05 11/ 95 31 53 51 / 90 90 90 22; (+234) 70 38 71 11 78 / 80 33 26 51 51 / 80 56 28 31 50
E- mail : saetpmpmi3@yahoo.fr Site web : www.saetpmpmi.com

LA FLAMME DE L'ESPOIR

Voisin de pays réputés pour leur richesse en gaz et en pétrole, le Bénin ne désespère pas de trouver prochainement dans son sous-sol un volume important d'hydrocarbures.

« Je suis convaincu que notre pays a du pétrole. Le Bénin n'est pas un pays maudit. Si le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire ont tous trouvé du pétrole, nous-mêmes devons en trouver. » Cette déclaration faite par l'ancien président béninois Boni Yayi traduit les espoirs entretenus depuis des années par les autorités quant à la possibilité de découvrir un volume substantiel d'hydrocarbures dans les bassins sédimentaires, aussi bien sur la partie continentale de ce pays voisin de grands producteurs d'or noir que dans ses eaux territoriales, en offshore. Depuis quelques années déjà, plusieurs opérations d'exploration ont cours. Preuve que le potentiel en hydrocarbures du Bénin motive dans les milieux spécialisés, l'industrie pétrolière s'intéresse aux réserves béninoises depuis 1964. « La première signature d'un contrat de recherche sur le bassin côtier béninois a eu lieu entre DAHOTEX et le gouvernement dahoméen de l'époque », rappelle Suzanne Amelina, conseillère technique aux recherches pétrolières du ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique. Le premier puits foré dans les bassins sédimentaires béninois a été mis en production en octobre 1982 : la première cargaison a été vendue le

le socle continental. Sa superficie totale est d'environ 55 000 km². »

En avril 2017, alors qu'il était en visite en haute mer au large de Sèmè suite à l'alerte concernant des fuites de pétrole au niveau des champs pétrolifères du Bénin en exploration, le ministre Jean-Claude Houssou a réaffirmé que « le Bénin a des bassins qui regorgent encore de cette ressource à différents niveaux de profondeur. Nous avons 4 ou 5 compagnies pétrolières qui sont en cours d'exploration sur le terrain ; la ressource existe et tôt ou tard, à travers « Le Bénin Révélé », l'ensemble de nos ressources sera mis à jour. » Quelque 87 millions de barils de pétrole sont disponibles sur le bloc 1 du champ pétrolifère de Sèmè-Podji et feront l'objet d'une exploitation sur quatorze ans à raison de 7 500 barils par jour à compter de la date de début de l'exploitation. Situé au large de Sèmè à 15 kilomètres des côtes et à des profondeurs d'eau allant de 27 à 54 mètres, ce champ pétrolier couvre une superficie de 63 km². Pour nombre d'analystes béninois, « ces découvertes ouvrent de nouvelles perspectives alléchantes à l'exploration pétrolière au Bénin. D'autant plus que d'autres gisements comme ceux de Sèmè ainsi

que les blocs offshore et onshore qui attendaient d'être explorés ont de nouvelles chances de trouver preneurs pour la recherche. »

Pour stimuler les activités dans ce secteur des hydrocarbures en proie à une certaine latence, le gouvernement a créé en 2013 la Société béninoise des hydrocar-

bures (SOBEH) dotée d'un capital assez modeste – un milliard de FCFA –, lui confiant la mission de « détenir et gérer toutes les activités liées à la recherche, à l'exploitation et à la commercialisation du pétrole brut ainsi qu'au raffinage ». Entre 2013 et 2015, la SOBEH a signé plusieurs contrats d'exploration avec des firmes pétrolières. Par exemple, Hunt Oil Company of Bénin Energy Sarl a signé en août 2013 un contrat d'opération commune avec la SOBEH pour un permis d'exploitation et d'exploration sur le bloc offshore 2. Dans ce consortium, Hunt Oil détenait 65 %, Century 20 % et SOBEH 15 %.

Christian Kouamen

« Nous avons 4 ou 5 compagnies pétrolières qui sont en cours d'exploration sur le terrain ; la ressource existe et tôt ou tard, à travers « Le Bénin Révélé », l'ensemble de nos ressources sera mis à jour. »

4 avril 1983 et la dernière le 31 décembre 1998. « Au total, environ 22 millions de barils de pétrole brut ont été vendus par le passé », se remémore avec nostalgie un cadre du ministère.

Relancés en décembre 2008 après quelques années d'arrêt, les travaux d'exploration avaient permis de prouver l'existence effective de pétrole sur les côtes béninoises. Selon les analystes du gouvernement, « le bassin sédimentaire côtier (BSC) du Bénin appartient à une province géologique appelée Baie du Dahomey et s'étend le long de la côte ouest-africaine, du bassin de Kéta (Ghana) au mont Okitipupa (Nigeria). En largeur, le BSC s'étend sur 470 km, dont 100 km sur

TOUTE LA LUMIÈRE SUR LES PROJETS ÉNERGÉTIQUES DE PATRICE TALON

Considérant l'accroissement de l'offre énergétique comme une condition essentielle à la réussite de son programme économique, le gouvernement multiplie les projets ambitieux dans ce secteur.

Pour Laurent K. Tossou, directeur général de la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE), aucun doute, l'arrivée aux affaires du président Patrice Talon a singulièrement boosté le secteur énergétique: « À l'arrivée au pouvoir du chef de l'État, notre pays, le Bénin, faisait face à une situation de délestage, avec ses impacts négatifs sur l'économie. Sous sa direction et celle de ministre de l'Énergie Dona Jean-Claude Houssou, un plan de redressement du secteur de l'électricité a été élaboré et mis en œuvre. Aujourd'hui, le délestage se conjugue au passé. »

Il est vrai que dans tous ses discours, le chef de l'État a abordé la question énergétique comme étant la priorité des priorités, puisqu'au-delà de la qualité de vie des populations, l'abondance d'énergie électrique constitue un critère essentiel pour permettre le développement des entreprises commerciales et de services. Comme l'expliquait le chef de l'État, « l'énergie est à la base de tout développement économique. Il faut la garantir et la réinventer constamment. À cet effet, le souci constant de mon gouvernement depuis avril 2016 est d'agir pour assurer une totale indépendance énergétique à notre pays. Ainsi, en plus des actions urgentes pour maîtriser

le délestage, nous avons lancé la construction d'une centrale bicom bustible de 120 MW avec le soutien financier de la BID. Mon gouvernement vient tout juste d'autoriser la construction par un opérateur privé d'une nouvelle centrale de 120 MW dont les travaux démarreront dans les prochains mois. À cela s'ajoutent dans nos départements plusieurs centrales solaires dont la capacité cumulée atteint les 100 MW. C'est dans ce cadre que nous avons signé le 7 décembre 2017 avec l'Agence française de développement la convention de financement du projet Defissol, d'un montant de 40 milliards de FCFA, pour construire la plus grande centrale solaire du pays, d'une capacité de 25 MW. C'est dans cette même dynamique qu'il convient de signaler la mise en œuvre du 2^e Compact du Millennium Challenge Account consacré à l'énergie grâce aux efforts du gouvernement pour la satisfaction de toutes les conditions préalables », précise le président Talon au sujet de ce vaste programme.

Le plan de redressement du secteur énergétique mis en place comprend trois volets: le court, le moyen et le long termes. À court terme, explique Laurent K. Tossou, il était question de mener des actions pour résoudre définitivement la question du délestage. À moyen terme, des plans et des programmes structurants ont été élaborés dans une visée d'autosuffisance au plan énergétique. À long terme, tous ces programmes devront être mieux structurés pour atteindre les objectifs. Sur instruction du chef de l'État, une évaluation de la situation existante a été effectuée afin d'identifier les besoins réels du pays en termes de consommation et de déterminer les capacités à mettre en œuvre. Le DG de la SBEE, qui affirme travailler en ce moment sur les projets structurants devant donner à l'État béninois l'autosuffisance énergétique, l'explique: « C'est tout ce travail qui a été fait et se poursuit qui a permis d'obtenir l'accalmie constatée aujourd'hui. » Et en effet, les investissements urgents ont mis fin aux délestages.

Christian Kouamen

Les projets de la SBEE pour 2018

Entre autres actions destinées à satisfaire sa clientèle, la SBEE prévoit pour 2018:

- la poursuite des travaux de construction de la centrale de 120 MW sur le site de Maria-Gléta 2;
- la finalisation des accords avec un producteur indépendant d'électricité pour la construction d'une 2^e centrale de 120 MW;
- la mise en service par Innovent de la centrale solaire de 5 MW et de la centrale thermique de 20 MW;
- le remplacement de 7 500 compteurs défectueux âgés de plus de 20 ans;
- le remplacement de 50 transformateurs défectueux et surchargés;
- l'installation de 50 000 compteurs communicants à prépaiement;
- l'installation de 6 compteurs régionaux pour mieux circonscrire les zones de pertes;
- la poursuite de la lutte contre la fraude sous toutes ses formes;
- la poursuite et le renforcement de la maintenance préventive et conditionnelle sur les réseaux et les unités de production.



DES INFRASTRUCTURES MODERNES POUR SOUTENIR LA CROISSANCE

Pour soutenir la croissance et faciliter le développement des exportations, l'État béninois envisage de moderniser le port autonome de Cotonou, qui représente 90% des échanges avec l'étranger et plus de 60% du PIB du pays. L'aspiration à la modernité concerne aussi l'achèvement de l'aéroport international de Glo-Djigbé.

Filiiale de l'autorité portuaire d'Anvers, en Belgique, la société Port of Antwerp International (PAI), spécialisée dans les activités de conseil et d'investissement, a été choisie par le gouvernement béninois pour moderniser le port de Cotonou, véritable poumon économique du Bénin. Cette entreprise assurera aussi, à titre temporaire, la gestion de ce port au volume annuel de fret d'environ 12 millions de tonnes.

En décidant d'externaliser la gestion de cette infrastructure stratégique, l'État béninois souhaite poursuivre le développement des activités de cette porte d'entrée vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest dépourvus d'accès maritime comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Et cette région en pleine croissance se révèle pleine de promesses pour la partie belge. En effet, parmi les ports du nord-ouest de l'Europe, celui d'Anvers affiche la plus grande proportion de services directs vers l'Afrique de l'Ouest, avec une part de marché de près de 50%. « Notre principale tâche consistera à moderniser l'administration portuaire sur le plan de l'organisation, à rénover les installations obsolètes ainsi qu'à préparer et orienter l'extension du port », explique Kristof Waterschoot, directeur général de PAI. Une mission capitale, et ce d'autant plus que depuis plusieurs années, le port de Cotonou a perdu de nombreuses parts de marché par rapport à ceux de la sous-région : ceux d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, de Tema au Ghana ou encore de Lomé, le proche concurrent au Togo voisin.

Selon les statistiques publiées par Marine Net Trafic, sur la période du 29 janvier au 11 février 2018, le port de Cotonou n'a accueilli que 39 navires alors que celui de Lomé en accueillait 131. Mieux, sur cette même période, le port de Cotonou n'a jamais pu dépasser la barre de 4 navires dans une même journée, alors que le port de Lomé a dépassé la barre des 12 navires par jour. Un déclin que les autorités béninoises se devaient d'enrayer. D'où cette nécessité de s'ouvrir aux partenaires techniques et financiers qui, d'ailleurs, ont « constaté

que le port de Cotonou a changé de stratégie depuis l'arrivée de Patrice Talon », comme le fait observer Bernard Amoussou-Sossou, patron de la Société béninoise des manutentions portuaires (SOBEMAP). Pour ce dernier, « nul besoin de 10 km de quais. Avec les bons outils, on peut avoir un port petit mais très attractif. »

Un impératif pour les autorités béninoises.

Afin d'améliorer les finances de ce port, elles ont rétabli en avril 2017 le Programme de vérification des importations (PVI) suspendu en 2013 par l'ancien gouvernement de Boni Yayi. Selon le ministre d'État et secrétaire général de la présidence de la République Pascal Irénée Koupaki, le retour du PVI au port de Cotonou vise non seulement à corriger une injustice commise par le régime Yayi, mais aussi et surtout à doper la performance de ce port pour accroître ses recettes douanières.

L'ambition de moderniser cette infrastructure capitale dans le secteur du transport s'étend aussi à l'achèvement en 2020 du nouvel aéroport international de Glo-Djigbé, qui devra remplacer l'aéroport Cardinal Bernadin Gantin situé dans le centre de la capitale économique Cotonou. Profitant de son premier voyage en Chine en septembre 2016, le président Patrice Talon a pu faire avancer le financement de ce projet estimé à 360 milliards de FCFA, dont 145 milliards de financement public et 215 milliards provenant du secteur privé. Le chantier comprend la réalisation d'une piste de 4 250 m de long et 60 m de large, d'un terminal de voyageurs de 1,6 million de passagers par an et d'une structure de fret pouvant traiter 12 000 tonnes par an. Les travaux de construction de ce nouvel aéroport de Glo-Djigbé sont réalisés par la China Airport Construction Group Corporation (CACC). Cette entreprise chinoise bénéficie de l'assistance technique de l'Aéroport de Paris ingénierie (ADPI), ce qui lui permet de conduire la réalisation de ce projet en intégrant les recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Janis Yorobo



EBOMAF EN PÔLE POSITION DANS LES GRANDS PROJETS ROUTIERS BÉNINOIS

Le gouvernement Talon a choisi le Burkinabè Ebomaf pour réaliser et gérer les infrastructures de la plupart des grands chantiers routiers du pays. Un budget de près de 40 milliards de FCFA.

« Il est vrai que le réseau routier béninois est en mauvais état, mais le gouvernement est en train de prendre des dispositions pour que dans les prochaines semaines, les peines des populations soient soulagées », déclarait le 28 août 2017 à Cotonou Jacques Ayali, directeur général des Infrastructures (DGI), devant un parterre de confrères de la presse locale. Le patron de la DGI tenait à rassurer les populations et à faire la lumière à propos des rumeurs de toute nature concernant l'état du réseau routier du pays. Jacques Ayali a aussi dû rappeler à cette occasion qu'en 2016, l'option retenue avait été de redimensionner les travaux par rapport au niveau de dégradation réelle des routes, comme par exemple celles donnant accès aux différents marchés du pays qui, à la prise du pouvoir du président Patrice Talon, étaient dans un état lamentable. « Sauf que le constat a été fait que si l'on mettait en œuvre ces travaux de réhabilitation, des milliards seraient alors dépensés inutilement. C'est pour cette raison que le gouvernement a demandé à ce que tout soit suspendu et revu, pour être en parfaite adéquation avec les besoins réels. En 2017, le processus est arrivé à son terme, et les travaux ont été engagés sur toute l'étendue du territoire national », a précisé le DGI. Par ailleurs, selon les détails fournis par son collègue Lazare Hounyo, directeur de l'entretien routier et des pistes rurales, 24 marchés d'entretien routier avaient été mis en œuvre : 20 lots de routes en terre et 4 lots de routes bitumées, l'ensemble des chantiers étant surveillé par 17 bureaux de contrôle.

Pour la réalisation de la plupart de ces chantiers routiers, un acteur du BTP très présent dans la sous-région arrive en tête : le groupe burkinabè Ebomaf, dirigé par Mahamadou Bonkougou. C'est lui que le gouvernement de Patrice Talon a choisi pour gérer la construction d'une bonne partie des projets routiers phares du Bénin. Le gouvernement a aussi confirmé l'attribution des

marchés précédemment obtenus, car il semble que le nouveau président béninois soit convaincu et rassuré par la qualité des infrastructures déjà réalisées par le groupe de BTP burkinabè.

C'est ainsi que le Conseil des ministres béninois, en sa séance hebdomadaire du 15 février 2016, a renouvelé sa confiance à Ebomaf en lui attribuant « les travaux d'aménagement et de bitumage du second côté de la route RNIE1 Cococodji-Hévié-Ouèdo-Calavi-Kpota (21,2 km) ». Ebomaf est aussi chargé de « la réalisation des travaux d'aménagement et de bitumage en 1x2 voies des routes Missessinto-Zinvié-Sèdjèdènou-Zè (32 km), RNIE1 Cococodji-Hévié-Ouèdo (9 km) et Ouèdo-Calavi Kpota (12,2 km). Le montant dudit marché est de 64,3 milliards de FCFA. »

Au titre des 10 projets phares inscrits dans le Programme d'actions du gouvernement (PAG), l'exécutif a donc prévu l'aménagement du second côté des sections RNIE1 Cococodji-Hévié-Ouèdo (9 km) et Ouèdo-Calavi Kpota (12,2 km). Les travaux du contrat initial étant en phase de démarrage, il est apparu plus avantageux de discuter avec l'entreprise Ebomaf SA des conditions d'exécution des travaux de bitumage et d'aménagement du second côté du tronçon, a estimé Pascal Irénée Koupaki, ministre d'État et secrétaire général de la Présidence, lors d'une conférence de presse tenue à l'issue du Conseil des ministres. Cette option, a fait savoir Pascal Irénée Koupaki, a pour avantage de faire économiser à l'État les coûts liés aux installations de chantier, de réduire le délai de contractualisation et de favoriser une meilleure organisation des chantiers. En prenant en compte le dédoublement du pont de Hévié et une provision pour le déplacement des réseaux, les négociations avec l'entreprise ont permis d'arrêter le coût des travaux à 35,2 milliards de FCFA TTC.

Louise Bibalou-Durand



LE BÉNIN EST LE 3^E PAYS LE PLUS BANCARISÉ DE LA ZONE UEMOA

Le taux de bancarisation du Bénin en 2016, bien qu'en progression avec 19,1%, conserve sa 3^e place, derrière la Côte d'Ivoire qui, à 19,7%, perd sa première place au profit du Togo et ses 22,8%. Quant au taux d'utilisation des services financiers au sein de l'UEMOA, il est passé de 26% en 2010 à 65% en 2016.

L'idée d'avoir un compte bancaire dans les pays de l'Union économique ouest-africaine (UEMOA) est impossible tant que vos revenus sont incertains. Voilà une croyance fortement ancrée malgré la percée des banques marocaines qui ouvrent leurs guichets aux populations en dépit de leurs faibles revenus. Cette croyance a renforcé des habitudes traditionnelles telles que la tontine et la thésaurisation, du fait justement que l'accès aux services bancaires est jugé impossible. Le rapport de 2017 de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), faisant état de la situation du nombre des banques dans les huit pays de la zone UEMOA, affichait au 31 décembre 2016 un effectif de 138 établissements de crédits agréés, dont 123 banques et 15 établissements financiers à caractère bancaire, soit une unité de plus qu'en 2015 grâce à l'arrivée de Stanbic Nak en Côte d'Ivoire.

Sur cette période, le taux de bancarisation ⁽¹⁾, bien qu'ayant évolué, reste toutefois très faible. En 2016, la BCEAO estimait que le nombre de comptes bancaires dans l'ensemble de l'UEMOA s'établissait à 10,3 millions, et faisait ressortir un taux de bancarisation globale à 16,1%, contre 15,2% en 2015. Par pays, le Togo, qui a dépassé la Côte d'Ivoire, est le seul pays de la zone dont le taux de bancarisation se hisse à 22,8%. Avec respectivement 19,7% et 19,1%, la Côte d'Ivoire et le Bénin sont classés 2^e et 3^e pays les plus bancarisés de la région. Vient ensuite le Sénégal avec un taux de 18,5%, suivi du Burkina avec 16,4%. Loin derrière, on retrouve le Mali avec 13,6% et la Guinée Bissau à 10,9%. Le Niger boucle cette liste des pays de l'UEMOA avec 6,3% : il demeure le pays dont la population est la moins bancarisée de la zone. Malgré une légère baisse enregistrée en 2016, la Côte



Comptage à Abomey - Fotolia

Sur la voie du redressement après la crise de 2016-2017

La place bancaire de Cotonou rassemble une quinzaine de banques et le système bancaire béninois a aussi cette particularité, comme le souligne l'Association professionnelle des banques (APBEF) du Bénin, de ne pas posséder d'établissement financier. En termes d'activité, la BCEAO indique que le résultat net cumulé de tous les établissements de crédits de la zone UEMOA en 2016 est ressorti bénéficiaire de 335,2 milliards de FCFA, et ce essentiellement au niveau des banques, qui affichent 332,2 milliards. Cet état bénéficiaire est en hausse de 117,8 milliards, soit + 54,2 % par rapport à 2015. Ce profil excédentaire a été affiché dans tous les pays de l'UEMOA, à l'exception du Bénin, dont le déficit s'est creusé à hauteur de 10,1 milliards de FCFA en 2016.

Une année, en effet, pénible pour l'économie béninoise, et qui n'a pas manqué d'affecter la plupart des banques locales. Pascal Bied-Charreton (*lire son interview p. 56-57*), directeur général de Société Générale Bénin, l'indique en ces termes : « Les années 2016 et 2017 ont été très difficiles. Les difficultés économiques liées à la récession au Nigeria et à la dévaluation de sa monnaie ont pénalisé toute l'économie béninoise. Ainsi en 2017, nous avons connu un résultat net négatif de 3,9 milliards de FCFA, la perte s'expliquant par des provisionnements importants du portefeuille de crédits des clients affectés par la crise. »

La Société Générale Bénin a dû engager un programme d'actions de redressement qui a porté ses fruits puisque ses principaux indicateurs d'activité se sont progressivement améliorés dès le second semestre 2017. De plus, le groupe Société Générale a renouvelé sa confiance à sa filiale béninoise en procédant à une augmentation de capital de 10 milliards de FCFA. Stratégie payante puisque « le début de 2018 confirme ce redressement », se réjouit Pascal Bied-Charreton.

Autre banque qui, depuis son arrivée en décembre 2016, gagne en parts de marché et suit ce mouvement de reprise, la filiale de Coris Bank International au Bénin dirigée par Jean-Jacques Golou (*lire son interview p. 58-59*). Sa banque soutient l'économie à travers plusieurs actions : « Depuis l'année 2016, CBI Bénin fait partie du pool de banques locales qui finance le secteur cotonnier. Il s'agit d'un secteur très important pour l'économie béninoise et dont nous connaissons les principaux acteurs ainsi que leurs attentes vis-à-vis des banques locales. Nous avons ainsi la confiance des principaux égreneurs et travaillons chaque jour à la mériter. Outre les porteurs de projets structurants et les PME-PMI, nous planifions un accompagnement spécifique aux regroupements, coopératives et associations à travers des services non financiers tels que l'assistance, la formation et le conseil en vue de la structuration et de la pérennisation de leurs activités. »

La direction de Coris Bank International Bénin qui affiche plus de 2 000 clients actifs dans ses livres, se félicite de sa progression : en un an, elle a gagné 5 places, devenant la 10^e banque du pays. « Cette performance exceptionnelle s'est faite grâce à l'engagement de notre jeune et non moins expérimentée équipe, mais surtout à l'assistance de la direction de notre groupe présent également au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo », reconnaît le directeur général Jean-Jacques Golou.

L.B.-D.

d'Ivoire est le pays ayant l'une des populations les plus bancarisées au sein de l'UEMOA. Elle est aussi le pays qui possède le réseau bancaire le plus dense. Au 31 décembre 2016, elle comptait 666 guichets et 934 distributeurs automatiques de billets et guichets automatiques de banques (DAB/GAB). Le réseau ivoirien dépasse celui du Sénégal (484 guichets et 412 DAB/GAB), du Mali (440 guichets et 557 DAB/GAB), du Burkina Faso (376 guichets et 281 DAB/GAB) ou encore du Bénin (209 guichets et 309 DAB/GAB). Le Togo (234 guichets et 266 DAB/GAB), le Niger (155 guichets et 158 DAB/GAB) et la Guinée-Bissau (28 guichets et 51 DAB/GAB) sont les pays de la zone UEMOA où l'on compte les réseaux bancaires les moins denses. Ajoutons que le taux d'utilisation des services financiers dans la zone est passé de 26 % en 2010 à 65 % en 2016, selon le gouverneur de la BCEAO, l'Ivoirien Tiémoko Meyliet Koné, qui a fait cette déclaration le 1^{er} décembre 2017 à l'occasion de la célébration des 15 ans du Groupement interbancaire monétaire (GIM) de l'UEMOA à Abidjan. La téléphonie mobile serait à l'origine du développement de ces services. Le gouverneur de la BCEAO a qualifié de « satisfaisant » ce premier bilan au bout de 15 ans du GIM/UEMOA aux termes desquels la monétique interbancaire est devenue une réalité dans l'espace UEMOA. « Les plus de 500 milliards de FCFA de transactions et de 40 millions de cartes émises témoignent de l'engagement des institutions bancaires en faveur des moyens de paiement par carte », a-t-il conclu.

Louise Bibalou-Durand

⁽¹⁾ Le taux de bancarisation au sens strict est calculé par la BCEAO sur la base de la population de plus de 15 ans, hors comptes ouverts à la fois par les réseaux de microfinance, les émetteurs de monnaie électronique et les services financiers postaux.

« LE GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A UNE CULTURE D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS »

Après des années 2016 et 2017 difficiles du fait de la récession au Nigeria, Société Générale Bénin est sur la voie de la reprise. Son directeur général Pascal Bied-Charreton indique que les principaux indicateurs d'activité sont à nouveau en progression.

En quinze ans de présence au Bénin, comment définiriez-vous le positionnement actuel de votre banque, l'une des cinq premières du pays et l'une des rares banques internationales à croire en l'Afrique ?

Pascal Bied-Charreton : Le groupe Société Générale a fait le choix de l'Afrique. C'est une zone de croissance et d'opportunités en laquelle nous croyons et dont nous voulons accompagner le développement. Nous renforçons nos moyens dans la région, notamment en Afrique de l'Ouest, région où nous sommes présents dans huit pays. Notre succès dans la région s'explique par l'expertise de nos équipes, leur connaissance de l'environnement économique et un accompagnement efficace de nos clients avec une offre de produits de qualité, dédiée aux entreprises et s'appuyant sur les moyens du groupe Société Générale. Au Bénin, Société Générale est la seule banque internationale. Présente depuis 2003, elle occupe à fin 2017 le 3^e rang en part de marché pour les crédits à la clientèle et nous poursuivons nos investissements.

En 2017, quelle a été l'évolution de vos chiffres clés par rapport à l'exercice 2016 ?

Les années 2016 et 2017 ont été très difficiles. Les difficultés économiques liées à la récession économique au Nigeria et à la dévaluation de sa monnaie ont pénalisé toute l'économie béninoise. Ainsi en 2017, nous avons connu un résultat net négatif de 3,9 Mds de FCFA, la perte s'expliquant par des provisionnements importants du portefeuille de crédits des clients affectés par la crise. Dans cette situation, nous avons engagé un programme d'actions de redressement et nos principaux indicateurs d'activité se sont améliorés dès le second semestre 2017. Le groupe Société Générale a renouvelé sa confiance à notre entité avec une augmentation de capital de 10 milliards de FCFA.

Le début de 2018 confirme ce redressement. Société Générale Bénin a été élue « Meilleure banque de l'année 2018 au Bénin », distinction décernée par le magazine *Global Finance* pour le « Meilleur service à la clientèle ». Cette distinction confirme notre positionnement de banque engagée au service de l'économie béninoise et des Béninois.

Société Générale Bénin renforce sa politique de proximité avec des ouvertures d'agences. Quelles raisons justifient ce choix stratégique ?

L'un des axes clés du plan de développement commercial de Société Générale Bénin prévoit des ouvertures d'agences, notamment en province. En tant que banque universelle, nous souhaitons mieux servir les environnements économiques locaux, notamment notre clientèle d'entreprises, qui a besoin de relais à l'intérieur du pays, de même que la clientèle des fonctionnaires. Après l'agence de Natitingou inaugurée en mars 2018

Bio
Pascal Bied-Charreton est le directeur général de Société Générale Bénin depuis janvier 2018. À ce titre, il pilote les activités bancaires du groupe Société Générale à la fois au Bénin et au Togo, où se trouve une succursale. Pascal Bied-Charreton a rejoint le groupe Société Générale en septembre 2006. Basé à Pékin (Chine), il a assumé jusqu'en 2009 la responsabilité de développer les activités d'assurance en Asie, puis il a supervisé l'ensemble des filiales d'assurance du groupe hors de France : Maroc, Europe centrale, Russie. Auparavant, il avait été directeur technique (Chief Actuary) de Nativo-Vie, filiale d'assurance-vie du groupe BNP, directeur général adjoint de BNP Paribas Épargne Entreprises et directeur des études et des statistiques de la Fédération française de l'assurance. Enfin, sachez qu'il est diplômé de l'École centrale de Paris et actuaire certifié.

et la mise en service de 2 nouveaux points de contacts à Pobè et Tanguéta, nous prévoyons l'ouverture de plusieurs agences entre 2018 et 2020 dans les principales villes de province. Nous allons aussi mettre en place un concept de Banque mobile pour aller à la rencontre de clients des régions où l'accès aux services financiers est difficile.

En 2017, pourquoi votre banque a-t-elle opté pour une stratégie d'accompagnement plus soutenu des entreprises dans le cadre du Plan d'actions du gouvernement (PAG), et ce choix se poursuivra-t-il ?

L'accompagnement des entreprises représente une part significative de notre activité. Les grandes entreprises et les filiales de grands groupes internationaux exerçant au Bénin bénéficient déjà de notre large offre de produits et services dédiés aux entreprises, ainsi que de l'expertise du groupe sur les financements structurés et la salle des marchés régionale. Société Générale Bénin apporte un soutien franc et probant au PAG à travers plusieurs canaux de financement direct ou indirect, de divers projets structurants : projets d'alimentation en eau potable de plusieurs agglomérations et en milieu rural, projets d'appui à l'électrification, travaux d'infrastructures sanitaires et routières... En outre la qualité de l'offre de gestion de trésorerie proposée par Société Générale Bénin est l'un de nos atouts : pour exemple SOGECASHWEB est un outil puissant et parfaitement sécurisé pour gérer ses comptes bancaires selon le concept unique multi-banques/multi-pays !

Sachant que le tissu économique du Bénin est surtout composé de PME, pensez-vous réorienter votre stratégie vers cette cible en répondant à ses attentes et à ses besoins ?

Le groupe Société Générale a toujours eu dans sa culture l'accompagnement des entrepreneurs. C'était vrai à sa création il y a 150 ans, c'est encore vrai aujourd'hui, et plus particulièrement ici en Afrique. Nous avons l'intention de continuer à développer ces activités, notamment par l'accompagnement des PME impliquées dans les projets de développement du pays dans le cadre du PAG. Pour citer quelques exemples, nous sommes en phase d'étude de plusieurs projets de financement d'entreprises de BTP pour la construction d'un centre commercial ou d'un centre hospitalier universitaire, mais également pour des projets de développement dans l'agro-alimentaire, de fourniture de produits pétroliers ou d'acquisition d'équipements, dont certains en partenariat avec l'Agence française de développement.

Quels sont vos projets de développement de nouveaux services au Bénin ?

L'innovation digitale s'accélère, notamment dans le sec-



Pascal Bied-Charrelon,
directeur général de
Société Générale Bénin.

teur bancaire qui subit la forte concurrence de nouveaux acteurs. Le groupe Société Générale, conscient de cet enjeu, notamment sur le marché africain, a mis en place à Dakar un laboratoire régional de l'innovation qui constitue un vivier pour soutenir des projets innovants et des startups. À titre d'exemple, l'application mobile YUP, une solution de portefeuille électronique lancée avec succès en Côte d'Ivoire et au Sénégal, apporte des solutions à une clientèle non bancarisée. Des réflexions sont également menées concernant la meilleure méthode pour approcher le secteur de l'informel. Comme sur chacun des marchés où nous sommes présents dans la région, la clientèle de Société Générale Bénin bénéficiera très rapidement de ces approches alternatives innovantes.

Propos recueillis par Paul de Manfred

« EN UN AN D'EXERCICE, 5 PLACES GAGNÉES POUR DEVENIR LA 10^E BANQUE DU PAYS »

Sous la direction de Jean-Jacques Golou, Coris Bank International s'implante au Bénin. Innovante dans son approche client, elle mise aussi sur le potentiel de la finance islamique, dont elle est la première à avoir introduit les produits sur le marché béninois.



Jean-Jacques Golou, directeur général de Coris Bank International au Bénin

Vous dirigez Coris Bank International au Bénin depuis plus d'un an. Quel bilan pouvez-vous dresser ?

Jean-Jacques Golou : Coris Bank International au Bénin est une belle aventure que nous avons démarrée en décembre 2016. Après un tout premier exercice plein, Coris Bank International succursale du Bénin a progressé de 5 places en un an pour devenir la 10^e banque du pays à fin 2017. Cette performance exceptionnelle s'est faite grâce à l'engagement de notre jeune et non moins expérimentée équipe mais surtout à l'assistance de la direction de notre groupe présent également au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo. Coris Bank International succursale du Bénin, à date, c'est aussi plus de 2 000 clients actifs dans nos livres, qui nous font confiance et qui ont choisi de vivre « La Banque Autrement ». Notre challenge est de consolider notre présence au Bénin et de continuer à gagner des parts de marché afin de rejoindre très rapidement les premières banques du pays. Dans cette perspective, nous avons mis en place une stratégie d'approche de tous les segments du marché qui se décline en différentes offres concourant toutes à une satisfaction totale de la clientèle.

Sur un marché béninois plutôt concurrentiel, que faites-vous pour améliorer la qualité de service de la banque ?

Coris Bank International (CBI), dans tous ses pays d'implantation, s'est construite autour des valeurs card-

nales de confiance, d'originalité, de responsabilité, d'intégrité et de sociabilité. Nous misons sur l'amélioration continue de la qualité du service aux populations à travers l'attention, l'assistance apportée à chacun de nos clients, et surtout le respect de nos engagements. Nous investissons dans l'excellence de notre capital humain. Le leadership, l'écoute client et le professionnalisme motivent chacune de nos interventions auprès

« La finance islamique est inclusive, non spéculative et n'exclut personne. Elle ne s'adresse pas uniquement aux musulmans. »

de notre clientèle. Nous avons également mis en place une politique de collecte des retours d'expériences, avis et suggestions des clients. L'analyse de ces données nous permet de mieux connaître leurs attentes et d'adapter davantage nos offres à leurs besoins réels.

Comment votre banque va-t-elle participer aux efforts de financement de l'économie béninoise, dont les perspectives de croissance ont dépassé les 5 % en 2017 et devraient se poursuivre en 2018 ? Quelles actions comptez-vous promouvoir pour renforcer un taux de bancarisation qui, lui, a dépassé les 17 % ?

CBI est une banque universelle centrée sur les PME-PMI, qui constituent l'essentiel du tissu économique de notre sous-région. Toutefois, nous accompagnons tous les segments de clientèle : les grandes entreprises, les institutions publiques et parapubliques, les particuliers et des salariés ainsi que les jeunes entrepreneurs du secteur informel. À cet effet, CBI a mis en place une stratégie d'approche particulière pour toucher chaque segment du marché. Nous proposons par exemple à la gent féminine, couche importante et peu bancarisée de la population, un produit dénommé CORIS EPARGNE WENDYA. Il s'agit d'un compte d'épargne exclusivement destiné aux femmes, qui facilite leur accès aux services bancaires et à divers autres avantages.

En tant que société citoyenne, quelles actions sociales ou culturelles soutient CBI au Bénin ?

Au Bénin, à travers la Fondation dédiée du groupe aux actions caritatives, nous investissons dans l'épanouissement et le bien-être des populations au sein desquelles nous exerçons nos activités. Ainsi, CBI apporte son soutien aux femmes en situation difficile en vue de leur autonomisation. Nous accompagnons plusieurs campagnes communautaires au profit des populations indigentes et défavorisées en vue de contribuer, aux côtés des partenaires sociaux, à l'effort d'éradication de la pauvreté dans notre pays.

Quelles sont vos priorités en termes d'objectifs en 2018 ?

Les principaux défis de CBI au Bénin sont d'améliorer continuellement la qualité de ses offres, en mettant sur ses segments de marché des produits et services variés et innovants à des coûts réduits ainsi que des taux attractifs de rémunération de l'épargne pour accroître sa part de marché en mobilisant davantage de ressources. Nous travaillons sans cesse à renforcer notre image de marque et notre proximité avec les populations à travers l'extension de notre réseau avec l'ouverture d'agences dans des villes du pays. Cette orientation stratégique s'étendra sur 2019 pour atteindre une couverture territoriale optimale. En juin 2018, notre branche pour la finance islamique dénommée CBI BARAKA est devenue fonctionnelle.

Au Bénin, être la première banque à faire de la finance islamique pourrait-il s'avérer un choix risqué ? Pourquoi choisir cette finance si peu connue ?


La finance islamique est une finance responsable, éthique, basée sur l'économie réelle. Elle est une finance inclusive, et non spéculative, qui n'exclut personne. Elle ne s'adresse pas uniquement aux musulmans, mais aussi à tous ceux qui souhaitent investir, épargner ou s'assurer autrement. Sa spécificité tient au fait que la finance islamique prend en compte une notion plus large : l'intérêt général. Elle s'organise donc autour de la structuration de produits répondant à cette double exigence financière et éthique inspirée des principes islamiques. La branche pour la finance islamique est, pour nous, une réelle opportunité de diversification de notre offre afin de contribuer significativement à l'essor de l'économie béninoise et à la satisfaction d'une frange non négligeable de la population béninoise. Nous sommes très confiants dans le succès de cette initiative qui enregistre des progrès remarquables dans plusieurs régions du monde.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Bio
Jean-Jacques Golou, 39 ans, débute sa vie active en 2002 au département finance d'ADDAX BV à Genève. De 2003 à 2005, il se perfectionne et obtient le 2^e niveau du programme CFA en finance. Entré à Ecobank Bénin en mars 2005 comme stagiaire chargé de comptes au département des grandes entreprises, il sera titularisé quelques mois plus tard. Il gravit les échelons pour devenir en janvier 2012 directeur du département Domestic Bank. Il quittera ce poste en juin 2016 pour un nouveau challenge : la direction générale de Coris Bank International au Bénin, dont il lance les activités en décembre 2016. Expert-comptable diplômé au Canada en 2005, Jean-Jacques Golou est détenteur depuis 2011 d'un MBA Global Banking & Finance de l'Université de Birmingham (Angleterre).

Thème 2018 : « Défis et opportunités de l'économie verte en Afrique »

Le **REBRANDING AFRICA FORUM** c'est :




+ de 500 participants
venus des 5 continents




+ de 30 speakers de
renommée internationale



Des accords de coopération
signés et des perspectives
d'investissement



L'opportunité de faire du
Networking et des rencontres
d'affaires



Un large réseau connecté
offrant la visibilité à tous les
adhérents



La cérémonie
des Rebranding
Africa Awards

EN PARTENARIAT AVEC



Inscrivez-vous

www.rebrandingafrika.com/inscription

SUIVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR



Rebranding Africa



Rebranding Africa Forum



@rebrandingAF



Rebranding Africa

LES MISES EN GARDE AVISÉES D'UN PIONNIER DE L'ASSURANCE AFRICAINE

Pathé Dione, l'un des pionniers de l'assurance en Afrique francophone et fondateur du groupe SUNU, a donné récemment dans une tribune sa grille de lecture sur les conséquences de la dernière réforme du secteur des assurances par la CIMA, qui prône une augmentation de capital à marche forcée.

La réforme du 8 avril 2016 adoptée par le Conseil des ministres des Assurances de la zone CIMA⁽¹⁾ consiste à faire passer le capital social minimum des compagnies d'assurance de 1 à 5 milliards, ainsi qu'à fixer leur plancher de fonds propres à 80 % du montant minimum du capital social. Une durée de trois ans leur a été octroyée pour porter leur capital à 3 milliards de FCFA, et de cinq ans pour parvenir à 5 milliards. Cette décision, explique le patron et fondateur du groupe SUNU, vise à « renforcer la solidité financière des compagnies et à réduire le risque de faillite. Elle contribue à consolider le secteur, à lui permettre de se rapprocher des normes prudentielles en vigueur dans le

« Peut-on appliquer en Centrafrique et au Tchad les mêmes réformes qu'en Côte d'Ivoire, au Cameroun ou au Sénégal ? »

monde bancaire et à accroître la capacité de rétention des primes d'assurances des sociétés et des marchés nationaux. » Il ajoute qu'elle va aussi conduire à « une modification en profondeur du secteur dans l'espace CIMA, et entraîner inévitablement sa consolidation, car trop d'acteurs sont inorganisés et présentent de graves faiblesses financières ».

Cependant, Pathé Dione met aussi en avant le manque de bon sens de cette réforme, qui n'a pas tenu compte des spécificités de chaque marché. D'où cette question : une taille unique peut-elle convenir à tous ? Peut-on appliquer en Centrafrique et au Tchad les mêmes réformes qu'en Côte d'Ivoire, au Cameroun ou au Sénégal ? Le régulateur sera obligé de réfléchir à cette question s'il ne veut pas condamner certains acteurs à disparaître. L'autre problème majeur qu'il soulève est que, si la décision d'augmenter le capital social des sociétés d'assurances n'est pas discutée, c'est le délai

imparti pour sa mise en œuvre qui est considéré comme trop restreint. Passer de 1 à 3 milliards de FCFA en trois ans paraît raisonnable, mais atteindre les 5 milliards dans les deux années suivantes ne semble-t-il pas trop court pour certaines compagnies ?

Pathé Dione est bien conscient de ce que cette réforme entraînera une consolidation du secteur. Mais il avertit : dans l'activité d'assurance-vie, une vingtaine de sociétés sera irrémédiablement condamnée et, en non-vie, c'est environ une soixantaine de compagnies qui mettra la clé sous la porte. Pour bien montrer la brutalité de certains aspects de cette réforme, il fait la comparaison avec la mise en place d'une réforme similaire en Europe, dénommée Solvabilité II, qui exigeait la conformité des fonds propres avec les risques couverts : « Elle a demandé plus de dix ans parce qu'elle a tenu compte de la diversité des situations des sociétés d'assurance dans les différents marchés européens. »

Il est évident que de plus en plus, le rapprochement des petites et moyennes sociétés d'assurance avec des groupes bancaires ou d'assurance d'envergure va s'opérer. C'est le cas entre la première des sociétés d'assurance-vie du Bénin, Réassurances du Golfe de Guinée (ARGG), et Atlantique Banque, groupe financier de référence et acteur majeur du secteur bancaire en Afrique. « Il était opportun qu'avec le niveau de développement atteint par la compagnie, et face à un marché en pleine mutation, nous intégrions un grand groupe financier. L'appartenance à un puissant groupe bancaire est un atout essentiel pour développer une offre de qualité en bancassurance, levier de développement devenu incontournable aujourd'hui sur notre marché », explique le directeur général d'Atlantique Assurances Bénin-Vie, Corinne Gbenou Fourn (*lire son interview p. 62-63*).

Louise Bibalou-Durand

⁽¹⁾ La Conférence interafricaine des marchés d'assurance est un organisme communautaire qui compte 14 États africains et l'État malgache.

« COMPTER PARMIS LES PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ASSURANCE-VIE AU BÉNIN À L'HORIZON 2020 »

En 2018, Corinne Gbenou Fourn, directeur général de l'ex-ARGG (Assurances et Réassurances du Golfe de Guinée) devenue Atlantique Assurances Bénin-Vie, se donne pour priorité de réussir le virage du changement de dénomination.



Depuis votre implantation au Bénin il y a un peu plus de deux ans, ARGG (Assurances et Réassurances du Golfe de Guinée) est devenue Atlantique Assurances Bénin-Vie. Comment cela s'explique-t-il ?

Corinne Gbenou Fourn: En effet en 2015, ARGG, première compagnie d'assurance-vie privée installée au Bénin depuis 24 ans, a intégré le Groupe Atlantique. Avec le niveau de développement atteint par la compagnie, et face à un marché en pleine mutation, il était opportun pour nous d'intégrer un groupe financier de référence, acteur majeur du secteur bancaire en Afrique, 3^e plus grand groupe bancaire de la zone UEMOA. Ce changement nous permet de mettre au profit de notre clientèle la synergie, l'expertise et la dimension internationale du groupe, ce qui nous rend apte à répondre de façon plus efficace aux besoins et exigences de plus en plus élevés des clients en matière de couverture d'assurances. L'appartenance à un puissant groupe bancaire est un atout essentiel pour élaborer une offre de qualité en bancassurance, levier de développement incontournable aujourd'hui sur notre marché.

Pensez-vous que votre clientèle des grands centres urbains béninois soit prête à adhérer à cette innovation et au concept de bancassurance ?

J'en suis absolument convaincue. Les clients recherchent de plus en plus des solutions globales et intégrées à leurs besoins financiers. L'enjeu est de pouvoir par une seule entrée combler toutes les attentes du client afin que l'expérience client chez nous soit la plus positivement marquante possible. Et nous comptons aller plus loin dans cette innovation : nous voulons être directement accessibles à tout moment, nous rapprocher des clients où qu'ils se trouvent et quand ils le souhaitent. Le marché de l'assurance, et en particulier de l'assurance-vie, est quasiment vierge : à peine 1 % de la population active est assurée, donc il y a des niches à conquérir. Nous nous attelons, à travers nos offres innovantes et nos

différents réseaux de distribution, à capter ces cibles et à augmenter notre part de marché.

Comment est composé aujourd'hui votre portefeuille de produits dans votre branche vie ? Avec Atlantique Assurances Bénin-Vie, faut-il s'attendre à de nouveaux produits ?

Notre gamme de produits d'assurance-vie apporte les solutions de couverture appropriées face aux risques qui peuvent survenir de façon inattendue dans la vie d'un individu. Tout homme est soumis à la probabilité de survenance de 2 situations : celle de vivre longtemps, ce qui, ma foi, est le souhait de tous, et celle de ne pas vivre longtemps. Quoi qu'il en soit, il y a des risques inhérents à l'un ou l'autre des cas, avec des répercussions pécuniaires soit sur l'individu lui-même, soit sur son entourage immédiat, en particulier sa famille. Nos

« Les Béninois étant culturellement attachés à l'organisation de funérailles dignes pour leurs défunts, nous les soutenons dans ces moments difficiles par une assistance financière. »

produits apportent justement des solutions pécuniaires compensatoires lors de la survenance de ces événements. Ainsi, nous offrons principalement des plans d'épargne en vue de préparer une retraite confortable, ou tout simplement en vue de financer un projet à court, moyen ou long terme. Nous accompagnons aussi les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants en leur garantissant le financement des études primaires, secondaires ou supérieures quoi qu'il arrive, et notre accompagnement va jusqu'à la prise en charge intégrale des frais de scolarité, que nous payons directement aux établissements scolaires. Les Béninois étant culturellement attachés à l'organisation de funérailles dignes pour leurs défunts, nous les soutenons dans ces moments difficiles par une assistance financière leur permettant de faire face aux dépenses liées aux obsèques. Et cette liste est loin d'être exhaustive, car notre gamme continue de s'enrichir de nouveaux produits qui allient innovation, utilité, simplicité et accessibilité.

Votre homologue Atlantique Assurances Bénin-IARDT tient à innover en révolutionnant la réduction des procédures et les délais de règlement. Allez-vous la suivre sur ce terrain de l'innovation ?

Comme je vous l'ai dit tantôt, notre appartenance au même groupe nous conduit à une harmonisation de nos process, notamment en matière de règlement de nos prestations. Bien entendu qu'avec notre consœur IARDT, nous avons les mêmes ambitions sur ce volet, qui ne sont autres que les normes du groupe. Le client, qu'il soit au Bénin, au Mali ou au Cameroun, qu'il soit client en assurance-vie ou en assurance IARDT, aura le même traitement dans son expérience client vis-à-vis de nous, même si les produits que nous proposons s'adaptent aux réalités locales des différents marchés où nous sommes présents.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route en 2018 ?

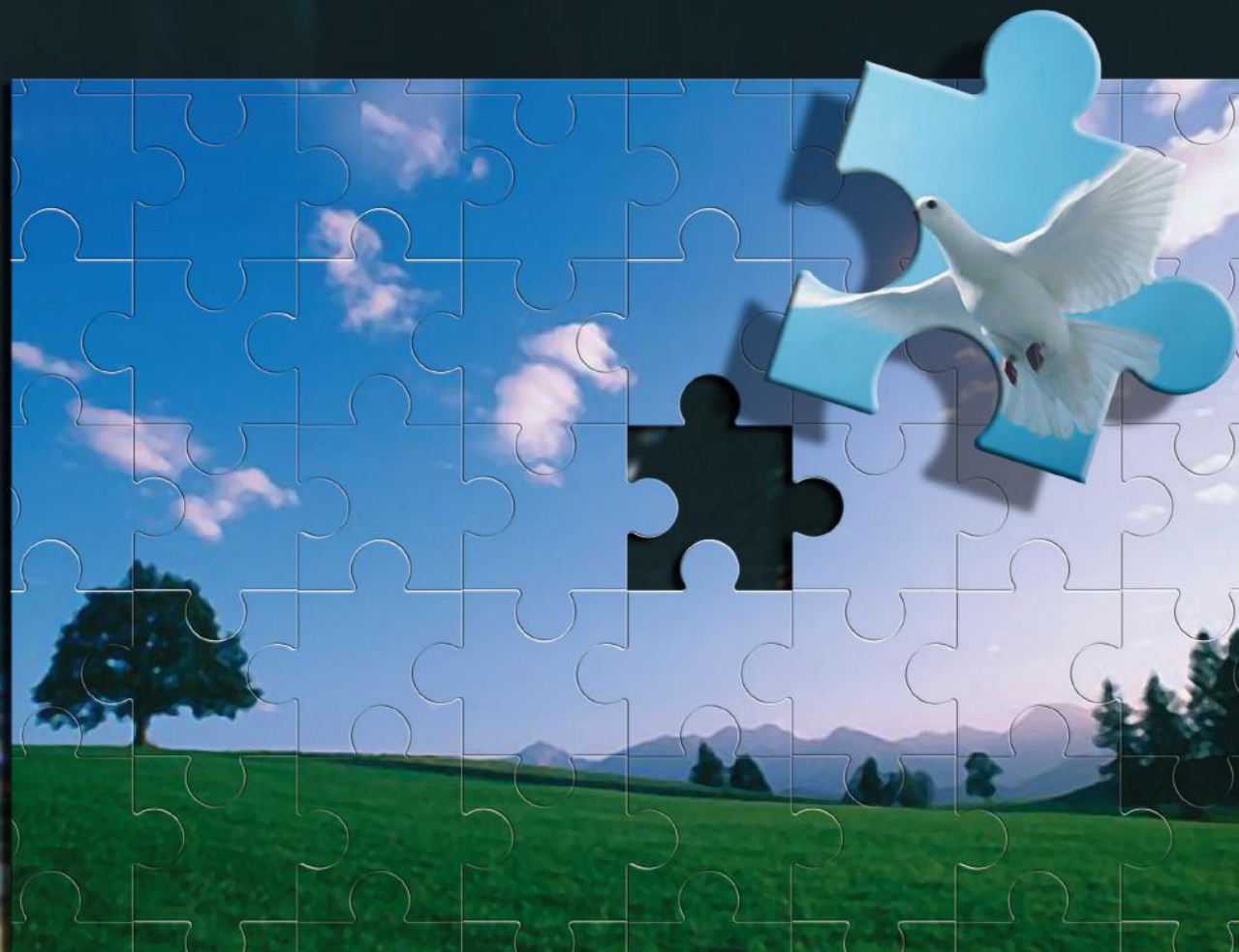
Réussir le virage du changement de dénomination de notre société, consolider nos acquis et enfin impulser notre développement de façon durable, ce qui passe par le renforcement de la capacité de nos équipes commerciales et techniques afin d'avoir des ressources humaines hautement qualifiées. Nous envisageons aussi la modernisation de nos services à tous les niveaux, car cela constitue le véritable levier de notre développement et le moteur de notre croissance pour que notre ambition de compter parmi les 3 principaux acteurs de l'assurance-vie au Bénin à l'horizon 2020 soit une réalité.

*Propos recueillis par
Louise Bibalou-Durand*

Bio

La Franco-Béninoise Corinne Fourn née Gbenou, 49 ans, bilingue anglais-français, mariée et mère de 2 enfants, a plus de vingt ans d'expérience en gestion financière. Sa vie active commence en 1996 comme consultante au PDFE (Projet danois de formation des entreprises). Après un bref passage en 1997 au centre de formalités des entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin en tant que chargée de dossier de création d'entreprises, elle est recrutée par Ecobank Bénin où elle occupe de 1998 à 2002 les postes successifs de responsable du service de transfert Western Union, de directrice d'agence et de chargée d'affaires de la clientèle institutionnelle et des relations entre la banque et la Bourse régionale d'Abidjan. De 2002 à 2004, elle travaille pour TRINITY FINANCE Cotonou en qualité de directeur du développement, assumant notamment la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie d'affaire ainsi que du budget, du recrutement, de l'encadrement et de l'évaluation du personnel. De 2005 à 2008, elle lance CG Finances Plus, avant d'intégrer en 2008 SUNU Assurances-Vie Bénin, où elle remplit jusqu'en 2017 la fonction de directeur du développement. Enfin, depuis septembre 2017, elle est directrice générale d'Atlantique Assurances Bénin-Vie.

Au registre académique, elle peut se prévaloir d'une année de prépa HEC en France en 1988 puis, après des études en économie, de l'obtention en 1993 d'une maîtrise en économie internationale monétaire et financière et en 2006 d'un DEA en systèmes économiques, option finances.



***Vous allez
comprendre
l'Actualité !***

L'INTELLIGENT D'ABIDJAN

www.lintelligentdabidjan.ci

Depuis 2007, l'Intelligent d'Abidjan nouvelle formule est arrivé.
Plus clair, plus précis, plus dense, plus beau, en somme plus INTELLIGENT
que jamais : nouvelles rubriques, plus de loisirs, plus d'investigations.
Découvrez-le dès maintenant dans vos kiosques.

Le Quotidien dont vous avez rêvé.

■ Entretien – Directeur général du cabinet de courtage Africa Broker's Company

« L'ÉVOLUTION DE NOTRE CA EN 2017 EST D'ENVIRON + 15% »

François Masson, dirigeant du cabinet de courtage Africa Broker's Company (ABC), indique que l'un de ses objectifs est de développer la souscription médicale pour le compte de tiers. Cela constitue une réelle plus-value pour les compagnies qui souhaitent externaliser la souscription médicale.

Comment se caractérise le marché du courtage au Bénin et quelle est sa spécificité ?

François Masson : Nous sommes désormais une vingtaine de courtiers d'assurances au Bénin, dont des cabinets internationaux. Nous partageons ce marché d'une cinquantaine de milliards de FCFA avec les réseaux d'agents généraux ou encore la bancassurance. L'un de mes points forts est d'avoir développé mon activité de courtier à la fois à Cotonou et à Paris, ce qui permet une complémentarité des offres, notamment auprès des expatriés ou des groupes panafricains. Mon équipe est en permanence au plus près de l'innovation que connaît l'assurance dans les pays où elle est le plus développée. De mon point de vue, il est indispensable que l'Afrique de l'Ouest puisse bénéficier des évolutions enregistrées ailleurs, tout en les adaptant à la situation locale. Par exemple au Bénin, nous avons créé une association d'assurés et mis en place, pour la première fois dans ce pays, un contrat d'assurance-santé individuelle avec Saham. La souscription peut être réalisée en ligne ou auprès des intermédiaires de la compagnie. Au niveau de l'organisation pratique, ABC est « courtier gros-

siste » et s'appuie sur l'expertise de Bilan Santé International en matière de sélection médicale.

Quelles ont été vos motivations à créer Africa Brokers' Company ?

Ma motivation a été décuplée par mon souci de prendre en compte le potentiel africain, en matière d'innovation notamment, en mettant en œuvre les techniques digitales. Si, en Europe, les marchés de l'assurance sont saturés, en Afrique, ainsi que je le rappelle souvent à mes collaborateurs, nous ne sommes qu'au début de l'histoire...

Le Bénin ayant une façade maritime et des frontières terrestres, cet aspect géographique est-il pris en compte dans la branche transport de marchandises ?

L'assurance transport de marchandises est l'une de nos spécialités, même si elle reste marginale dans notre chiffre d'affaires. N'oublions pas que les branches « automobile » et « santé collective » représentent à elles seules 75 % du marché IARD...

Quelle a été l'évolution de votre CA en 2017 par rapport à 2016 et quels sont vos objectifs pour 2018 ?

En 2017, nous avons connu une évolution de notre CA d'environ + 15 % et j'espère bien que nous ferons mieux en 2018 ! Un de nos objectifs est de développer la souscription médicale pour le compte de tiers. Nous apportons une réelle plus-value aux compagnies qui souhaitent externaliser la souscription médicale, de la même manière qu'elles peuvent externaliser la gestion des sinistres auprès de réseaux spécialisés. Nous souhaitons exporter ce savoir-faire d'assurtech dans la région et continuer à apporter nos conseils à des groupes bancaires ou d'assurances dans la zone CIMA.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



François Masson, directeur général du cabinet de courtage Africa Broker's Company.

Microfinance : plus de 114 milliards de dépôts en 2017

Le secteur de la microfinance est composé de 98 instituts de microfinance (IMF) répartis en trois catégories : 3 IMF sous forme de société, 76 IMF de type mutualiste ou coopérative et 19 IMF sous forme associative ou d'ONG. L'ensemble de ces IMF est implanté sur le territoire national et démultiplié en 639 points de services, agences ou guichets.

En 2017, les principaux chiffres clés de ce secteur se présentent comme suit : 1 966 510 clients, un effectif de 4 278 salariés en personnel permanent, plus de 134,4 milliards de FCFA d'encours de crédit global, plus de 114 milliards de FCFA de dépôts, et enfin plus de 28,2 milliards de FCFA de crédits octroyés.

Ajoutons que les IMF ont deux approches de financement de leurs bénéficiaires : d'un côté l'approche mutualiste et solidaire, de l'autre l'approche solidaire fondée sur le principe du crédit sans épargne.

L.B.-D.

Sidwaya NUMÉRIQUE

Votre journal d'info préféré
désormais sans vous déplacer

DEUX PLATEFORMES POUR VOUS ABONNER :

- www.sidwayanumerique.com
- www.aouaga.com



Infoline

Abidjan: +225 20 33 49 52/+225 46 00 17 22

Ouagadougou: +226 25 50 86 24/ +226 70 06 30 76

mail : sidinfo@sidwaya.bf/bougmaetienne@sidwaya.bf

LE GRAND MÉNAGE SERA-T-IL PORTEUR POUR LE MARCHÉ ET LA CLIENTÈLE ?

L'arrivée du gouvernement de Patrice Talon a coïncidé avec une volonté d'assainir l'ensemble du secteur de la téléphonie : trois sociétés publiques ont été dissoutes et deux du secteur privé ont été conduites par l'ARCEP à cesser toute activité.

Sur les cinq réseaux de téléphonie mobile qui opéraient au Bénin, seuls quatre – MTN Bénin, MOOV Bénin, GLO Mobile Bénin et Libercom – étaient opérationnels début décembre 2017 alors que le réseau BBCOM, en cessation d'activité, voyait son portefeuille de près de 56 000 clients se vider totalement au profit de ces quatre opérateurs. En termes de parts de marché, MTN et MOOV gardaient leur position de leader en détenant 80 % du secteur, les deux autres se disputant les 20 % restants : plus de 17 % pour GLO Mobile Bénin et 3 % pour BBCOM.

Ainsi, au dernier trimestre 2017, l'Autorité de régulation des communications électroniques (ARCEP-Bénin) indiquait que MTN Bénin avait réalisé des investissements à hauteur de 4,072 milliards de FCFA sur son réseau qui compte plus de 4,162 millions d'abonnés, et qu'il avait réalisé un chiffre d'affaires (CA) de plus de 38,078 milliards de FCFA. De son côté, MOOV Bénin avait investi sur la même période un montant de



yashitaka - iStock

2,750 milliards de FCFA sur son réseau qui comptabilise plus de 4,050 abonnés, et il avait réalisé un CA de 21,605 milliards de FCFA. Enfin, l'opérateur GLO Mobile Bénin, qui n'avait consenti aucun investissement sur la même période, affichait 1 484 278 abonnés et avait tout de même réalisé un CA de plus de 3,9 milliards de FCFA.

Cependant, le 18 décembre 2017, l'ARCEP a mis fin aux activités de l'opérateur GLO Mobile, filiale du groupe nigérian de télécoms Globacom, suite à l'échec des négociations avec l'État pour le renouvellement de sa licence. Une des raisons principales de cette décision avancée par l'ARCEP serait le refus de la filiale nigériane de payer le nouveau prix de la licence fixé par l'État béninois. Donc, en 2017, le marché béninois des télécoms a perdu deux opérateurs privés de téléphonie mobile, BBCOM et GLO Mobile, et en fin d'année, il ne restait plus que trois acteurs : Libercom, MTN et MOOV.

Toutefois, les trois opérateurs du secteur public n'ont pas non plus échappé à cette volonté d'assainissement, puisque Libercom, Bénin Télécoms Services SA et Bénin Télécoms Infrastructures SA (*lire notre encadré*) sont en cours de restructuration suite à une décision du Conseil des ministres prise le 21 juin 2017. Ces mesures ont été motivées, selon le gouvernement, par la volonté rendre ces structures « beaucoup plus performantes, en plus de devenir rentables », car ces trois entreprises présentaient « une dette cumulée dépassant les 100 milliards de FCFA ». On s'attend, à la suite de tous ces chambardements, à ce que le milieu de la téléphonie au Bénin ait un autre visage d'ici à 2019. Mais pour équilibrer ce secteur devant l'hégémonie actuelle de MTN et MOOV, peut-être serait-il souhaitable de trouver un troisième opérateur de poids ?

Louise Bibalou-Durand

Pourquoi dissoudre 3 sociétés publiques de télécommunications ?

À l'issue du Conseil des ministres du 21 juin 2017, il a été adopté un plan de restructuration des trois sociétés publiques de télécommunications suivantes : Libercom SA, Bénin Télécoms Services SA et Bénin Télécoms Infrastructures SA. Ce plan privilégie pour ces trois sociétés l'option d'une gestion de type privé.

Le communiqué du Conseil des ministres évoque « la transformation du Bénin en une plate-forme de services numériques pour l'Afrique de l'Ouest en vue d'accélérer la croissance et l'inclusion sociale d'ici à 2021 ». Il poursuit en réaffirmant « le soutien de l'État à l'émergence d'une concurrence efficace dans le secteur et le déploiement d'une infrastructure de transmission à haut et très haut débit. Celle-ci sera détenue par une société de patrimoine publique dont l'exploitation et la maintenance seront confiées à une société de gestion privée, avec pour objectif une utilisation massive des infrastructures pour tous les opérateurs exerçant au Bénin. »

L.B. -D.

UNE ÉCONOMIE FORTEMENT TRIBUTAIRE DE L'AGRICULTURE

Bien que le secteur de l'agriculture au Bénin soit principalement composé de petites exploitations familiales, le coton reste la principale culture de rente, et sa vitalité actuelle draine toutes les autres cultures derrière elle.

Le Bénin compte plus de 7,4 millions d'habitants, dont 60 % vit en milieu rural. L'agriculture joue un rôle majeur dans son développement. En effet, les produits agricoles, notamment les cultures de rente (*lire l'encadré*), représentent plus de 75 % des exportations, contribuant pour environ 35 % à la formation du PIB et pour 15 % aux recettes de l'État. Par ailleurs, le secteur agricole, qui assure environ 70 % des emplois, contribue aussi et surtout à assurer la sécurité alimentaire du pays. Au Bénin, l'agriculture est principalement familiale et se pratique sur de petites exploitations. Ainsi, l'on observe que dans le sud du pays, la taille moyenne des exploitations est de 5 hectares, alors qu'elle est de plus de 10 hectares au nord. Avec un climat favorable, la majorité de ces terres sont utilisées pour produire de la culture vivrière, en particulier l'igname, qui représente 24 % des cultures en termes de chiffre d'affaires. Ces terres sont aussi utilisées pour produire de la culture de rente comme le coton, le maïs, la tomate, l'ananas ou l'arachide. Preuve, s'il en était besoin, de la capacité du pays à s'auto-suffire au plan alimentaire.

Toutefois, malgré ces chiffres, des difficultés subsistent. En effet, l'un des premiers handicaps est l'accès à la terre, qui reste très difficile et très inégalitaire. Le droit foncier n'est pas encore appliqué comme tel au Bénin. Une loi sur le foncier rural, très controversée par l'ensemble des organisations paysannes, est pourtant promulguée depuis 2007. La Synergie Paysanne mène donc actuellement une véritable campagne de plaidoyer et de lobbying à ce sujet auprès du gouvernement, et se fait le porte-voix des paysans et de leurs revendications. Le second véritable handicap est le manque de mécanisation agricole, essentiellement dû à un manque de ressources des paysans, avec des établissements bancaires pratiquant des taux d'intérêts inabordables pour des petites structures. Enfin, les paysans se heurtent toujours à une autre difficulté : l'absence de formation à la maîtrise de ces matériels agricoles.

Afin de remédier à ces difficultés, la Synergie Paysanne donne à ses militants la possibilité d'accéder à

des formations en machinisme agricole ainsi qu'à des formations spécifiques en maraîchage. De plus, afin d'investir dans ces outils permettant de rendre le travail aux champs moins pénible, le syndicat recherche activement des organismes de crédit pratiquant des taux accessibles aux paysans, soit entre 3 % et 5 %, avec le droit de bénéficier de 3 ans de différé pour le remboursement. Ainsi, le pays pourra stopper l'exode rural, un phénomène grandissant. En effet, à cause d'un travail aux champs trop pénible, de nombreux jeunes paysans quittent les campagnes pour rejoindre les villes et devenir, le plus souvent, des « zem » (taxi-moto). Le syndicat, à travers ces deux combats que sont l'accès au foncier et la mécanisation agricole, lutte donc pour permettre aux petits paysans de rester dans les campagnes et de continuer à cultiver leurs terres.

Louise Bibalou-Durand
(avec *Synergie Paysanne*)

Culture de rente : l'or blanc domine

Parmi les cultures vivrières, on trouve principalement les céréales (maïs, riz...), les racines et tubercules (igname, manioc...), les légumineuses (niébé, soja...) et les cultures maraîchères (tomate, piment, oignon, carotte...). Quant aux cultures de rente ou commerciales, les plus importantes sont, en ordre décroissant, le coton, l'ananas, l'anacarde et le palmier à huile.

C'est donc la production de coton, une culture à forte valeur ajoutée, qui attire de plus en plus d'agriculteurs et draine les autres cultures. Autrement dit, dans la culture de rente, l'or blanc domine et rapporte plus de numéraire aux agriculteurs.

Rappelons qu'après une année 2015 où le secteur avait connu beaucoup de retard dans la livraison des engrais sur site, la production a atteint des records pour la saison 2016-2017 : 453 000 tonnes de coton-graine et 170 000 tonnes de coton-fibre récoltées. Quant à la campagne 2017-2018, elle s'annonce tout aussi excellente, au point que l'Association interprofessionnelle du coton mise sur une production dépassant les 500 000 tonnes de coton-graine, avec une augmentation proportionnelle des surfaces ensemencées.

L.B.-D.



SIBIRI HOLDING

5 sociétés réparties
en Afrique de l'Ouest



Société de transport
de produits pétroliers



Entreprise de distribution
de produits pétroliers

SO.MEH.AL Sarl
SOCIETE MEHDY ALVIN
REPRESENTATION - NEGOCE INTERNATIONAL - IMPORT-EXPORT

Importateur exclusif des produits
d'entretien et d'insecticides de la
marque ORO au Bénin et au Togo



Côte d'Ivoire



Burkina Faso

Entreprises de Bâtiments
et Travaux publics (BTP)
et de promotion immobilière.

SIBIRI HOLDING :

68 Av. Gérard Kango Ouedraogo - Ouaga 2000 - Secteur 54

01 BP 5096 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél : +226 25 37 69 44 Fax : +226 25 37 69 46

www.sibiri.group



NOUVEAU
Prêt... partez !!!



PLR 

Pariez jusqu'au départ de la course !

